

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

ÉCONOMIE URBAINE D'ANTSIRABE

(Madagascar - 1966-1969)



LÊ CHÂU



ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RENSEIGNEMENTS, CONDITIONS DE VENTE

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser à :

SERVICE CENTRAL DE DOCUMENTATION DE L'ORSTOM
70-74, route d'Aulnay, 93-BONDY (France)

- Tout paiement sera effectué par virement postal ou chèque bancaire barré, au nom du Régisseur des Recettes et Dépenses des SSC de l'ORSTOM, 70-74, route d'Aulnay, 93-BONDY ; compte courant postal n° 9.152-54 PARIS.
- Achat au comptant possible à la bibliothèque de l'ORSTOM, 24, rue Bayard, PARIS (8^e).

REVUES ET BULLETIN DE L'ORSTOM

I. CAHIERS ORSTOM

a) Séries trimestrielles :

- Entomologie médicale et parasitologie
- Hydrobiologie
- Hydrologie
- Océanographie
- Pédologie (1)
- Sciences humaines

Abonnement : France 95 F ; Etranger 115 F ; le numéro 25 F

b) Série semestrielle :

- Géologie
- Abonnement : France 75 F ; Etranger 80 F ; le numéro 40 F

c) Séries non encore périodiques :

- Biologie (3 ou 4 numéros par an)
- Géophysique

Prix selon les numéros

II. BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MÉDICALE ET VÉTÉRINAIRE

(Mensuel)

Abonnement : France 75 F ; Etranger 85 F ; le numéro 8 F

(1) Masson et Cie, 120, bd Saint-Germain, Paris-VI^e, dépositaires de cette série à compter du vol. VIII, 1970. Abonnement France : 90 F ; Etranger : 134 F.

Nous vous rappelons, dans la même Collection :

n° 15 - COPANS, J., COUTY, Ph., ROCH, J., ROCHETEAU, G. - 1972 -
MAINTENANCE SOCIALE ET CHANGEMENT ÉCONOMIQUE AU SÉNÉGAL.
I. Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides.

80 F (T.V.A. 7,50 % non comprise)

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M.

N° 21

O. R. S. T. O. M.

PARIS

1973

.....

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal».

.....

LÊ CHÂU

ÉCONOMIE URBAINE D'ANTSIRABE

(Madagascar - 1966-1969)

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Carte de Madagascar : relations entre Antsirabé et le reste du pays	p. 6
Figure 2 - Antsirabé : structure de l'économie urbaine	hors texte
Figure 3 - a - Antsirabé 1966 : structure de production (en terme d'actifs)	p.22
b - Schéma de structure de l'économie de la région Rhône-Alpes	23
c - Schéma de structure de l'économie de la région Provence-Côte d'Azur	24
Figure 4 - Croissance du Secteur Moderne	32
Figure 5 - Induction de croissance à partir d'activités motrices	36
Figure 6 -	40
Figure 7 - Processus de formation du réseau urbain en économie sous-développée	50
Figure 8 - Circuit urbain et couplage avec l'extérieur	53
Figure 9 - Commercialisation de la production agricole	56
Figure 10 - Courants commerciaux : place de la ville d'Antsirabé dans le commerce régional	57
Figure 11 - Encadrement rural	58
Figure 12 - Infrastructure de l'enseignement	59
Figure 13 - Equipement sanitaire	60
Figure 14 - Organisation spatiale	62
Figure 15 - Antsirabé : Délimitation des zones urbaine et suburbaine	83
Figure 16 - Antsirabé : Densité moyenne de population par village	84
Figure 17 - Développement du secteur moderne	98
Figure 18 - Circulation fiduciaire (mouvements de fonds, entrées + sorties)	99
Figure 19 - Calendrier agricole et pluviométrie	109
Figure 20 - Circulation sur les axes routiers	121
Figure 21 - Fluctuation mensuelle du chiffre d'affaires	122
Figure 22 - Fluctuation dans les transports routiers de marchandises	123
Figure 23 - Fluctuation mensuelle dans les transports par chemin de fer	124
Figure 24 - Structure de vente du Commerce de gros	125
Figure 25 - Carte agricole de la ville d'Antsirabé	hors texte
Figure 26 - Antsirabé-ville, constructions de bâtiments	hors texte

Sommaire

	p.
INTRODUCTION	7
METHODE D'ANALYSE	9
Première Partie - CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE URBAINE	13
1 - DIAGNOSTIC GENERAL	15
1 - Rôle prédominant des activités exportatrices	15
2 - Dualisme du système urbain	17
2 - STRUCTURE DE PRODUCTION	21
1 - "Tissu urbain"	21
2 - Cloisonnement des activités et des entreprises	25
3 - Promotion des entreprises	27
Deuxième Partie - CROISSANCE DE L'ECONOMIE URBAINE	31
1 - CROISSANCE DIFFERENTIELLE	33
1 - Facteurs de croissance	34
2 - Marché intérieur et croissance	35
2 - IMPACT DE LA CROISSANCE	37
1 - Localisation des effets de la croissance	37
2 - Effets induits et relance motrice	39
Troisième Partie - RAYONNEMENT SPATIAL DE L'ECONOMIE URBAINE	45
1 - ETAPES DE DEVELOPPEMENT	47
1 - Formation du Centre	47
2 - Economie coloniale	47
3 - Industrialisation	48
2 - RELATIONS SPATIALES	51
1 - Caractéristiques typiques de l'armature urbaine	51
2 - Facteurs socio-économiques de l'urbanisation	51
3 - Ouverture à l'extérieur	52
4 - Structuration de l'environnement spatial	60
CONCLUSION	63
ANNEXES	65
1 - Perspectives de développement	67
2 - Données démographiques	69
3 - Données économiques	85
4 - Agriculture	101
5 - Commerce et Transports	111
6 - Budget et Consommation des salariés malgaches	127
7 - Budget et Consommation des ménages résidents de la région étudiée	135
CARTES HORS-TEXTE	153

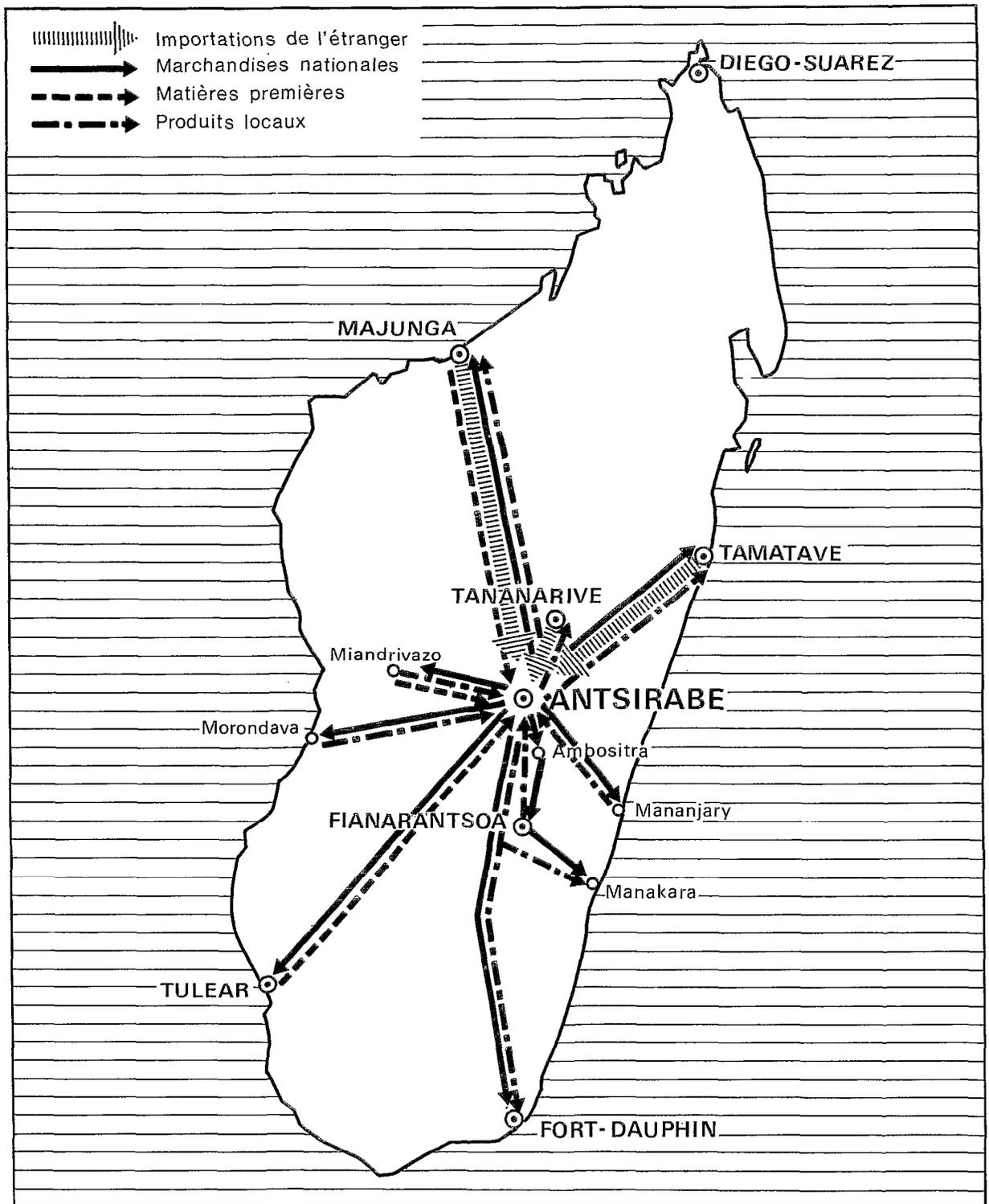


Figure 1 - Carte de Madagascar
Relations entre Antsirabé et le reste du pays

INTRODUCTION

L'économie urbaine d'Antsirabe s'industrialise par la modernisation et la reconversion de certaines industries de transformation de produits agricoles implantées dans le pays bien avant son indépendance en 1960 (1). Ces industries de pointe complétées par d'autres entreprises évoluées constituent la base de l'économie urbaine. Ce secteur moderne crée la plus grande partie de la valeur ajoutée de la ville par ses exportations en dehors de la localité.

A côté du secteur moderne subsiste toujours un secteur "traditionnel" transitoire, non dynamique, démesurément gonflé d'actifs à productivité particulièrement faible. Ce dualisme sectoriel très caractérisé provient de ce que l'industrialisation de la ville n'a pas remis en cause le problème de la structure de production en particulier, et de la structure économique en général.

Située à 170 km de la capitale, Antsirabe fait partie de l'armature urbaine de cette métropole nationale. Dépourvu d'une propre zone de satellites, mais avec un arrière-pays ou hinterland en stagnation, Antsirabe occupe le rang de ville de deuxième ordre ou centre secondaire dans la hiérarchie urbaine de Tananarive. La suprématie concurrentielle (2) de la capitale à l'égard de ses centres secondaires est particulièrement notable dans une telle structure spatiale.

Qu'il s'agisse de la structure de production ou de l'environnement spatial, l'économie urbaine d'Antsirabe offre l'image type des villes sous-développées en voie d'industrialisation.

A partir de l'exemple d'Antsirabe, il est donc possible de dépasser ce cadre et de poser des problèmes plus généraux de développement urbain des centres secondaires dans les pays sous-développés en voie d'industrialisation :

- quelles sont les possibilités et les modalités de développement de ces centres à partir de la croissance obtenue par un pôle industriel moderne ?
- quels sont les effets propagés par cette croissance à différents niveaux, à savoir : système urbain, hinterland, zone rurale périphérique et économie nationale ?

L'analyse de synthèse (3) qui suit comporte une première partie sur les caractéristiques de structure suivie d'une analyse de la croissance et de ses effets (deuxième partie), la troisième et dernière partie est consacrée au rayonnement spatial de l'économie urbaine, rayonnement qui est le cadre déterminant, tant en ce qui concerne les flux qu'en ce qui concerne les effets de la croissance.

(1) Voir en troisième partie, chapitre 1 : Etapes de développement de la ville d'Antsirabe.

(2) Tananarive, capitale administrative, centre d'affaires et des finances du pays, avait été urbanisée plus d'un demi-siècle avant Antsirabe et six fois plus peuplée que le centre secondaire : 462 000 h pour Tananarive, contre 74 000 h pour Antsirabe (32 000 dans la cité et 42 000 dans l'hinterland).

(3) L'analyse des statistiques ainsi que les statistiques elles-mêmes sont classées en annexes.

En complément de cet objectif principal de recherche en vue du développement, nous avons essayé d'introduire de nouveaux instruments d'analyse par des schémas descriptifs et par des cadres comptables différents des méthodes connues jusqu'à présent (4).

(4) Les principaux schémas de structure et de croissance ont été élaborés sous la direction du Professeur PERRIN, Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences économiques d'Aix-Marseille, Directeur du Centre d'Economie régionale de cette Faculté et Président du Comité technique Economie-Démographie de l'O. R. S. T. O. M.

MÉTHODE D'ANALYSE

Le souci d'adaptation de notre outillage de recherche au milieu sous-développé nous a conduit à adopter une ventilation statistique très différente des procédés classiques de comptabilité économique. En effet, étant donné les dimensions limitées de l'économie urbaine et régionale, sa structure particulièrement hétérogène et les mécanismes de son fonctionnement typique en économie de transition, la comptabilité économique par secteur (primaire, secondaire, tertiaire) et par branche (agriculture, élevage, industrie alimentaire, transports, ...) est nettement insuffisante pour permettre une analyse fine du phénomène économique de la localité étudiée.

1 - Présentation des schémas

Chacune des branches de production est décomposée en plusieurs activités pour permettre d'apprécier, d'une part l'importance de chaque activité, sa croissance, ses effets et, d'autre part, son niveau d'intégration dans le système urbain et dans l'ensemble régional :

- activités exportatrices,
- activités satellites,
- activités urbaines "modernes",
- activités urbaines "traditionnelles" (5).

Les activités exportatrices comprennent la partie des activités des industries récemment implantées ou rénovées, des industries alimentaires anciennes et de la viticulture dont la production est destinée exclusivement à l'exportation (6). Ces activités forment le noyau moteur de l'économie urbaine.

Les activités satellites groupent, de la production des entreprises de T. P. - Bâtiment, de l'énergie et des services, la partie qui est nécessaire à la production des activités exportatrices et qui est également exportée ou réexportée directement par ces mêmes activités

(5) Pour éviter la confusion des termes et faciliter la compréhension du texte, nous employons les mots "moderne" et "traditionnel" qui, mis côte à côte, représentent un contraste très accentué. Par contre nous pensons que "moderne" peut être remplacé par "urbanisé ou économiquement évolué" et "traditionnel" par "transitoire".

(6) Le terme "exportations" employé dans cette analyse désigne tous les flux réels qui sortent de la ville et sont dirigés vers l'extérieur : l'hinterland, la capitale du pays ou métropole nationale, les autres régions de Madagascar ou le reste du pays et l'étranger ; pour les exportations en dehors du pays, il sera précisé : "exportations à l'étranger".

satellites. La partie de leur production destinée à la consommation finale urbaine est comptabilisée dans "activités urbaines". Il en est de même pour la production des entreprises essentiellement exportatrices.

Les activités urbaines ou activités finales urbaines qui produisent pour la consommation finale des ménages et de l'administration installée dans la cité, sont divisées en deux groupes :

- les activités "modernes" : elles comprennent les entreprises et les exploitations individuelles auxquelles le volume de leur capital, leur chiffre d'affaires et le mode de gestion, ou encore leur technique de production et la qualification professionnelle du chef d'exploitation (professions libérales, services de réparation, ...) doivent permettre de s'intégrer dans l'économie urbaine en évolution. Dans cette optique, les services socio-culturels sont séparés des autres services rendus aux ménages en ce sens qu'ils situent le niveau d'urbanisation de l'agglomération.

- les activités "traditionnelles" : elles groupent l'ensemble des exploitations individuelles dont le profil technologique et le comportement économique les situent à mi-chemin entre le système économique rural traditionnel et l'économie urbaine moderne.

Parallèlement aux définitions ci-dessus, les ménages urbains sont également répartis en deux secteurs :

- le secteur "moderne" pour ceux dont le niveau de revenu et, à un degré moindre, le comportement économique (structure de consommation, modes de vie) sont de type urbain évolué ;

- le secteur "traditionnel" pour les autres.

L'Administration est isolée de ces deux secteurs en raison de son importance en qualité d'employeur privilégié.

En principe, et quand cela nous est possible, les activités sont placées d'amont en aval d'après leur stade de transformation, et de haut en bas selon la nature de leur production (voir figures 3 à 5 : Structure de production et Effets de croissance).

2 - Ventilation statistique

Pour les entreprises

La production, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et les transactions sont affectés à chacun des postes suivants : exportation, consommation intermédiaire des activités exportatrices, satellites, finales urbaines "modernes", finales urbaines "traditionnelles", consommation finale des ménages "modernes", des ménages "traditionnels", de l'administration, réexportation pour le commerce.

Les données capitalistiques sont recueillies au niveau de l'entreprise puis regroupées ensuite au niveau "type d'activités".

Pour les ménages et l'administration

Chaque produit important ou groupe de produits doit indiquer entre autres caractéristiques :

- son stade de transformation : brut, transformé, artisanal, manufacturé ;
- son origine ou provenance :
 - importé de l'hinterland, des autres régions de Madagascar, de l'étranger, ou fabriqué par les activités urbaines "modernes" ou "traditionnelles" ,
 - commercialisé par le détail "moderne", le petit détail ou acheté sur les marchés hebdomadaires.

Il en est de même pour les services.

Les revenus des ménages et de l'administration sont ventilés selon les procédés statistiques connus mais avec une mention sur leur provenance.

Pour les flux

Chaque flux réel doit prendre les différentes directions de la figure n° 2 : activités, ménages "modernes", ménages "traditionnels", administration, exportation, autoconsommation, etc..

Les flux financiers doivent spécifier l'identité du distributeur et du receveur.

La destination et la provenance des flux extérieurs sont divisées en quatre catégories : hinterland, Tananarive, autres régions de Madagascar, étranger.

Statistique de base

La statistique de travail était d'abord ventilée d'après quatre catégories de nomenclatures (7) :

- a - dix branches de production : agriculture, artisanat, industrie, mines, ... (procédé classique) ;
- b - ces dix branches ont été ensuite contractées en quatre genres d'activités :
 - . production rurale,
 - . artisanat et industrie (production finale d'articles ouvrés),
 - . T.P., Bâtiment et Energie (équipement),
 - . Services ;
- c - les quatre genres d'activités sont complétés ensuite par une nomenclature de secteurs :
 - . production rurale,
 - . artisanat,
 - . industrie et T.P. -Bâtiment,
 - . Services, à l'exclusion de l'artisanat ;
- d - enfin, tout cet ensemble est fondu dans une nomenclature par "taille des entreprises":
 - . grandes entreprises,
 - . entreprises moyennes,
 - . exploitations individuelles.

Les nomenclatures a, b et c donnent une vue globale sur la structure sectorielle ainsi que sur l'importance spécifique de chacune des branches ou chaque ensemble de branches ou secteurs. La dernière nomenclature (d) fait ressortir le caractère foncièrement dualiste du système de production et la faiblesse du secteur malgache.

(7) Voir annexes statistiques.

Les travaux de recherche et d'analyse ont duré près de trois ans (1966 à 1969). La plus grande partie des données statistiques concerne l'année 1966/67 (juillet 1966 à juin 1967), l'autre partie se réfère à l'année civile 1966. Le cycle agricole ainsi que l'année comptable de certaines entreprises ne permettent pas une présentation unique et systématique des données chiffrées, soit de l'année civile, soit de l'année agricole. En outre, il n'y a pas eu de grand changement sur le plan économique et agricole entre ces deux années.

Sauf indication spéciale, les valeurs sont exprimées en Francs malgaches (F. MG), prix 1966.

Première Partie

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE URBAINE

Toute l'économie urbaine est caractérisée par son ouverture à l'extérieur, ouverture matérialisée par la circulation des flux économiques. La localisation quantitative et qualitative de ces flux détermine le sens des effets d'entraînement et d'induction. Ce sont donc les activités à vocation exportatrice qui créent la principale richesse d'une économie urbaine.

De son côté, la demande finale du système urbain (ménages et administration) peut également créer des effets induits (production finale induite), des effets accélérateurs (bâti-ments en particulier) et des effets multiplicateurs d'emplois (services aux ménages).

L'ensemble de ces effets, de provenance extérieure et intérieure, indique la force ou la faiblesse de la relance motrice dont dépendra le rythme de la croissance industrielle et ur-baine de la ville.

En somme, la relance motrice assure le bouclage du circuit de l'économie urbaine (voir fig. 6). Mais, en milieu sous-développé le circuit urbain n'est pas bouclé de façon aussi parfaite à cause de la rupture de certains flux et des points de blocage dans le système intérieur. De là, apparaît avec évidence l'importance fondamentale de la structure de l'économie urbaine.

1 - DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

L'économie urbaine d'Antsirabe est marquée par une structure de production et des mécanismes de fonctionnement typiques des économies sous-développées en voie d'indus-trialisation :

- place dominante des activités exportatrices tournées vers l'extérieur et peu intégrées à la région avec un hinterland non dynamique,
- coexistence du système urbain et d'un secteur "traditionnel" en stagnation, hyper-trophie d'actifs peu productifs,
- structure de production peu diversifiée notamment en ce qui concerne la faible pro-duction intermédiaire et le "tissu urbain" non achevé.

1 - Rôle prédominant des activités exportatrices

Les activités exportatrices assument la plus grande partie des activités de production et de capitalisation de la ville :

- 4/5 de la valeur ajoutée et des revenus d'entreprise,
- plus des 2/3 des capitaux et des investissements en 1966,
- la moitié des revenus distribuée aux ménages,
- la moitié des actifs et 73 % des salariés de la ville.

Seuls, les revenus d'entreprise des activités exportatrices dépassent largement les besoins de la ville (1,5 milliard pour une consommation finale des ménages et de l'administra-tion de 1,4 milliard de FMG). Elles supportent la plus lourde charge fiscale qui s'élève pour

leur part à 85 % du total de la TVA et de l'impôt sur les bénéfices d'entreprises de la ville (8). Plus que proportionnellement à leur taille, elles transfèrent également 85 % des capitaux transférés par les entreprises (383 sur 428 millions de FMG).

En outre, leur importance qualitative est déterminante :

- leur productivité par actif est égale à 3,1 fois celle des activités finales urbaines et à 1,4 fois la moyenne des entreprises de la ville,
- par la capacité de financement, l'organisation de gestion et le niveau technique des entreprises de pointe, les activités exportatrices sont pratiquement les seules activités en mesure d'augmenter sensiblement la productivité de la ville, de favoriser l'intégration urbaine de toutes les autres activités et de préparer la promotion des petites entreprises et exploitations individuelles. Pour le moment, ni les industries de pointe ni l'ensemble des activités exportatrices n'ont joué les rôles d'"intégrateur" et de "promoteur" pour diverses raisons qui seront analysées dans la deuxième partie consacrée à la croissance et à son impact.

En outre, l'absence de cette intégration urbaine se manifeste davantage encore par le rapport revenu distribué/revenu d'entreprise. Ce rapport s'élève à 55 % pour les activités exportatrices et à 85 % pour les activités finales urbaines.

Mais, si l'ensemble des activités exportatrices représente une importance vitale de l'économie urbaine, c'est grâce à son "moteur" formé par les trois industries de pointe (Textiles, Tabac, Brasserie).

Tableau 1
Part des industries de pointe dans les différentes activités (en %)

	Ensemble des industries	Activités exportatrices	Total ville *
Valeur ajoutée	91,0	66,8	56,7
Revenu d'entreprise	66,5	47,0	36,8
Revenu distribué	74,0	50,8	35,6
Actifs	85,0	60,0	36,0
Investissement 1966	95,5	86,0	82,3
Immobilisations	91,0	64,0	46,5
* Secteur privé seulement, administration exclue.			

Ces chiffres ne doivent pas être pris uniquement pour un constat de situation : en effet les industries de pointe ont lancé l'industrialisation par leurs investissements massifs qui ont entraîné les autres investissements par la suite, y compris les nouvelles unités créées entre 1963 et 1966. Ce sont également ces industries de pointe qui ont relancé les activités satellites en veilleuse ou en stagnation depuis 1960 (électricité, transports de marchandises, T. P. et Bâtiment, banque, assurance, commerce de détail, ..). De plus, la croissance du secteur moderne depuis 1963 suit le rythme des industries de pointe, exception faite pour les rizeries dont le volume de production dépend étroitement de la récolte de riz.

(8) 295 sur 329 millions. La taxe à l'importation de demi-produits et des matières premières n'est pas comprise dans ces chiffres.

Les satellites sont encore assez faibles malgré l'entrafnement propagé par les industries exportatrices. Cela est dû en particulier au "vieillissement" du commerce de gros qui reste encore au niveau régional alors que l'industrie se situe déjà depuis 1963 au niveau national. Il faut noter également l'absence des services spécialisés indépendants des entreprises (entretien, réparation, emballage, ..) : celles-ci organisent elles-mêmes leurs propres ateliers ou ont recours, le cas échéant, à la capitale.

En résumé, l'économie urbaine d'Antsirabe n'a sa place, sur le plan national, que grâce aux activités exportatrices dont le moteur et l'inducteur sont constitués par les trois industries de pointe, promotrices de l'industrialisation de la ville.

Tableau 2
Compte opérationnel des agrégats (établi à partir du schéma 1) en %

Activités	Actifs			Valeur ajoutée		Revenu d'entreprises et d'administration			Revenu distribué aux ménages urbains	
Activités exportatrices industrielles	42,0	72,0	33,0	76,4	62,3	56,2	72,5	44,4	48,0	35,7
Activités exportatrices satellites	16,5	28,0	12,8	23,6	19,2	22,0	27,5	17,4	22,0	16,3
Ensemble des activités exportatrices	58,5	100	45,8	100	81,5	78,2	100	61,8	70,0	52,0
Activités urbaines modernes	11,8	28,0	9,0	51,5	9,5	9,2	42,0	7,2	8,3	6,0
Activités urbaines traditionnelles	29,7	72,0	23,2	48,5	9,0	12,6	58,0	10,0	21,7	16,0
Ensemble des activités urbaines	41,5	100	32,2	100	18,5	21,8	100	17,2	30,0	22,0
Ensemble des entreprises de la ville	100		78,0		100	100		79,0	100	74,0
Administration			22,0					21,0		26,0
Total des activités de la ville			100					100		100

2 - Dualisme du système urbain

Le dualisme sectoriel dans une économie est, en principe, un phénomène de transition donc d'évolution, puisqu'il résulte du greffage d'une nouvelle technique de production sur une autre plus ancienne et moins productive. Cette nouvelle technique doit servir de guide et entraîner l'ancienne à évoluer dans son sillage, d'où jonctions et promotions puis intégration urbaine. Mais si cette transition n'a pas lieu, toute évolution sera bloquée et le dualisme deviendra anti-économique. Telle est la situation actuelle dans la plupart des économies en voie de développement.

Entreprises modernes et exploitations individuelles

A Antsirabe comme dans beaucoup d'autres économies urbaines l'organisation technique et financière de production comporte des écarts particulièrement prononcés entre le secteur moderne et le secteur transitoire.

Tableau 3
Profil technologique du dualisme sectoriel (en %)

	Secteur moderne	Secteur transitoire	
Actifs employés	70,3	29,7	
Consommation intermédiaire	99,3	0,7	
Valeur ajoutée	91,0	9,0	
Valeur ajoutée exportée	99,2	0,8	
Revenus d'entreprises	87,4	12,6	
Revenus distribués	78,3	21,7	
Investissement en 1966	99,6	0,4	
Immobilisations totales	98,8	1,2	
	Secteur moderne	Secteur transitoire	Administration
Actifs	54,8	23,2	22,0
Revenus distribués	58,0	16,0	26,0

A ces chiffres, il convient d'ajouter l'importance qualitative du secteur moderne :

- la valeur ajoutée par actif, ou productivité par travailleur du secteur moderne, est égale à 4,3 fois celle du secteur transitoire (662 000 contre 154 000 FMG),
- le rapport entre la valeur ajoutée exportée et la valeur ajoutée totale de chacun de ces secteurs est respectivement 89,4 et 6,8 %.

Il apparaît donc que le secteur moderne drague des richesses de l'extérieur vers la ville (il fait vivre plus de la moitié de la population urbaine) et que cette population reçoit plus de ce secteur que le secteur transitoire et l'administration réunis. Malgré cela, il faut rappeler que le secteur moderne s'approprie 87,4 % des revenus d'entreprise ou 69 % des revenus de la ville mais ne redistribue que 58 % des revenus des ménages. Le reste est partagé entre les transferts de capitaux, les impôts et les investissements mentionnés précédemment.

Le dualisme urbain ne signifie nullement conflit de secteurs ou de groupes dans la ville d'Antsirabe. Ces deux secteurs de production sont complémentaires mais non agglomérés ni intégrés. Il s'agit plutôt d'une alliance tacite de circonstance entre des activités clés et des activités marginales. C'est là la caractéristique typique du dualisme en économie sous-développée.

Ces deux secteurs se complètent en ce sens que :

- chaque secteur produit à la fois pour sa propre clientèle ("moderne" ou "traditionnelle") et pour les consommateurs de l'autre groupe (voir figure 2, en h. t.) ;
- la production la plus rentable ou exigeant un certain niveau professionnel est du ressort du secteur moderne ; le secteur transitoire fournit des biens et services qui peuvent être produits par des entreprises individuelles à faible capital avec un nombre important d'actifs, produits destinés essentiellement au groupe de consommateurs à faible revenu, le groupe dit "traditionnel".

Le niveau technique, la capacité financière et la gestion d'entreprises du secteur traditionnel l'identifient encore au système rural de production transposé en ville. Il en est de

même pour la nature d'activité de ce secteur : agriculture, transformation alimentaire artisanale, artisanat, petit commerce, service individuel, artisanat du bâtiment.

Etant donné la disparité trop prononcée à tous points de vue entre secteurs d'une part et, d'autre part, l'absence de promotion du secteur traditionnel, celui-ci est resté un auxiliaire marginal du secteur moderne : le problème de l'intégration économique urbaine reste donc entier.

Ménages urbains

Le deuxième volet du dualisme urbain concerne les ménages. Le schéma 1 divise les ménages urbains en deux groupes :

- le groupe des privilégiés ou "modernes", avec 5 305 personnes, dispose d'un revenu important de 885 millions, soit 167 000 FMG par tête et par an ;
- les autres ménages, les défavorisés ou "traditionnels", représentent 86 % de la population urbaine avec seulement 45,4 % des revenus (26 212 personnes et 732 millions, soit par tête 28 000 FMG par an).

Le rapport entre les revenus par personne de ces deux groupes s'élève de 1 à 6. Il en est de même pour la consommation (26 800 contre 150 000 FMG). La structure de la consommation et des dépenses est aussi différente que le rapport entre les revenus.

Tableau 4

Structure de consommation (en % par rapport aux dépenses totales)

par groupe de biens et services	groupe "moderne"	groupe "traditionnel"
Par groupe de biens et services		
alimentation et habillement	41,8	57,6
confort et bien-être*	22,9	13,0
autres dépenses	35,3	29,4
Par provenance de biens et services		
produits agricoles et artisanaux	17,2	39,1
produits manufacturés**	55,0	39,0
services et autres	27,8	21,9
* Equipement ménager, bâtiment, produits d'entretien ménager.		
** Voir en Deuxième partie "Croissance et effets de la croissance" pour la consommation pouvant permettre des créations induites		

Si l'on considère que la rubrique "confort et bien-être" pour le groupe des défavorisés concerne en réalité son minimum vital, ce groupe dépense plus des deux tiers de ses revenus pour subsister, le reste va à sa condition urbaine. Par contre, pour le premier groupe, le confort et le bien-être doivent être considérés comme tels.

Les produits manufacturés du groupe "traditionnel" concernent essentiellement les textiles, produits ménagers (savon en particulier), produits pharmaceutiques et articles d'écolier. Sur cette question de consommation de produits manufacturés, la disparité tant en volume global qu'en valeur par personne est plus prononcée que la disparité de revenus et de consommation. Dans le groupe "moderne" la consommation par tête de produits manufacturés s'élève à 78 800 FMG par an contre seulement 10 500 pour l'autre groupe. Le rapport est de 1 à 7,5

alors que le rapport concernant les dépenses totales est de 1 à 5,6 (2 230 contre 12 500 FMG par tête et par mois ou 73 contre 412 FMG par tête et par jour). Cette comparaison situe de façon plus nette l'écart du niveau de vie qui existe entre les deux groupes de population urbaine.

Signalons enfin que la population "traditionnelle" vivant des revenus salariaux distribués par le secteur moderne est relativement plus favorisée que le reste (32 500 FMG par tête et par an contre 21 700 FMG soit un rapport de 1 à 1,5).

Administration et collectivités locales

Le rôle et la place de l'Administration sont particulièrement importants dans le système économique de Madagascar comme dans celui d'Antsirabé. Rappelons que cette situation n'est pas particulière à Madagascar mais elle est généralisée dans la plupart des pays en voie de développement. Et cela pour des raisons d'ordre historique, politique et social qu'il nous est impossible de décrire dans cette brève analyse de synthèse consacrée uniquement à l'économie (9).

En ce qui concerne Antsirabe, l'Administration est à la fois le plus ancien et le plus grand employeur de la ville, employeur qui paie le mieux aussi. C'est donc un employeur privilégié. Ces employés représentent 24,3 % des salariés et 21,4 % des actifs de la ville. Elle distribue également le plus fort revenu de la ville : 26 % (10). Son salaire moyen est de 2,2 fois supérieur à celui du secteur privé (19 300 contre 8 800 FMG par mois). De plus, sa répartition de revenu est très spécifique et favorise le groupe des "modernes" (cadres moyens et supérieurs) qui reçoivent en moyenne et par employé neuf fois plus que leurs subalternes (500 000 contre 55 500 FMG par employé et par an). Signalons que le même rapport de salaire du secteur privé moderne ne s'élève qu'à 1 sur 3 (95 000 contre 32 000 FMG). Ainsi donc un cadre du secteur privé gagne cinq fois moins qu'un "haut" fonctionnaire malgache. Il n'est pas étonnant que pour l'ensemble des industries de la ville il n'y ait qu'un seul ingénieur malgache (à partir de 1968 seulement) ; tous les cadres supérieurs malgaches sont dans l'Administration.

En plus des services administratifs, l'Administration produit également pour 86 millions de valeur ajoutée réelle (chemin de fer, eaux, station agricole). Mais cette valeur ajoutée ne représente que moins de 4 % de celle du secteur privé. Depuis 1967, une usine de jus de pomme a été installée à Antsirabe avec 26 millions de FMG d'investissements et 30 employés seulement. Après un essai concluant en 1968, il a été envisagé son extension avec 15 millions de FMG d'investissement nouveau et dix emplois créés. Cette extension devra augmenter sa production expérimentale de trois fois et étendre cette production au jus d'ananas, d'agrumes et au cidre. Malgré la faiblesse des investissements par rapport au secteur privé, cette usine de jus de fruits est la seule unité industrielle de la ville (11) qui transforme la matière première produite dans la zone rurale environnante (pommes à 40 km, ananas et agrumes à 100 km). Les problèmes économiques de cette entreprise concernent sa gestion tant technique que financière et son approvisionnement (prix et qualité de la matière première (12)).

Compte-tenu de son pouvoir en tant que représentant de l'Etat et ses possibilités d'intervention sur le plan économique, l'Administration aurait pu jouer des rôles plus efficaces : coordonner et orienter les activités de production, faciliter l'intégration urbaine et la promotion des entreprises individuelles. Etant située entre les deux secteurs de production, elle devrait en principe favoriser le secteur "traditionnel", condition nécessaire à la promotion

(9) Voir en troisième partie, chapitre sur la capitalisation par des nationaux.

(10) La plus grande entreprise de la ville n'emploie que 19,7 % des actifs de la ville et distribue seulement 15,8 % des revenus certains.

(11) Une autre petite entreprise d'extraction minière (créée en 1964), dont la carrière se trouve à 40 km de la ville, n'a pas pu développer sa production faute d'infrastructure de transports.

(12) Voir le problème de la commercialisation des produits agricoles dans la troisième partie, chapitre "hinterland".

de ce secteur. En créant une structure d'accueil des entreprises (infrastructure, urbanisme, services) elle participera ainsi à la croissance de la ville, croissance pouvant devenir un facteur fondamental de l'intégration urbaine (13). En l'absence de ces rôles économiques décisifs, l'administration de la ville risquera de suivre la voie du Bonapartisme, mais sans les grandes écoles françaises.

2 - STRUCTURE DE PRODUCTION

La structure de production des économies en voie de développement est très différente de celle des économies industrialisées :

- le "tissu urbain", si on peut l'appeler ainsi, n'est pas achevé ;
- la carence de production de bien d'équipement et d'activités intermédiaires à marché régional est très marquée ;
- la structure est dominée par quelques entreprises non intégrées ;
- les services urbains comme les services administratifs sont hypertrophiés d'actifs ;
- spécialement pour l'économie urbaine d'Antsirabe, l'organisation de ces services est très en retard par rapport à l'importance et au rayonnement des activités industrielles de la ville. En effet, les industries, industries de pointe en particulier, ont déjà acquis une place au niveau de l'inter-région et de la Nation alors que l'organisation des services les restreint encore aux limites de la micro-région formée par la ville et son hinterland.

1 - "Tissu urbain"

Pour faciliter la comparaison des structures, notre figure 3 (a) est accompagnée de deux schémas élaborés par le Centre d'Economie Régionale de l'Université d'Aix-en-Provence concernant la région Rhône-Alpes (3.b) et la région Provence-Côte d'Azur (3.c). Rappelons que dans tous ces schémas, les entreprises sont placées :

- horizontalement, d'après leur stade de transformation des produits,
- verticalement, selon la nature de leurs activités.

Le schéma d'Antsirabe est typiquement sous développé :

- il n'y a pratiquement pas de relations verticales ;
- la production de biens d'équipement est inexistante ;
- la production intermédiaire à marché régional est excessivement faible (elle n'occupe que 1,5 % des actifs de la ville ou 1,9 % des actifs du secteur privé) ;
- par contre l'hypertrophie des services notamment en ce qui concerne le secteur "traditionnel" porte la proportion des actifs respectivement à 61 et 73 % ;
- les T.P. -Bâtiment, dont les activités sont connues pour leur rôle d'accélérateur, sont encore particulièrement faibles pour une ville en expansion (14).

(13) Malgré les efforts, les investissements publics de l'ordre de 100 millions sont consacrés essentiellement à l'entretien des infrastructures de transport, à la construction d'un bâtiment hospitalier et à l'encadrement rural. Ces deux dernières activités sont financées par l'aide étrangère.

(14) Voir en deuxième partie "Croissance et effets".

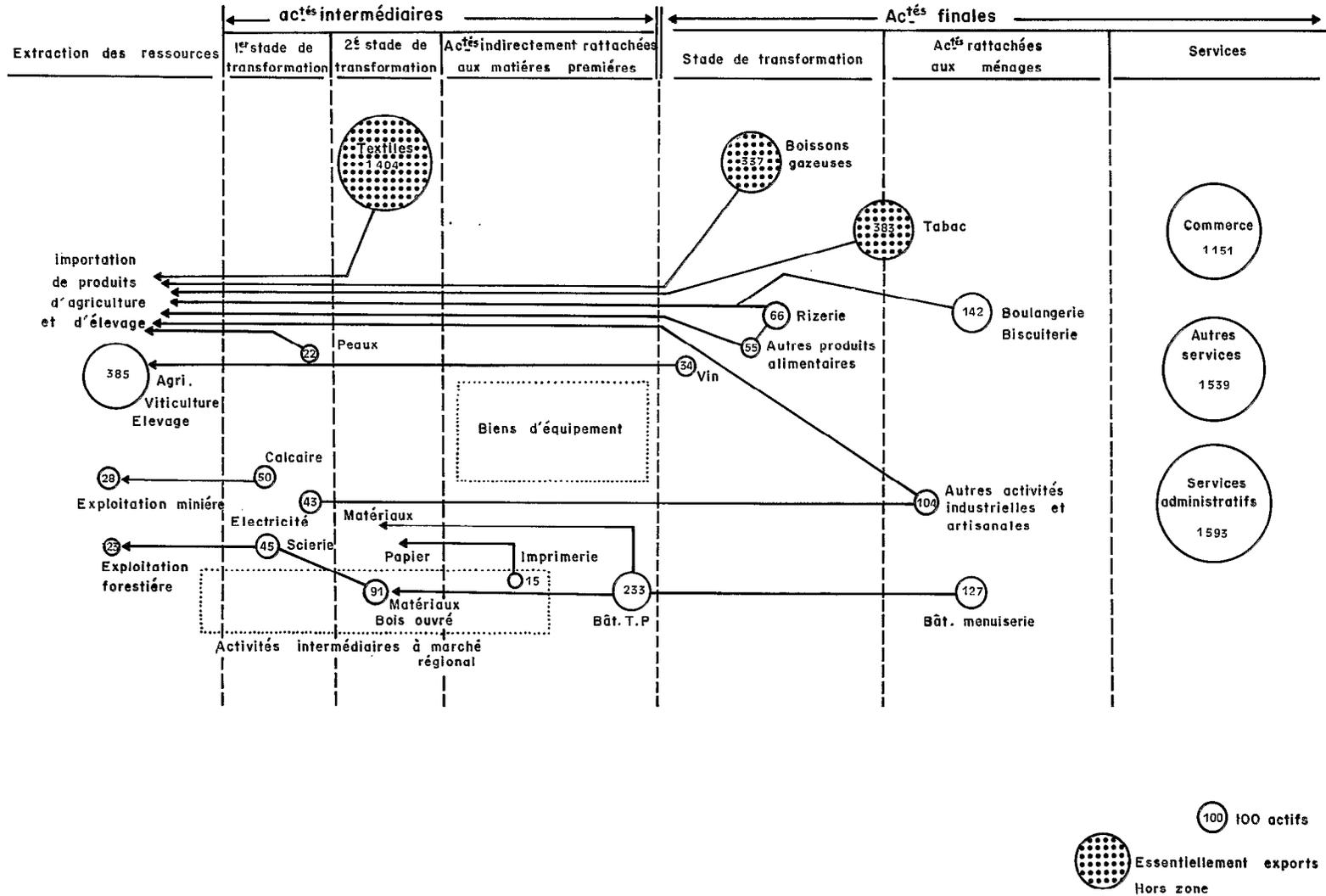


Figure 3a - Antsirabé 1966 - Structure de production (en terme d'actifs)

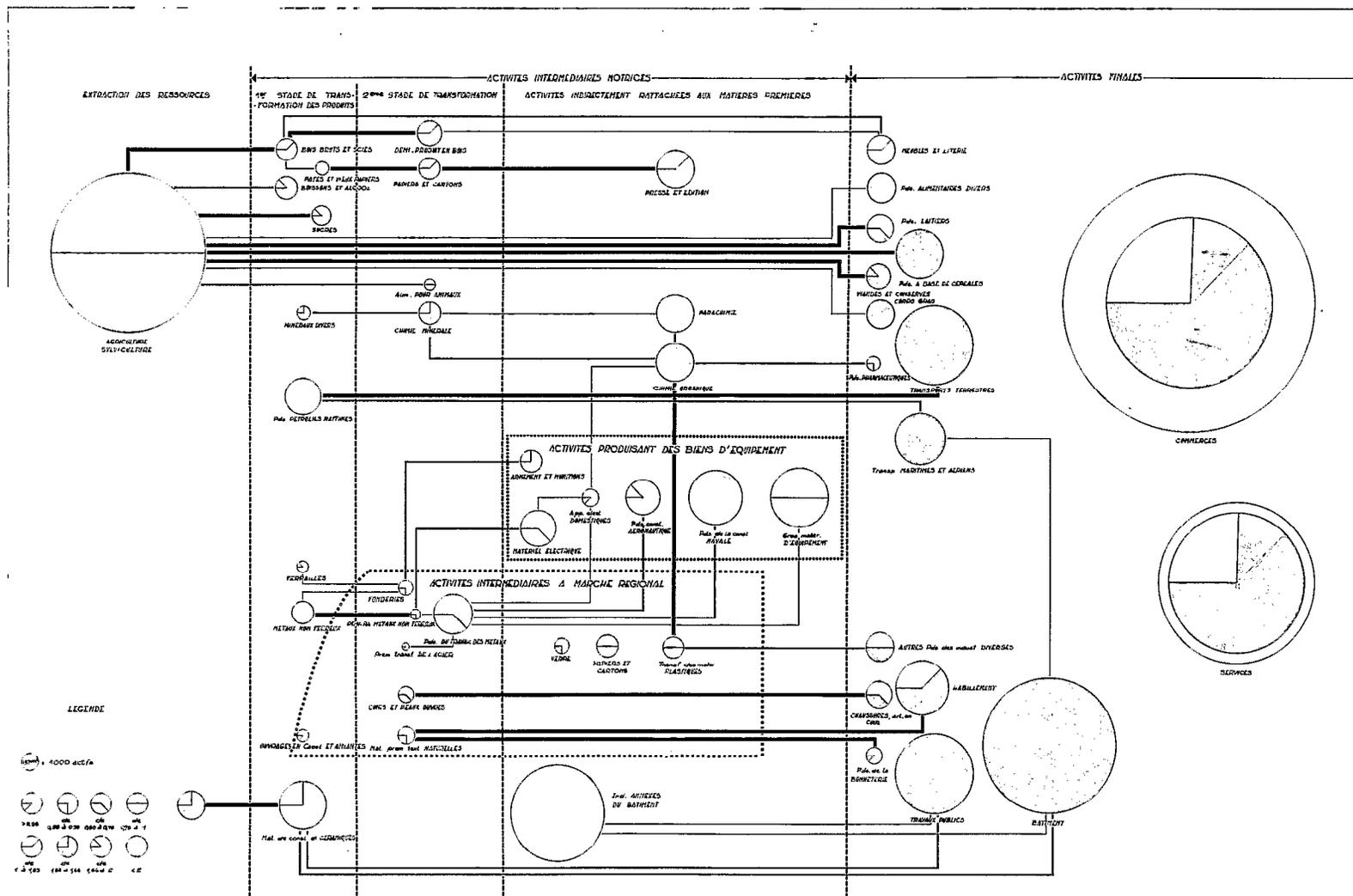


Figure 3c - Schéma de structure de l'économie de la région Provence-Côte d'Azur
(Source : Centre d'Economie Régionale de l'Université d'Aix-Marseille)

Par contre, les activités du bâtiment sont les seules qui marquent une certaine continuité sur toute la chaîne des stades de transformation : forêt, scierie, bois ouvré et matériaux, menuiserie, bâtiment. Quant aux autres activités, elles sont interrompues à un certain stade de transformation sommaire, ou appliquées à l'acheminement direct du produit brut à la production finale. La production intermédiaire est pratiquement inexistante. C'est ainsi que cette figure 3a ne comporte que des "fils de chaîne" mais pas de "fils de trame", le "tissu urbain" n'est pas encore tissé dans cette situation précise et réelle ; encore, la plupart des "fils de chaîne" sont-ils sectionnés.

La carence de cette trame industrielle et urbaine signifie que :

- la production de la ville dépend pour une très grande partie de biens et services de l'extérieur notamment en ce qui concerne les produits semi-finis et les services aux entreprises ;
- la courroie de transmission qui entraîne la promotion des petites entreprises et exploitations individuelles fait défaut et, par là même, l'intégration des activités motrices à l'ensemble urbain reste à réaliser.

Il en résulte un cloisonnement étanche entre les différentes activités et les catégories d'entreprises.

2 - Cloisonnement des activités et des entreprises

Sur le plan du cloisonnement on peut classer les entreprises de la ville en trois grandes catégories, compte tenu de leur taille, de leur mode d'organisation et de gestion, de leur clientèle et de leur rayon d'action :

- les entreprises modernes,
- les services socio-culturels,
- et les exploitations individuelles de services urbains et de l'artisanat.

Les entreprises modernes, à la fois exportatrices et finales, comprennent les grandes et moyennes entreprises qui peuvent être elles-mêmes subdivisées en trois sous catégories non cloisonnées :

- les industries modernes ou rénovées composées des industries de pointe et des autres petites industries récemment créées. Ces deux genres d'industrie constituent l'ossature moderne de la production industrielle de la ville ;

- les entreprises coloniales ou entreprises anciennes dans la transformation alimentaire (rizeries en particulier), les compagnies commerciales et certains autres services (hôtellerie). Ces entreprises conservent encore leur vieille organisation de production et de distribution. Leur clientèle reste toujours la même que pendant la période qui précède l'industrialisation de la ville. Les compagnies commerciales distribuent dans les limites de la ville et de sa banlieue une partie de la vente locale des entreprises industrielles. Malgré ces faibles relations, la capacité financière de ces entreprises pourrait leur permettre une reconversion rapide si elles l'avaient voulue. Il n'y a donc pas de cloisonnement systématique entre elles et les industries modernes ;

- les entreprises moyennes de TP-Bâtiment et les services modernes aux ménages (à l'exclusion des services socio-culturels) et les transports de marchandises. Ces entreprises moyennes appartenant à des particuliers ou à des familles ont pu, dans l'ensemble, adapter leur organisation à l'expansion de la production de la ville ; leur développement est étroitement dépendant de la croissance industrielle tant pour la consommation intermédiaire des entreprises (transport, bâtiment, services) que pour la consommation des ménages salariés de la ville dont la masse salariale n'a cessé d'augmenter depuis six ans (10 % par an en moyenne entre 1960 et 1963, 15 % entre 1963 et 1966, soit 12,5 % entre 1960 et 1966). La modernisation de

la plus grande partie de ces entreprises en a fait les principales bénéficiaires de la croissance industrielle de la ville et par là-même elles se placent dans le secteur urbain dynamique.

Cet ensemble d'entreprises modernes constitue la base de l'économie urbaine qu'elle domine non seulement par sa puissance (15) mais aussi par son mode de gestion et ses facultés de reconversion. Signalons enfin que ces entreprises modernes appartiennent presque exclusivement aux étrangers.

Les services socio-culturels sont, soit confessionnels, soit malgaches. Les professions libérales sont exclusivement malgaches (16). Le développement de ces services dépend de l'augmentation de la masse salariale et de la croissance démographique de la ville. Leur clientèle est constituée dans sa presque totalité par les ménages malgaches moyens. Les hauts fonctionnaires malgaches et les étrangers préfèrent, soit les services publics qui sont mieux équipés et encadrés (enseignement et santé), soit les services sanitaires publics et privés de Tananarive. Les Malgaches à faible revenu, le groupe "traditionnel", s'adresse aux services publics et confessionnels d'Antsirabe pour des raisons de coût et d'appartenance confessionnelle. Les écoles privées non confessionnelles sont surtout des écoles de "rattrapage". Il n'y a qu'une seule école privée de formation professionnelle (secrétariat). Les services juridiques et les cabinets d'affaire sont encore à l'état embryonnaire.

Quel que soit le genre d'activité, ces services requièrent un certain niveau de qualification professionnelle du chef d'entreprise ou de l'exploitant (17). Mais leur organisation ainsi que leurs équipements ne leur permettent pas encore d'attirer la clientèle du groupe des privilégiés. D'un autre côté les coûts des services privés non confessionnels sont trop élevés pour le groupe des pauvres. Leurs activités sont nettement limitées par rapport à la taille de la ville :

- 5,4 % des actifs,
- 1,5 % de la valeur ajoutée,
- 1,5 % des capitaux.

Malgré cette faiblesse quantitative, ces services n'en représentent pas moins des qualités techniques et économiques :

- leurs activités sont entièrement intégrées à la ville et se situent à mi-chemin entre le groupe moderne dominant et les défavorisés. Il s'agit donc du secteur urbain évolué ;
- leur capacité tant du point de vue professionnel que du point de vue de la faculté d'évolution doivent leur permettre une expansion rapide, expansion pouvant servir de modèle au secteur transitoire tout en abolissant leur cloisonnement par rapport à celui-ci et par rapport au secteur moderne.

Les exploitations individuelles sont toutes groupées dans le secteur dit "traditionnel" ou transitoire. Avec seulement 1,2 % du capital et 9 % de la valeur ajoutée de la ville, ces exploitations occupent 30 % des actifs et participent pour 22 % aux revenus distribués aux ménages. La productivité de ce secteur est donc particulièrement faible ; son patrimoine de production comprend surtout des services urbains qui immobilisent les deux tiers de son capital, l'autre tiers se partageant entre l'agriculture et l'artisanat.

Son isolement par rapport aux autres secteurs vient surtout de ce que :

- son système de production et sa technique de gestion sont encore ceux de l'économie rurale traditionnelle transposés en ville dans le cadre d'une économie moderne évoluée ;
- ses facultés d'évolution tant techniques que financières font défaut ;
- la tendance à la consommation est pratiquement nulle chez sa clientèle (le groupe des pauvres).

(15) 90 % de la valeur ajoutée, 72 % des capitaux et 95 % des investissements de 1966.

(16) Depuis 1968, deux Européens sont revenus s'installer à Antsirabe.

(17) Il existe cependant des écoles privées dont les responsables officiels sont des prête-noms.

Il demeure donc essentiellement une économie de subsistance et fonctionne comme un auxiliaire non indispensable du système économique urbain. Paradoxalement le retrait de l'Armée (1963-1965) a fait de ce secteur sa première victime alors qu'il ne bénéficie que d'une très petite partie de la croissance urbaine.

Dans ces conditions, son avenir dépendra de la promotion des entreprises.

3 - Promotion des entreprises

Tant qu'il n'y aura pas de promotion des entreprises dans toutes les catégories, le cloisonnement entre ces dernières demeurera aussi impénétrable et, partant, l'intégration urbaine n'aura pas lieu.

Dans l'ensemble des catégories d'entreprises que nous avons définies dans un paragraphe précédent, on peut estimer que :

- d'une part, dans la première catégorie ou catégorie dominante, les entreprises de pointe ont permis la promotion des entreprises individuelles modernes dans les transports de marchandises, le bâtiment, le commerce de détail moderne et les services (réparation d'automobiles en particulier). Les anciennes entreprises de commerce de gros et de transformation de produits agricoles n'ont pas suivi le mouvement d'expansion malgré leur capacité de reconversion ;
- d'autre part, les services socio-culturels et juridiques, malgré le bénéfice tiré de la croissance urbaine et leur capacité de modernisation, ne sont pas encore convenablement équipés pour atteindre les différentes couches de la population urbaine. Leur promotion dépendra non seulement de la situation économique de la ville (augmentation de salaire et de revenus, croissance à long terme) mais aussi et surtout de leur désir, ou non, de participer au mouvement de modernisation ;
- le secteur "traditionnel" enfin, qui reste en marge de ce mouvement mais dont le poids en actifs est si important, pose un problème fondamental.

En définitive, c'est de ces deux derniers secteurs que dépendra le dynamisme de l'ensemble de la ville, car ils occupent plus de 30 % des actifs de la ville. Toutefois les problèmes se posent de façon moins fondamentale pour les services socio-culturels et juridiques que pour le secteur traditionnel qui est réellement le centre du problème.

Le blocage du secteur "traditionnel" est dû à deux principaux facteurs : d'une part le processus historique de développement urbain, et d'autre part le système de production du dit secteur, système qui découle en grande partie du premier facteur.

Dans la troisième partie de cette synthèse, un chapitre est consacré aux étapes de développement de l'économie urbaine qu'on peut résumer comme suit :

- sur une économie rurale de subsistance, s'étaient greffées des unités de transformation de produits agricoles destinés essentiellement à la métropole colonisatrice en échange de ses produits manufacturés. Un marché était ainsi créé, l'économie de subsistance devenait économie marchande avec l'introduction du système monétaire, intégrée à celle de la Métropole : ce fut l'économie coloniale ;

- venait ensuite le mouvement d'industrialisation de la ville à partir de 1963. Certaines anciennes industries ont été modernisées ou reconverties, ce qui a permis une croissance économique élevée (12 % par an) et un développement de l'ensemble urbain, mais ni la structure de production ni la structure économique n'ont été fondamentalement transformées, la promotion des petites entreprises n'a pas été mise en cause.

Dans ces conditions, les petites exploitations individuelles vivent en marge du développement de l'économie urbaine et s'identifient avec le secteur malgache dont la quasi-totalité des exploitations (18) appartiennent au secteur "traditionnel".

Si le processus historique n'a pas favorisé ou permis la promotion de ce secteur, la capacité de celui-ci a contribué grandement à limiter cette promotion. Les principaux défauts intrinsèques de ce secteur sont au nombre de trois :

- volume et orientation du capital,
- technique de production et de gestion,
- comportement économique du chef d'exploitation.

Avec 93 % de la population urbaine, les Malgaches ne détiennent que 10 % des capitaux (19) et ne produisent que 12 % de la valeur ajoutée de l'économie urbaine, et cela avec le tiers des actifs de la ville. Ces proportions déterminent le niveau technique de production et la productivité par actif du secteur malgache. De plus, les toutes petites exploitations individuelles de l'artisanat et des services urbains ainsi que la spéculation immobilière (20) occupent la plus grande partie des activités du secteur :

- 79 % des actifs,
- 80 % du capital,
- 88 % de la valeur ajoutée.

La spéculation immobilière absorbe à elle seule 58 % des capitaux malgaches. Ces chiffres indiquent l'importance des activités traditionnelles pour lesquelles toute promotion est impossible dans la situation conjoncturelle et structurelle actuelle.

Tableau 5

Structure de production des exploitations malgaches

Désignation	nombre d'expl.	Actifs		Capital			Valeur ajoutée		
		nombre	%	10 ⁶ FMG	%	%	10 ⁶ FMG	%	%
a) Exploitations moyennes modernes	3	36	1,7	25,1	5,5	13,0	7,9	2,0	2,3
b) Services socio-culturels et juridiques	24	137	6,6	31,5	6,9	16,4	27,0	6,7	8,0
c) Transports	157	266	12,9	81,4	17,8	42,3	52,0	13,3	15,4
d) Artisanat et autres services urbains	960	1 629	78,8	54,5	11,8	28,3	251,0	64,4	74,3
Ensemble		2 068	100	192,5	42,0	100	337,9	86,4	100
e) Immobilier	1 079	*		265,0	58,0		53,6	13,6	
Total	2 223**		100	457,5	100		391,5	100	

* Ces 1 079 propriétaires sont comptés dans les autres catégories socio-professionnelles à cause de leurs activités multiples.
 ** Pour 111 entreprises étrangères.

- (18) Outre les services socio-culturels et juridiques, il existe seulement trois exploitations familiales malgaches qui se sont élevées au niveau des entreprises moyennes modernes. Nous y reviendrons.
 (19) En ce qui concerne la capitalisation de la rente foncière, voir en troisième partie le chapitre 2.
 (20) La spéculation immobilière du secteur malgache, foncièrement inflationniste, ne peut être considérée comme un accélérateur de la croissance. Voir complément d'analyse dans la troisième partie.

Les problèmes d'ordre qualitatif sont aussi déterminants que les chiffres du tableau 5. Pour la presque totalité des exploitations c) d) et e) il n'existe aucune comptabilité. Quelques-unes d'entre elles ont "fabriqué" un livre de comptes destiné à être présenté, le cas échéant, à l'inspecteur des impôts. Il n'y a donc aucune gestion ni financière ni technique. Dans ces conditions, il leur est impossible de faire des prévisions, de satisfaire à la demande de leur clientèle et encore moins de respecter les termes du contrat écrit ou verbal passé avec cette dernière (21).

Certains exploitants sont aussi traumatisés par la puissance du capital étranger à tel point qu'ils sont persuadés que "pour atteindre un niveau plus haut, il leur faudra beaucoup de capitaux, comme ils ne peuvent pas en avoir devenir une entreprise moyenne moderne leur est à jamais interdit".

Et pourtant, les Indiens, Pakistanais, Grecs, Arabes, Chinois, Italiens, Réunionnais et Mauriciens émigrés à Madagascar n'avaient pas apporté avec eux des fortunes. Ils ont presque tous maintenant des entreprises modernes. A Antsirabe même, la plus grande entreprise industrielle, la plus grande entreprise commerciale à activités multiples et même la plus grande charcuterie appartiennent à des émigrés : ces exemples n'ont été ni médités, ni suivis.

En définitive, seules trois exploitations malgaches ont pu se moderniser et devenir des entreprises moyennes modernes (voir a) dans le tableau 5). Deux d'entre elles sont dans le commerce spécialisé et la troisième est une scierie-menuiserie s'appuyant sur une activité forestière. Malgré la très faible proportion de leur activité dans la ville (22), leur existence confirme une fois de plus que la promotion d'entreprise est avant tout une question de gestion et de technique de production. Mais il convient de préciser enfin que la promotion rapide de deux de ces trois entreprises a été due aussi en partie à la position politique des chefs d'exploitation. La troisième entreprise a su tirer parti de la situation du moment, mais il lui reste à améliorer encore davantage sa technique de production.

(21) Non respect de la qualité, de la quantité et des délais de livraison de la commande, voitures de transport en commun non assurées, arrhes et avances versées à la commande disparaissant avec le fournisseur : quelques exemples parmi tant d'autres.

(22) 0,7 % de capitaux et 1 % de la valeur ajoutée de la ville.

Deuxième Partie

CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE URBAINE

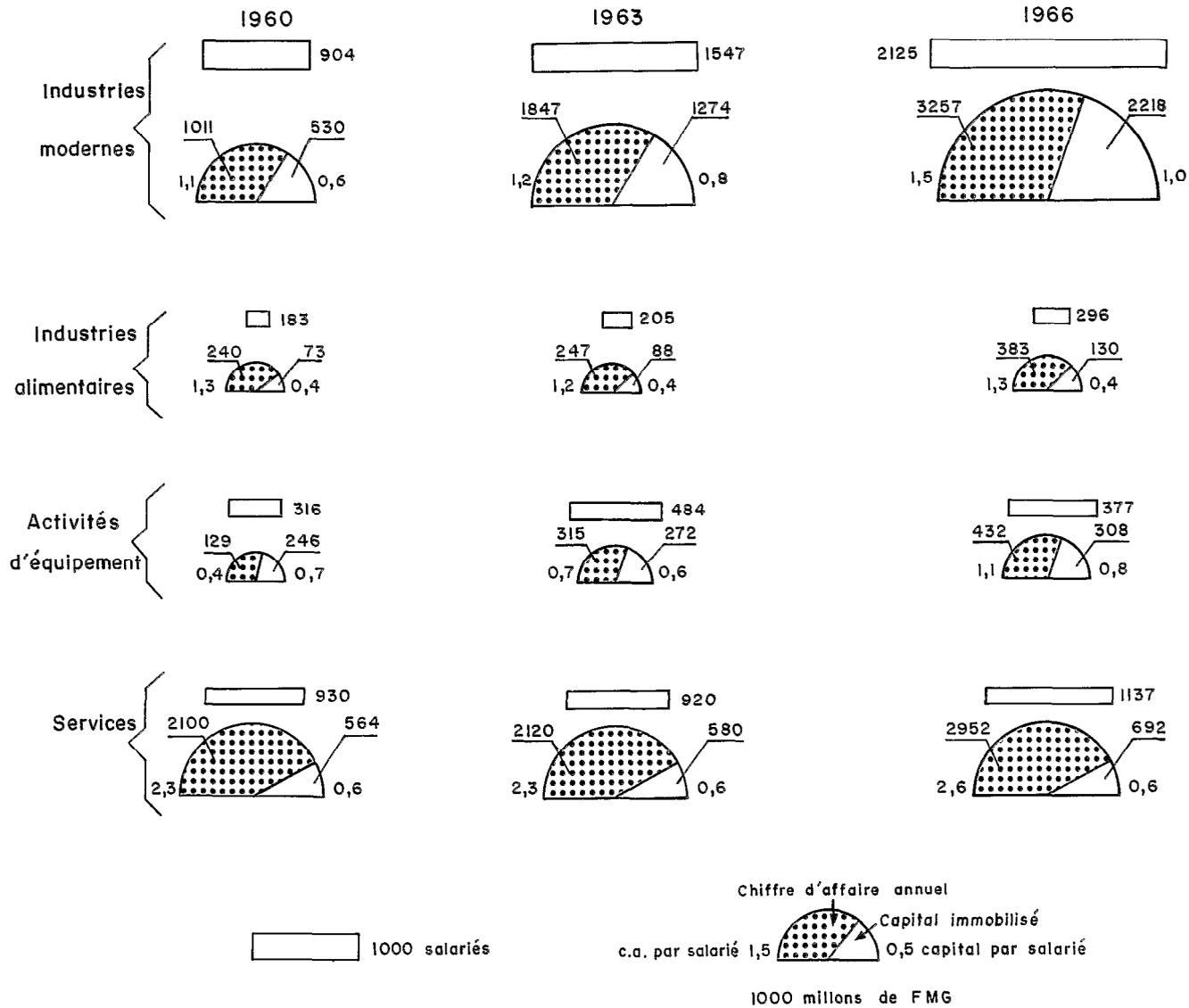


Figure 4 - Croissance du Secteur moderne

La croissance de l'économie urbaine est le fait du secteur moderne. L'évolution du secteur "traditionnel" transitoire ne peut être quantifiée (23), mais, étant donné le nombre d'exploitations ayant disparu entre 1963 et 1965 (24) par suite du retrait de l'Armée, on peut en déduire que ce secteur a régressé durant cette même période.

1 - CROISSANCE DIFFÉRENTIELLE

Les industries de pointe sont réellement le moteur de la croissance, le développement des activités satellites en dépend. La croissance des anciennes industries alimentaires est subordonnée non seulement aux variations des récoltes, mais aussi et surtout à leur infrastructure de production (cf. figures 4 et 5).

Tableau 6
Taux moyen annuel de croissance du secteur moderne (en %)

	1960-1963	1963-1966	1960-1966
Activités industrielles	18,7	20,3	19,6
dont Industries de pointe	22,3	19,6	21,0
Industries alimentaires anciennes	0,9	15,7	8,0
Autres industries	21,0	59,0*	39,0
Activités satellites	2,9	11,6	7,2
dont Equipement	34,7	11,1	22,4
Services	0,3	11,6**	5,7
Ensemble du secteur moderne	9,4	15,8	12,3
* Deux sur quatre entreprises ont été créées en 1963.			
** Modernisation des transports et T. P.			

Les activités de Services n'ont pas suivi le rythme de la croissance industrielle en raison du poids important du commerce de gros. En effet, ce commerce conserve encore son ancien système d'organisation et de ce fait n'a pas suivi l'expansion industrielle de la ville (25). La croissance de ce secteur est due surtout aux transports, aux services de réparations d'automobiles et à un degré moindre au commerce de détail moderne.

(23) Carence d'une comptabilité de gestion.

(24) Surtout les bars, épiceries et location de voitures à bras et de cycles.

(25) Les entreprises industrielles organisent elles-mêmes leurs propres agences de distribution implantées dans tous les centres urbains de l'Ile. Pour la ville d'Antsirabe-même, seule une partie de leurs ventes est passée par le commerce de gros.

Le secteur d'équipement doit son développement accéléré à l'implantation et à la modernisation des industries modernes. Entre 1960 et 1966, l'énergie électrique a multiplié sa production par 4,7 et les T.P. -Bâtiment par 2,2 et ceci malgré la faible expansion du secteur habitat malgache.

Pour l'ensemble du secteur moderne, son rythme d'expansion est réglé d'après le taux de croissance des industries de pointe qui sont en fin de compte le moteur et le régulateur du développement de ce secteur.

1 - Facteurs de croissance

Après une période d'attente et d'hésitation (26) entre 1960 et 1961, les industriels ont recommencé à investir en 1962 et ont ainsi lancé le mouvement d'industrialisation à partir de 1963, année où les équipements et l'infrastructure commandés l'année précédente entrèrent en production.

Tableau 7
Investissements et immobilisations totales

Activités	Investissement moyen annuel (en millions de FMG)			Indice des immobilisations (année de base : 100)		
	1960-1963	1963-1966	Indice	1963/1960	1966/1963	1966/1960
Industries	112,9	365,6	324	228	171	387
dont : Industries de pointe	103,5	333,1	322	236	171	406
Indust. alimentaires anciennes	9,4	12,5	133	122	148	183
Autres	-	20,0	2000	502	276	1380
Satellites	23,8	54,6	229	106	117	123
dont : Equipement	8,2	17,5	213	111	113	125
Services	15,6	37,1	237	103	120	123
Total secteur industriel	136,7	420,2	309	157	152	237

Pour la période 1963-1966, le secteur industriel participe pour 87% aux investissements du secteur moderne. Les seules industries de pointe représentent 79% de ces investissements. En 1966, les immobilisations s'élèvent à 2,1 milliards pour un total de 3,3 milliards, soit près des deux tiers des capitaux du secteur moderne et de l'ensemble des immobilisations de l'éco-

(26) Plus exactement de *wait and see* au moment de la proclamation de l'indépendance, suivie d'une année d'euphorie où eurent lieu des importations massives de produits manufacturés dont certains fabriqués dans le pays.

nomie urbaine (3,4 milliards). Le rythme annuel d'investissement de toutes les activités, équipement et transports en particulier, suit celui des industries de pointe.

Parmi les industries alimentaires anciennes, la création et la modernisation des boulangeries et d'une charcuterie exportatrice constituent la principale capitalisation nouvelle de cette période 1963-1966. Pour les autres industries dont certaines sont à mi-chemin entre l'artisanat mécanisé et l'usine, l'implantation d'une fabrique de bougies pour l'éclairage domestique et d'une entreprise d'extraction de la dolomite, a permis l'augmentation de capitaux dans cette catégorie de manufactures.

Les activités d'équipement et les transports (Services) ont augmenté sensiblement leur capacité de production alors que les autres services, notamment le commerce de gros qui détient près de la moitié des capitaux des services, n'ont pas suivi le mouvement de modernisation.

L'agriculture et le secteur "traditionnel" n'ont pratiquement pas capitalisé au cours de ce début d'industrialisation.

Cette brève analyse de capitalisation nous permet, non seulement de retrouver le taux différentiel de croissance, mais aussi de comprendre, par la suite, dans un paragraphe prochain, la localisation des effets d'entraînement de cette croissance.

2 - Marché intérieur et croissance

Les produits fabriqués par les industries d'Antsirabe sont destinés essentiellement au marché intérieur en remplacement des produits importés :

- les textiles, les bougies et le tabac à mâcher pour les campagnes,
- les eaux gazeuses et les cigarettes pour les villes.

Etant donné que le prix et la qualité des produits d'Antsirabe sont légèrement inférieurs aux produits étrangers, il leur est facile d'atteindre le marché intérieur, notamment en ce qui concerne les consommateurs à faible revenu tant en ville qu'à la campagne.

A l'exception de l'année 1965 où il y a eu une mauvaise récolte de riz, principale production agricole de la région, les industries de pointe ont augmenté leurs ventes entre 22 et 30 % d'une année sur l'autre depuis 1963 (1963 : 23 %, 1964 : 30 %, 1965 : 7 %, 1966 : 22 %).

Ce marché privilégié a permis aux activités de pointe d'accumuler des disponibilités financières pour maintenir leur rythme d'investissement qu'elles accélèrent en 1966 (470 millions en 1966 contre 103 millions en moyenne en 1960-1962 et 289 en 1963-1965). L'accélération des investissements en 1966, appuyée par un nouvel effort en 1967, concerne surtout la modernisation des équipements de production en vue d'améliorer la qualité des produits et par là-même soutenir leur compétitivité sur les marchés urbains. En effet, les débouchés ruraux n'augmentent que très faiblement alors qu'en ville la concurrence des importations (produits textiles en particulier) limite la distribution des produits fabriqués dans le pays (27).

Il apparaît donc qu'il est nécessaire de gagner les villes, et pour plus tard les marchés étrangers, pour que le rythme de croissance élevé réalisé depuis six ans puisse être maintenu.

(27) Grâce au coût de transport des importations, les boissons gazeuses d'Antsirabe échappent pratiquement à la concurrence étrangère.

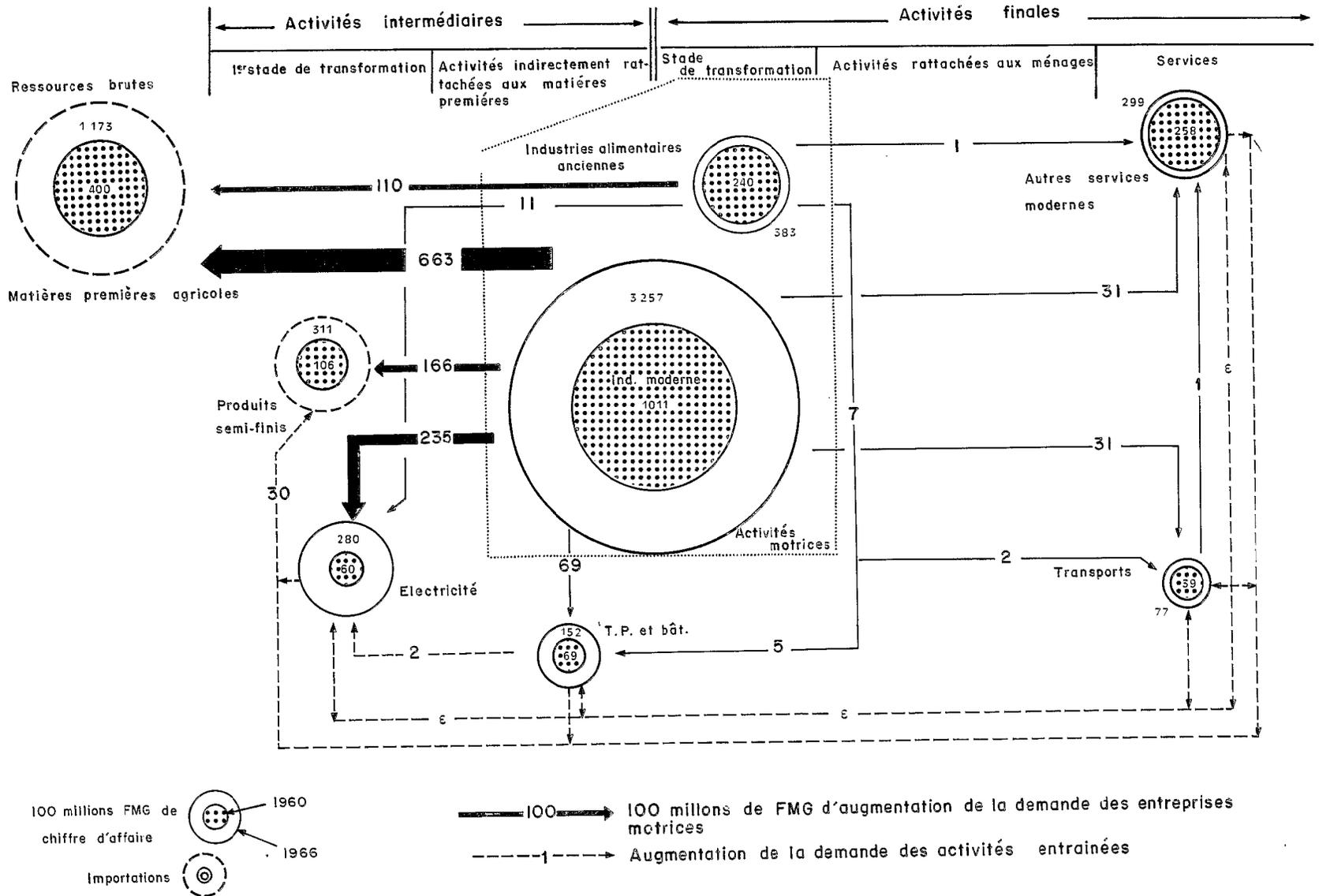


Figure 5 - Induction de croissance à partir d'activités motrices

2 - IMPACT DE LA CROISSANCE

Une croissance ne pourra être décisive pour le développement économique que si ses effets contribuent à moderniser la structure socio-économique et, par là même, créent les conditions favorables à un processus cumulatif de croissance accélérée et soutenue. Antsirabe a commencé son industrialisation à partir d'une économie exportatrice de produits agricoles, avec une structure urbaine dualiste et un hinterland en stagnation face à la concurrence de la capitale et des produits étrangers. De plus, l'implantation du centre industriel et la mise en place d'importants moyens financiers se sont réalisés dans un temps très court (trois ans) ; ce greffage est donc concentré dans le temps et dans l'espace. Dans ces conditions, les effets de modernisation de l'ensemble de l'économie à partir de la croissance des activités motrices constituent la condition *sine qua non* du processus cumulatif de croissance générale.

1 - Localisation des effets de la croissance (cf. figure 5) (28)

Les effets d'entraînement et d'induction sont diffusés presque exclusivement par les activités directement exportatrices (97,5 %). Les activités satellites, principales bénéficiaires de ces effets, n'y participent que pour 2,5 % de l'augmentation de la demande intermédiaire entre 1960 et 1966.

Parmi les activités exportatrices, les activités motrices sont les grands diffuseurs de croissance avec 88 % de l'augmentation de la demande. Les industries alimentaires anciennes, avec 10,6 % du chiffre d'affaires industriel, n'ont augmenté que de 9,5 % leur demande de matière première. De plus, cette demande intéresse davantage l'extérieur, c'est-à-dire les pays étrangers et les autres régions de Madagascar en dehors de l'hinterland d'Antsirabe (paddy et farine de blé). Il en est de même pour la demande des activités de pointe (69 % vers l'extérieur).

Ainsi donc l'extérieur reçoit 71,5 % de l'accroissement des flux, ce qui caractérise l'ouverture de l'économie urbaine. Les produits semi-finis viennent de l'étranger, même s'ils ont été transformés à Tananarive ou Tamatave (carton et emballage, plaques de tôle et tôles ondulées). Les produits bruts concernent essentiellement le coton, le tabac et le riz (Tuléar, Majunga, région de Betafo, Ambositra et Ambohibary).

Vers l'intérieur, les effets de croissance se localisent surtout au profit des activités satellites :

- Energie pour la production amont,
- T. P. et Bâtiment pour l'équipement et l'infrastructure,
- Transports pour la distribution et l'approvisionnement.

Les services de réparations ont commencé à suivre le mouvement d'expansion, mais le commerce de gros, détenu par les Compagnies coloniales et par des Sociétés familiales, n'a pas évolué dans le sens de la croissance. Il en est de même pour le secteur individuel transitoire. Cette forme de localisation des effets de croissance est typique de l'économie sous-développée où la courroie d'entraînement ne relie le moteur qu'à ses organes d'alimentation, les autres pièces de la machine économique étant bloquées.

Pour un pays sous-développé qui commence son industrialisation, la productivité est le facteur primordial de son processus cumulatif de croissance. Or, le tableau 9 montre que

(28) Ce schéma, comme celui de la structure de production, place les activités selon leur stade de transformation amont-aval.

l'augmentation de la productivité de l'ensemble du secteur moderne est faible. La stagnation des industries alimentaires anciennes et du commerce de gros a réellement empêché de croître les industries de pointe, les activités d'équipement et les transports et d'imprimer ses effets sur l'ensemble du secteur moderne dont la productivité a régressé de 1 % par an entre 1960 et 1963.

Tableau 8
Augmentation de la demande intermédiaire entre 1960 et 1966 (en millions de FMG)

	Activités			Total	Pourcentage	
	modernes	aliment. ancien.	satellites			
Bénéficiaires de l'intérieur						
Energie	235	11	2	248	64,0	
T. P. et Bâtiment	69	5	-	74	19,0	
Transports	31	2	-	33	8,5	
Services	31	1	1	33	8,5	
Ensemble "intérieur"	366	19	3	388	100,00	28,5
Pourcentage	94,4	4,8	0,8	100		
Bénéficiaires de l'extérieur						
Produits bruts	663	110	-	773	80,0	
Demi produits	166	-	30	196	20,0	
Ensemble "extérieur"	829	110	30	969	100,00	71,5
Pourcentage	85,6	11,3	3,1	100		
Total	1 195	129	33	1 357		100
Pourcentage	88,0	9,5	2,5	100		

Tableau 9
Taux moyen annuel d'augmentation de la productivité (en %)

	1963/1960	1966/1963	1966/1960
Industries de pointe	3,5	10,5	6,9
Industries alimentaires anciennes	- 1,9	1,6	≈
Autres industries	11,2	30,0	20,2
Ensemble industries	1,3	8,0	4,7
Equipement	17,0	21,0	18,7
Services	0,6	4,8	2,5
dont : Transports	6,8	22,3	15,1
Commerce de gros	- 5,1	6,6	- 0,1
Ensemble satellites	- 0,6	8,6	3,8
Total du secteur moderne	- 1,0	8,6	3,7

Si l'on ajoute à ces activités en stagnation le secteur "traditionnel" transitoire qui a régressé depuis le retrait de l'armée française en 1963, on arrive à conclure que 15 % des activités de la ville n'ont pas été concernés par les effets de la croissance industrielle (15 % de production, avec 14 % de la valeur ajoutée et 31 % du chiffre d'affaires).

Dans le système urbain, la croissance industrielle intéresse surtout les salariés du secteur moderne et l'administration. Les salariés du secteur moderne ont vu leur nombre augmenter de 9 % et le salaire moyen de 3 %, soit une augmentation de la masse salariale de 12 %. Les impôts et taxes directes et indirectes (29) perçus par l'administration doivent permettre à la ville d'avoir un compte administratif extérieur largement excédentaire malgré l'hypertrophie du secteur public.

2 - Effets induits et relance motrice

Le processus cumulatif de croissance en économie sous-développée plus qu'en toute autre économie, est directement fonction des effets de création induite et de relance motrice. Ces effets permettent la diversification de la production, l'intégration urbaine, le progrès technique qui, à leur tour, créent une structure d'accueil (réforme de la structure économique urbaine) et un espace économique (rayonnement spatial) favorable à la croissance.

Ce qui suppose pour le système urbain intérieur une redistribution sociale correcte des revenus, l'augmentation et l'orientation de la consommation dans le sens de la croissance et, d'autre part, des influx de l'extérieur et de l'hinterland. L'ensemble de ces actions doit contribuer aux créations induites dont les effets diffusés permettent la relance motrice.

Dans le schéma ci-après (figure 6), élaboré d'après les réalités observées et compte-tenu de la politique économique du pays, on observera la faiblesse des éléments fondamentaux devant permettre des créations induites (en tiretés) et la carence de ces éléments (en pointillés).

D'après ce schéma, les facteurs fondamentaux de créations induites font défaut :

- augmentation de la capacité de production industrielle, des activités du bâtiment et des services urbains,
- apports extérieurs.

Seuls, les investissements intérieurs permettront la relance qui est centrée, depuis 1967, surtout sur la productivité. La modernisation de la structure et la diversification de la production ne sont pas concernées. Outre la défaillance de cette structure d'accueil intérieure, l'apport extérieur est pratiquement nul, bien que les transferts tant privés que publics aient diminué considérablement la capacité de financement de l'économie urbaine (voir paragraphe ci-après). Ainsi donc, l'ouverture de cette économie est réalisée à ses dépens, empêchant par là-même sa croissance qui lui permettra, à son tour, d'être mieux intégrée et plus utile à l'économie nationale.

Pression inflationniste de la croissance

La pression inflationniste s'explique par :

a - le déficit chronique de la balance commerciale.

Les exportations ne couvrent que les deux tiers des importations. Les moyens de règlement international du pays sont les devises de la zone franc, la parité du FMG est maintenue à 2 centimes français alors que réellement le FMG se situe bien au-dessous de cette parité. Ce système de paiement international se répercute sur l'ensemble de l'économie malgache par un surprix des marchandises. Pendant ce temps, les prix des produits agricoles,

(29) Les taxes indirectes sur marchandises importées ne sont pas comptées dans nos schémas de flux.

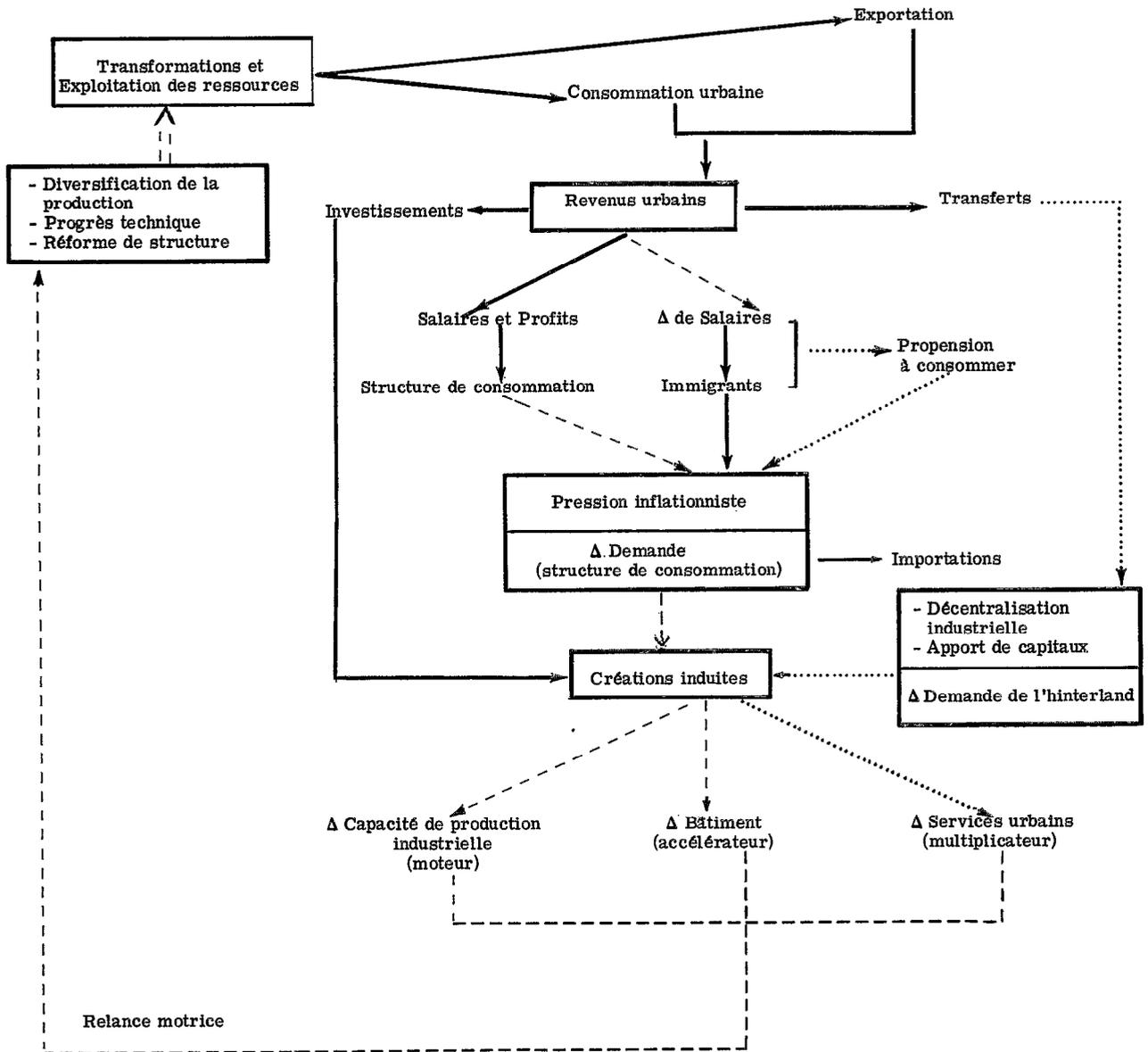


Figure 6

principal moyen d'échange du pays, sont très bas, entraînant ainsi la faible productivité du travail agricole et la détérioration du pouvoir d'échange de la production rurale. De plus, pour pouvoir exporter du riz, principale exportation de Madagascar, le Marché Commun Européen doit subventionner cette exportation (30). En résumé, la source de l'inflation est constituée par le surpris des marchandises, la subvention à l'exportation et donc par la faiblesse du pouvoir d'échange de la production rurale qui occupe 85% de la population du pays.

(30) La subvention s'élève à plus du tiers des cours mondiaux (35 anciens francs pour 96 A. F. le kg).

b - la spéculation immobilière, fléau des "villes de lumière" en voie d'industrialisation.

L'accroissement de la masse salariale attire les migrants ruraux vers la ville alors que celle-ci n'a pas de plan d'urbanisme et que sa capacité d'habitat est nettement limitée (31). L'augmentation excessive de la demande fait monter les loyers tant pour les étrangers que pour les malgaches. C'est dans le groupe des salariés malgaches à faible revenu, sans "parents" en ville, dépourvus de toute protection du pouvoir public que la spéculation devient anti-économique (32). En effet, les logements de cette catégorie ne contribuent, ni à l'amélioration de la condition matérielle des travailleurs, ni à développer les activités du bâtiment et des équipements urbains. Ils accentuent par contre la spéculation et, par là-même, aggravent l'inflation qui est un frein au processus de croissance (33).

c - à l'inflation monétaire et à l'inflation spéculative, vient s'ajouter l'inflation "préproductive et parasitaire". La presque totalité des exploitations individuelles malgaches appartient au secteur des services urbains dont la clientèle est constituée par les ménages à faible revenu. La productivité par actif de ce secteur équivalait seulement au cinquième de celle des services modernes, eux-mêmes en stagnation. Ces actifs comme ceux de l'ensemble du secteur "traditionnel" sont en réalité des chômeurs partiels et déguisés. Ils vivent en marge de la croissance urbaine et en dehors du processus cumulatif de croissance dont paradoxalement leur vie dépend. Ils sont donc des "marginiaux" mais leur nombre est si important que la croissance générale a été freinée et qu'elle risquera un jour ou l'autre d'être bloquée (2021 sur 6059, soit 32,8%) (34). Le parasitisme urbain a également un autre composant : le chômage. Dans la ville d'Antsirabe, un homme adulte apte au travail sur quatre est en chômage ; si l'on tient compte du chômage partiel, le rapport devient un sur trois. Ceci explique la prolifération des métiers de subsistance et des intermédiaires dans le commerce et même dans les transports de voyageurs (35). Pour les principaux produits ruraux, les prix de détail en ville s'élèvent à l'indice 236 contre 100 au producteur. Les frais de commercialisation ne s'élèvent qu'à 65 points au maximum.

L'inflation "préproductive" est engendrée par les besoins en numéraires des salariés comme des exploitations malgaches. Les avances sur salaire, les crédits à court terme et l'usure (36) font que le secteur malgache consomme avant la production et que sa consommation devient encore plus chère que le surpris déjà important, compte tenu des intérêts à payer. De façon indirecte, les salariés de ce secteur ont fait majorer le prix de leur consommation et aggraver l'inflation.

(31) Le premier et dernier plan d'urbanisme d'Antsirabe date de 1930 et ne concerne que la partie résidentielle et administrative de la ville actuelle.

(32) Le loyer mensuel des logements de 10 à 12 m² sans eau ni électricité est de 1 000 à 3 000 FMG ; à titre indicatif le salaire mensuel d'un manoeuvre est de 4 000 FMG. A titre de comparaison, le m² de surface habitable coûte deux fois plus cher pour un logement de manoeuvre que pour une villa avec jardin, dépendances et tout le confort.

(33) Entre 1960 et 1966, la spéculation immobilière a absorbé près de 80% des capitaux malgaches investis.

(34) Il convient de préciser que la situation de ce secteur découle non seulement des facteurs qui lui sont propres (capitaux, technicité, organisation) mais aussi et surtout du processus historique de l'économie urbaine (puissance du secteur moderne, absence de promotion des entreprises, dualisme de la structure urbaine).

(35) Démarcheurs des transports en commun.

(36) 84 % des salariés privés ont demandé des avances sur salaires. Les dépenses prévisibles (impôts, fêtes, nourriture, frais scolaires, dettes, achats, ...) représentent 73 % des acomptes. L'ensemble des avances représente 82 % du salaire moyen de ceux qui l'ont sollicitée. Ils vivent donc sur le mois suivant et certaines exploitations vivent sur l'année suivante comme l'indiquent les chiffres ci-après :

- disponibilités totales des exploitations malgaches après investissements et impôts	20,6 millions
- total des besoins	45,6 millions
dont - remboursement de crédits à terme : 36,0	
- financement des constructions : 9,6	
- soit un débit final de	25,0 millions

Quels que soient la forme et les composants de l'inflation, les effets de celle-ci limitent à la fois l'épargne et la propension marginale à consommer. Comme conséquences directes, la création induite est limitée, voire même annulée par certaines activités.

Faiblesses du système urbain

Les faiblesses du système urbain sont de trois ordres :

- faiblesse de la demande, notamment en ce qui concerne le groupe "traditionnel",
- structure de consommation du groupe "moderne" non inductive,
- faible augmentation de la demande de logements modernes et des services aux ménages.

Etant donné le niveau de revenu du groupe transitoire et la faible augmentation de salaire par travailleur (3 % par an de 1960 à 1966), la propension marginale de ce groupe à consommer est pratiquement nulle. La demande restera donc au niveau le plus bas en ce sens que ce groupe représente 86 % de la population urbaine de résidence habituelle mais ne dispose que de 44,7 % des revenus urbains et ne consomme que 48 % de la consommation totale, soit par personne et par jour en moyenne 73 FMG ou l'équivalent d'un paquet de cigarettes "locales". De plus, 58 % des personnes de ce secteur ne disposent que de 42 FMG par jour et 18,7 % n'ont que 23 FMG par jour (la consommation minima par tête et par jour peut être estimée à 70 FMG). Cette subsistance du groupe "traditionnel" ne peut en aucun cas contribuer à promouvoir des effets induits dans l'économie urbaine.

Le groupe "moderne", bien que disposant d'un revenu égal à six fois celui des pauvres, n'a pas produit des effets de création à cause de ses transferts et de la consommation de produits d'importation de l'étranger. Ces deux dépenses représentent près de la moitié des revenus du secteur (427 sur 885 millions de FMG). Si l'on y ajoute les transferts de fonds faits par les entreprises on atteint la somme de 855 millions de FMG, soit la valeur de 55 entreprises industrielles moyennes d'Antsirabe ; seuls les transferts s'élèvent à 517 millions représentant la valeur de 34 de ces mêmes entreprises. Ainsi donc, en ce qui concerne le processus cumulatif de croissance, la structure des dépenses est déterminante même quand il s'agit de revenu élevé (37). Rappelons que les ménages "modernes" sont les principaux bénéficiaires de la croissance urbaine. Ils reçoivent plus de la moitié des revenus distribués avec seulement 14 % des ménages.

La chute de la demande de logement moderne et des services aux ménages, chute due au retrait de l'armée française entre 1963 et 1965, est avantageusement remplacée par l'afflux du personnel de la coopération technique et de celui des industries. Mais à partir de 1967, la construction immobilière s'est ralentie et se stabilise au niveau de 10 villas modernes, un immeuble et 105 maisons malgaches mises en chantier par an. La durée des travaux est de dix-sept mois en moyenne (38). Les investissements annuels doivent s'élèver à 94 millions. Sur ces 94 millions d'investissement, seulement 42 concernent les activités de construction, le reste est réalisé par le propriétaire lui-même avec un apport éventuel de service artisanal. Il en résulte donc que la construction immobilière ne représente que 23 % du chiffre d'affaires des T. P. et Bâtiment, élément accélérateur de la croissance.

(37) Les produits importés de l'étranger représentent 44,6 % de la consommation des ménages modernes ; avec les services payés à l'extérieur, ce pourcentage en dépasse la moitié. Les produits fabriqués dans le pays n'y représentent que 10,4 %. Même dans la ville d'Antsirabe, la consommation de tissus fabriqués sur place ne s'élève qu'à 7,1 % de la consommation de produits textiles ou 1,2 % de la consommation des ménages. Par contre, les manufactures de cigarettes et tabac atteignent 36,7 % de la consommation urbaine de ces produits.

(38) A l'exception de trois villas construites par les entreprises modernes.

Les services aux ménages, élément multiplicateur d'emplois, dépendent surtout des effets de conjoncture et moins de l'expansion urbaine, étant donné la faiblesse du groupe transitoire et la structure des dépenses du groupe des privilégiés. Les services du secteur "traditionnel", ainsi que nous l'avons vu précédemment, ne peuvent être pris en considération en tant que facteur de croissance. Seuls les services modernes font l'objet de notre analyse. En économie avancée, les services résultent des effets induits et constituent le principal multiplicateur d'emplois. L'élévation du niveau de vie des travailleurs dans les activités motrices et dans les activités dérivées ou entraînées exige des services de plus en plus importants et diversifiés.

Tableau 10
Observations sur 100 nouveaux emplois créés

	France	Antsirabe
Activités de base	50	90
dont Activités motrices	18	80
Activités entraînées	32	10
Activités induites	50	10

Le tableau 10 nous dispense des détails ; il montre que, par des défauts de structure et de mode de consommation (volume et structure), l'ensemble des services aux ménages de la ville d'Antsirabé n'a pas contribué efficacement au processus cumulatif de croissance de cette ville. Seuls les services de réparation d'automobiles et le commerce de détail ayant modernisé leurs entreprises entre 1967 et 1968 seront en mesure de répondre aux exigences de la croissance urbaine.

En résumé, la croissance de l'économie urbaine est une croissance différentielle, réalisée sous la pression inflationniste et dans un cadre parasitaire. Bien qu'elle ait réanimé les différentes activités économiques de la ville et modifié quelque peu la structure de production (39), la croissance industrielle n'est pas encore en mesure d'engendrer le processus cumulatif de croissance indispensable à tout développement économique et social.

Le rayonnement spatial, autre facteur déterminant de ce processus, fait l'objet de la troisième partie.

(39) Les industries de pointe ont surpassé la production des entreprises anciennes.

Troisième Partie

**RAYONNEMENT SPATIAL DE
L'ÉCONOMIE URBAINE**

Le développement d'une économie urbaine n'est pas une fin en soi et ne peut donc être considéré comme telle. La raison d'être de cette économie, c'est, précisément, qu'elle est située dans le cadre d'un espace économique et géographique plus large qu'est la Nation. Et, à travers l'économie nationale, l'économie urbaine est également reliée à l'étranger. C'est dans ce sens que l'analyse du rayonnement spatial d'une économie urbaine permet à l'étude urbaine de dépasser son cadre restreint de micro-région et, partant, de donner à cette étude le sens qu'elle mérite.

Le rayonnement spatial de l'économie urbaine d'Antsirabé dépend d'une part du processus historique du développement du centre urbain d'où découle, entre autres, la structure de production et, d'autre part, du système d'armature urbaine et de son ouverture à l'extérieur.

1 - ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT

1 - Formation du Centre

Antsirabé était un point de passage obligé reliant le nord au sud. Il était donc un point stratégique avec une fonction secondaire de villégiature par la découverte d'une source thermale. La capitale administrative de la région était installée à Betafo (25 km à l'ouest d'Antsirabe). Antsirabé n'était qu'un village ou, tout au plus, un bourg rural ; ses activités économiques étaient nettement limitées à :

- une production agricole de subsistance,
- un artisanat traditionnel et familial non mécanisé,
- un échange nettement limité à ses besoins,

caractérisant une économie pré-capitaliste.

Dès la pénétration coloniale à la fin du siècle dernier Antsirabé, qui jouait un rôle stratégique et était déjà lieu de repos, fut transformé en centre administratif prenant ainsi la place de Betafo.

La colonisation introduisit l'économie marchande avec un système d'échange de produits du pays contre des marchandises métropolitaines. L'accroissement des besoins de la population locale ainsi que l'arrivée des compagnies commerciales coloniales développèrent l'exploitation des ressources naturelles du pays et accrurent donc la production vivrière exportable et commercialisable. Le développement de ces échanges superposa à l'économie de subsistance le système monétaire. Les premières industries alimentaires (rizerie et conserverie) furent installées dès la première guerre mondiale (1914 et 1915).

2 - Économie coloniale

Après le riz et la viande, les céréales et tubercules vinrent s'ajouter à l'exportation. Sur le plan urbain, on vit s'implanter une manufacture de cigarettes et tabac ainsi qu'une fabri-

que d'eaux gazeuses à partir des sources naturelles, ce qui entraîna le développement du commerce, des services et du bâtiment. Il en fut de même pour l'infrastructure de communications, dont le chemin de fer (1930).

Ces différentes activités s'orientèrent surtout vers :

- la fourniture de produits de base dont la Métropole avait besoin et la création d'un marché pour les produits manufacturés métropolitains ;
- la création d'un soutien logistique pour les activités administratives et stratégiques. Ce fut le début de l'urbanisation dont le tracé, commencé en 1930, n'a pas été modifié jusqu'à présent et qui confère un caractère spécifique à cette ville. Malgré l'industrialisation et la croissance de la population urbaine, Antsirabé reste essentiellement une ville de résidence et de villégiature.

Les restrictions dues à la seconde guerre mondiale (40), les besoins après guerre de la Métropole et le boom coréen (41) réanimèrent la capacité de production de la ville, qui fut complétée par l'installation d'une industrie textile (42), d'une nouvelle conserverie, par le renouvellement de la manufacture de cigarettes et par le développement des autres industries alimentaires (43).

L'augmentation du volume des échanges renforça la position déjà privilégiée des compagnies commerciales qui étaient également des transformateurs et exportateurs de produits locaux. Dès lors ces compagnies occupèrent la position centrale et dominante du système économique urbain tant sur le plan de ses relations avec l'extérieur que sur le plan des besoins de l'ensemble urbain.

La loi-cadre, le FIDES et l'autonomie interne de Madagascar (44) permirent le développement de l'équipement urbain (extension des zones d'habitation, électrification plus étendue, développement des équipements sociaux, sanitaires et culturels).

L'implantation de l'armée à Antsirabé entre 1941 et 1965 avait permis aux activités urbaines de connaître une période de développement, notamment en ce qui concerne le commerce et les services ainsi que l'emploi de la main-d'œuvre civile par l'armée. Le retrait de l'armée à partir de 1963 créa une régression de ces activités mais, heureusement, l'industrialisation et la coopération technique remplacèrent avantageusement cette perte de consommateurs.

3 - Industrialisation

Après une période d'hésitation entre 1960 et 1961 (45), les capitaux ont afflué vers Antsirabé et ont marqué le début de l'industrialisation de la ville :

- . Implantation d'un complexe textile (filature, tissage, teinturerie) à la place de l'ancienne usine de tissage. Cette industrie textile est devenue la plus importante

(40) Boulversement des courants commerciaux, rareté des produits métropolitains, donc autarcie de dislocation à Madagascar.

(41) Constitution de stocks stratégiques par les Puissances Occidentales en prévision de l'élargissement du conflit coréen (1949-1951).

(42) Dont les capitaux vinrent des dommages de la Guerre d'Indochine (usine de textile de Nam Dinh détruite en 1946).

(43) La production des industries alimentaires était destinée essentiellement à l'Armée Française en Indochine et en Algérie.

(44) Antsirabé était et reste encore le foyer de l'opposition. Le parti gouvernemental (parti social démocrate) est favorable à la coopération avec la France et l'Occident.

(45) Période de l'Indépendance.

entreprise industrielle de Madagascar (46). Les capitaux venaient de la reconversion des bénéficiaires commerciaux accumulés depuis deux générations par les émigrés pakistanais.

- . Modernisation de la manufacture de cigarettes et implantation d'une usine de fabrication de tabac à mâcher.
- . Conversion de la conserverie en brasserie de technique hollandaise.
- . Création d'une usine de fabrication de bougies pour l'éclairage domestique.
- . Développement des entreprises de transport et des TP-Bâtiment qui étaient en veilleuse jusque là.
- . Augmentation de la capacité de l'énergie électrique.
- . Enfin, développement des services de réparations d'automobiles, du commerce de détail moderne et des institutions financières.

La plus grande partie du capital (90 %) de l'économie urbaine est donc d'origine urbaine mais détenue par des étrangers (sociétés et particuliers) qui sont à Madagascar depuis fort longtemps. Les Malgaches ne détiennent que 3,2 % des investissements dans les activités de production et 10 % dans l'ensemble des activités de la ville. C'est ainsi qu'Antsirabé s'industrialise sans capital national. Mais, étant donné la situation du pays au moment de l'indépendance, il paraissait difficile pour les responsables de l'économie nationale de faire autrement dans la mesure où ils voulaient accélérer l'industrialisation de la ville. Toutefois, il n'est pas exclu qu'ils auraient pu préparer la phase transitoire de l'économie par l'orientation des investissements et de la consommation, la coordination des activités de production destinées à accélérer la promotion des petites entreprises et par la formation d'un capital national. Ces facteurs fondamentaux doivent permettre d'atténuer le dualisme sectoriel et, par là même, de promouvoir l'intégration urbaine et régionale de toutes les activités quelles qu'elles soient. Cette intégration est la condition première de la localisation des effets de la croissance. La carence d'une telle préparation a fait que l'objectif fondamental de l'industrialisation vise essentiellement la fabrication de produits de remplacement des importations de l'étranger par la transformation de matières premières du pays sans que la structure économique soit mise en cause. Cette situation peut être considérée comme typique des villes en voie d'industrialisation de l'Afrique francophone. C'est un fait réel et généralisé. Il convient donc de voir si la croissance du secteur moderne urbain est en mesure de corriger les défauts des structures et de diffuser plus largement ses effets. Nous avons déjà vu les effets d'entraînement d'induction et de relance motrice produits par le système urbain. L'étude du rayonnement spatial devra dégager le complément de l'analyse des effets.

CAUSES

CONSÉQUENCES DIRECTES

RÉSULTATS FINAUX

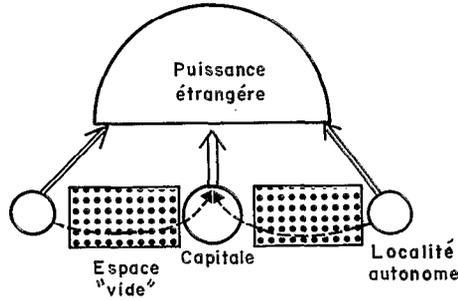
<p>Production de remplacement sans industrialisation d'ensemble ni réforme de structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de production intermédiaire - Pas d'intégration du secteur moderne dans l'économie urbaine - Prépondérance des Compagnies Commerciales - Persistance de la structure de consommation et des importations de l'étranger des produits concurrents - Ouverture à l'étranger aux dépens du pays 	<p>- Défauts de structure</p>
<p>Développement accéléré du secteur industriel moderne sans développement général du centre urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dualisme des secteurs - Disparité trop importante des revenus - Absence de promotion des petites entreprises. - Pas de capitalisation locale - Spéculation immobilière - Inflation plus accentuée 	<p>- Diffusion restreinte de la croissance</p>
<p>Développement urbain sans développement rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disparité ville-campagne plus accentuée - Dépréciation du pouvoir d'échange de produits ruraux - Marché rural limité - Egocentrisme de la ville industrielle par rapport à son hinterland - Stagnation de l'hinterland 	<p>- Très faible relance motrice</p>

(46) 1 500 employés et 2 milliards de chiffre d'affaires par an.

PROCESSUS DE FORMATION

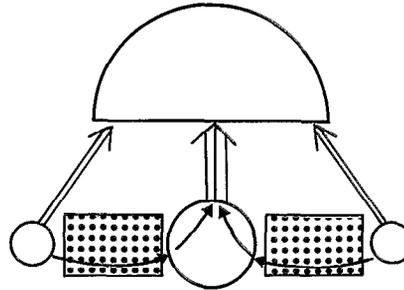
ETAPES ECONOMIQUES

Localités autonomes (plantations, mines, ports ..) dans la hiérarchie urbaine (pays neufs) ou désagrégation de la hiérarchie urbaine antérieure (pays dotés d'une vieille structure urbaine).



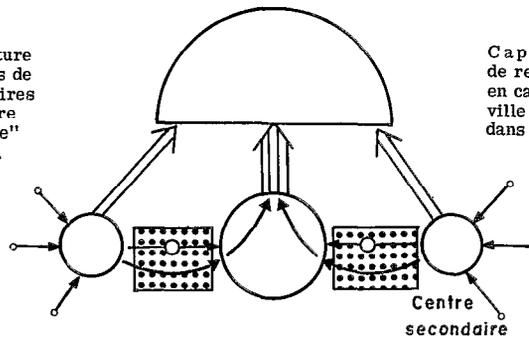
Pénétration de l'économie marchande puis monétaire. Exploitation et exportation des ressources naturelles par des centres de décision extérieurs.

Satellisation autour de la capitale ou d'un centre urbain des localités autonomes existantes ou nouvellement créées par des nécessités d'ordre économique ou politique.



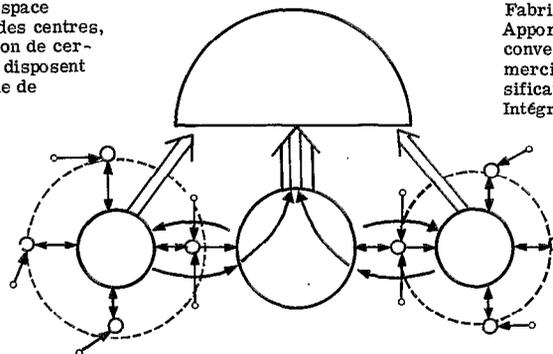
Développement de l'économie monétaire et des échanges avec la métropole étrangère et nationale (produits primaires contre produits manufacturés).

Hiéarchisation de l'armature urbaine. Tout en étant satellites de la capitale, les Centres secondaires commencent à former leur propre zone d'influence. L'espace "vide" s'est rétréci (situation actuelle).



Capitalisation de la rente foncière de revenu de plantation... transformés en capital immobilier ou commercial en ville à côté du capital étranger investi dans des activités d'exportation.

Rayonnement spatial des agglomérations, développement de l'espace économique : rapprochement des centres, urbanisation et industrialisation de certains centres secondaires qui disposent désormais de leur propre zone de satellites périphériques.



Début d'Industrialisation. Fabrication de produits de substitution. Apport éventuel de capitaux extérieurs, conversion du profit immobilier ou commercial... en capital industriel. Diversification des activités économiques. Intégration du système urbain.

Figure 7 - Processus de formation du réseau urbain en économie sous-développée

2 - RELATIONS SPATIALES

Antsirabé est un centre urbain régional avec son équipement spécifique, mais sur le plan spatial il doit être considéré comme un centre secondaire dans la hiérarchie urbaine de Madagascar. Situé à 170 km de la capitale, qui est la métropole nationale, disposant d'une petite zone d'influence et servant de point de transit mais non de plaque tournante du commerce, Antsirabé subit l'effet de la métropole nationale sur deux plans : suprématie et concurrence. Il représente par conséquent les caractéristiques typiques de centres secondaires en milieu sous-développé.

1 - Caractéristiques typiques de l'armature urbaine

(voir figure 7)

. Dans la hiérarchie urbaine dont fait partie Antsirabé, il existe une supra-métropole extérieure, l'ancienne puissance colonisatrice qui prédomine même sur la métropole nationale : Antsirabé est donc soumise à une double dépendance (voir figure).

. Les centres secondaires en milieux sous-développés anciennement colonisés ont été formés au départ par des nécessités d'ordre militaire puis administratif. Les facteurs économiques apparaissent souvent comme des "accidents de parcours" ou des découvertes plus ou moins heureuses (exception faite pour les régions minières et les zones de culture industrielle).

. Les centres périphériques sont localisés autour de la capitale dans un rayon nettement limité à la région suburbaine de cette métropole nationale. Les autres centres urbains régionaux sont des centres secondaires et n'ont pratiquement pas de centres périphériques, mais simplement des bourgs ruraux ou tout au plus des localités semi-urbaines. Leur zone polarisée est nettement limitée.

La fissure de l'armature urbaine en milieu sous-développé s'explique donc, d'une part par la mauvaise structuration des réseaux secondaires qui ne sont pas à même de faciliter les liaisons entre l'hinterland et le centre régional, et d'autre part par le "vide" (en termes de flux, infrastructure et équipement) entre la métropole nationale et les centres secondaires régionaux.

Il convient de noter enfin que, depuis le début de l'industrialisation de la ville en 1963, Antsirabé a pu réduire ses liens de dépendance par rapport à la métropole nationale, s'engageant même sur la voie de la concurrence.

2 - Facteurs socio-économiques de l'urbanisation

L'économie urbaine étant ouverte à l'extérieur, ses caractéristiques intrinsèques sont déterminantes dans les relations spatiales, tant sur le plan de la concurrence et de la compétitivité, que sur le plan de sa participation à un ensemble économique national.

A Antsirabé, comme dans les autres villes des pays du tiers-monde, l'urbanisation n'est pas accompagnée de la formation d'une classe d'"entrepreneurs", mais d'une nouvelle classe de dirigeants politiques que leurs intérêts matériels lient trop étroitement à une puissance étrangère qui prédomine de loin dans l'économie du pays. Dans les pays

avancés, les dirigeants n'avaient pas à se soumettre à une telle servitude au moment de leur industrialisation.

La capitalisation urbaine d'Antsirabé par les Malgaches fait rappeler certaines villes d'Asie du sud-est. La bourgeoisie et l'aristocratie rurale transfèrent la rente foncière vers la ville de résidence mais restent toujours les maîtres de la campagne dont elles continuent à contrôler les activités de production par le moyen du système agraire décadent. Ce sont des propriétaires absentéistes. Le greffage d'un secteur capitaliste étranger sur l'ancienne économie de subsistance a engendré un développement de l'urbanisme, donc l'augmentation de la demande de logements et la hausse du coût de la vie. La rente foncière est de ce fait transformée en capital urbain mais orientée exclusivement vers la spéculation immobilière et des services à caractère marginal et spéculatif. Ces différentes activités renforcent la position sociale des propriétaires absentéistes, position qui sera davantage consolidée par des activités politiques et syndicales. La fonction publique ou/et les professions libérales exercées par ces propriétaires ou par leurs descendants sont encore d'autres moyens de consolidation de leur assise économique. Certains fonctionnaires issus de milieux non bourgeois commencent le cycle par l'achat des terres au village d'origine ou par la création de concessions rurales (47). Ainsi donc, normalement, ce groupe d'hommes doit constituer celui des promoteurs du développement économique et social de leur ville et de leur pays. Mais, étant donné le faible degré de concentration des capitaux, l'orientation de ces capitaux vers des activités marginales et non industrielles (48), le bas niveau technique de production accompagné d'une mauvaise gestion face à la puissance financière et technique du capitalisme étranger, ces entreprises autochtones ne sont en mesure ni de soutenir la concurrence avec ce dernier, ni de suivre son développement par la voie d'intégration dans le cadre d'une économie urbaine évoluée. Dans ces conditions, on assiste à un dualisme urbain mais ce dualisme ne signifie pas opposition en ce sens que le secteur autochtone est un auxiliaire marginal du secteur moderne.

De ces facteurs socio-économiques de l'urbanisation situés dans le cadre du processus historique de développement urbain, découlent les données fondamentales des relations entre l'économie urbaine et l'extérieur y compris son hinterland.

Le rapport des forces en présence ainsi que les interconnexions ne sont ni accidentels ni conjoncturels, mais découlent d'un processus historique de structuration.

3 - Ouverture à l'extérieur

L'économie d'Antsirabé comme toute autre économie urbaine est ouverte à l'extérieur d'où proviennent en grande partie les effets inductifs. Toutefois, la spécificité de l'économie urbaine en milieu sous-développé s'exprime par l'excédent des paiements réalisés sur les autres régions du pays au profit de l'étranger et de la capitale du pays qui reçoivent les transferts financiers et les achats de marchandises (49) par le centre urbain tant pour son équipement que pour sa consommation intermédiaire et finale. Ainsi donc, la plus grande partie de la capacité de création inductive de cette économie urbaine fuit à l'étranger comme l'indiquent les chiffres de la balance extérieure nette d'Antsirabé :

(47) Les propriétaires qui ne suivent pas cette voie sont acculés à épuiser leur rente foncière puis ensuite à travailler comme salariés ou à vivre aux dépens de leurs enfants salariés urbains.

(48) Le Japon de 1870 concentrait les capitaux dans des secteurs clés de l'économie.

(49) La valeur ajoutée de ces marchandises comme l'élévation du niveau de vie des travailleurs qui produisent ces marchandises sont au bénéfice du producteur.

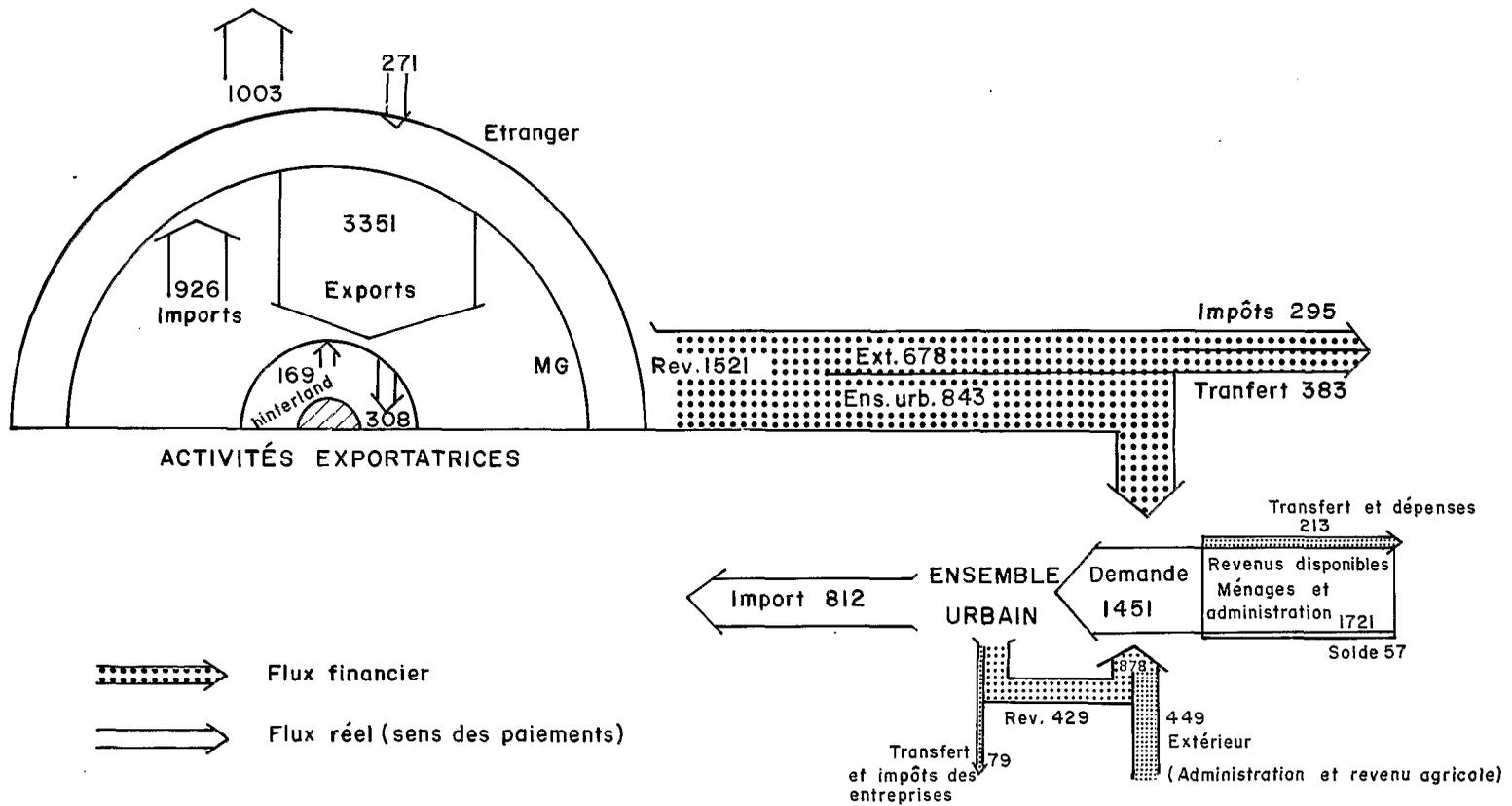


Figure 8 - Circuit urbain et couplage avec l'extérieur

- avec l'étranger	- 1 437 millions de FMG		
- avec la métropole nationale	- 135	"	"
- avec l'hinterland	- 17	"	"
- avec le reste de Madagascar	+ 2 300	"	"
	soit un solde de	+ 711	" "

L'étranger redistribue à l'Administration centrale du pays une partie de ce qu'il reçoit d'Antsirabé sous forme d'aide publique. Dans ce cas, Antsirabé peut bénéficier de façon indirecte :

- de l'entretien et de l'amélioration des voies de communications (50) nécessaires à la distribution de ses marchandises et à son approvisionnement ;
- de l'enseignement supérieur et technique donné à Tananarive ;
- de l'assistance technique étrangère au niveau de l'Administration centrale.

Les effets de ces différentes activités concernent l'infrastructure et l'encadrement dont les résultats à long terme sont particulièrement profitables, non seulement pour Antsirabé, mais aussi pour l'ensemble du pays. Leurs dépenses ne peuvent être chiffrées mais il paraît évident qu'Antsirabé ne reçoit pas tout ce qu'il a dépensé en valeur ajoutée et transferts (51).

Avec Tananarive qui est à la fois la capitale administrative du pays et la seule métropole nationale, Antsirabé bénéficie de la proximité de ce centre des affaires (170 km) mais doit, par contre, subir sa concurrence et sa puissance tant en ce qui concerne son pouvoir d'attraction (capitaux et cadres) que son degré d'urbanisation (462 000 habitants avec tous les services modernes y compris l'enseignement supérieur et technique). Cette centralisation égocentrique existe dans la plupart des pays du monde mais ceux venant de recouvrer leur indépendance s'en ressentent encore davantage : en dehors de la capitale, c'est le vide.

La proximité de la capitale procure à Antsirabé certaines facilités et avantages sur plusieurs plans :

- communications avec l'administration centrale, notamment avec les ministères de tutelle (Industrie, Mines, Commerce, Agriculture) ;
- services financiers, services aux entreprises comme services spécialisés aux ménages, enseignement supérieur et technique ; le récent développement urbain, la taille insuffisante de la demande à Antsirabé et l'absence d'une politique de décentralisation n'ont pas suscité la création d'entreprises dans ces catégories ;
- coût de distribution dans la capitale des produits d'Antsirabé.

La concurrence de Tananarive est aux dépens d'Antsirabé pour les raisons évoquées précédemment mais le principal facteur de cette concurrence est probablement la centralisation financière et la taille de la capitale. Bien qu'Antsirabé ait enregistré 135 millions de déficit dans ses paiements avec Tananarive, sa balance commerciale est nettement excédentaire grâce aux exportations de marchandises et aux réexportations de produits vivriers (+ 122 millions). La concurrence apparaît davantage dans des domaines liés à la structuration de l'armature urbaine :

- implantation de sièges sociaux de la plupart des Sociétés internationales (finances, commerce, industries) qui dirigent leurs agences d'Antsirabé dont la liberté de décision est ainsi nettement limitée tant sur des questions d'organisation, d'expansion et de financement que sur la commande de services (- 25 millions de services pour Antsirabé). C'est une des raisons de l'absence de rénovation des sociétés commerciales ;

(50) Entre 1966 et 1969, les grands travaux qui intéressent Antsirabé concernant la réfection de la route Tananarive-Antsirabé et l'élargissement de certains tronçons de cette route nationale.

(51) Pour le personnel de la coopération technique travaillant à Antsirabé et les projets financés par l'étranger et réalisés à Antsirabé même, les flux sont déjà comptés dans le tableau de flux nets.

- la taille de Tananarive lui a permis de créer avant qu'Antsirabé s'industrialise, des activités intermédiaires (outillages, emballage, produits énergétiques, ..), des activités finales (confection, appareils électro-ménagers, ..) et des services spécialisés aux entreprises et aux ménages ;

- le drainage de capitaux et de techniciens vers la capitale est un phénomène trop connu pour y revenir. Toutefois il convient de signaler que, si Antsirabé capitalise la rente foncière, Tananarive capitalise à la fois la rente foncière de sa région et le loyer provenant d'Antsirabé. En effet, 21 % de loyers de la ville sont payés à des non-résidents du centre secondaire dont une grande partie demeure dans la capitale ;

- sur le plan du commerce régional, Antsirabé a commencé à consolider sa base régionale et à étendre son rayon d'action vers Tananarive grâce à ses produits vivriers et à ses nombreux marchands forains dont les activités sont en extension, ce qui est dû, en grande partie, à l'augmentation de la production industrielle et de la croissance économique du centre secondaire.

Avec l'hinterland, ainsi que nous l'avons vu partiellement dans la capitalisation de la rente foncière, les rapports sont favorables à ce dernier sur le plan des flux :

. Flux nets réels : + 139,4 millions de FMG

. Flux nets financiers : - 156,7 millions de FMG,

soit une balance en faveur de l'hinterland de 17,3 millions de FMG.

Cette balance positive pour l'hinterland ne doit pas cacher ses problèmes fondamentaux :

- faible productivité dans l'agriculture, problème que les services de l'Agriculture, notamment l'URER (Unité Régionale d'Encadrement Rural) ont essayé de résoudre par l'encadrement technique et la vente d'engrais à crédit, mais le progrès est lent et les résultats sont nettement limités à la production de riz ;

- dépréciation du pouvoir d'échange (produits ruraux contre marchandises). Cette dépréciation est due à la fois à la hausse des prix de produits d'importation et à la marge excessive pratiquée par les marchands de produits locaux (indice 236 au petit détail et 100 au producteur).

L'économie de l'hinterland est encore essentiellement une économie de subsistance dont la stagnation et le niveau de production empêchent l'intégration à l'économie urbaine et faussent le jeu des effets de la croissance industrielle. La demande de l'hinterland est très faible et n'augmente que proportionnellement à sa croissance démographique (52) : de plus, la ville n'achète à son hinterland que pour 5 % de sa consommation intermédiaire. La plus grande ressource que l'hinterland a pu tirer de la ville est constituée par la vente de 169 millions de produits vivriers (46,6 % de la consommation urbaine), 169 millions de salaires et traitements ainsi que 14 millions de dépenses de l'Administration (personnel et équipement). C'est la seule relation positive entre le Centre et sa zone environnante.

Mais, étant donné l'abondance de la main-d'œuvre et des produits vivriers de la zone rurale périphérique, l'économie urbaine peut bien fonctionner sans l'apport de son hinterland. De son côté, l'hinterland peut vivre sans la croissance industrielle du centre urbain étant donné son économie de subsistance.

Malgré la jonction réalisée par les produits vivriers, la main-d'œuvre et les marchandises, les deux systèmes de production sont encore trop différents pour pouvoir être agglomérés dans une armature urbaine sans que l'hinterland se développe davantage.

En résumé, le développement de l'hinterland dépend d'une part du progrès technique de l'agriculture et du pouvoir d'échange de produits ruraux, et, d'autre part, des efforts que doit faire la ville sur les points suivants : la redistribution des revenus, l'équipement socio-

(52) Achat de l'hinterland : 4 % du chiffre d'affaires de la ville ; taux démographique : 2,5 % par an.

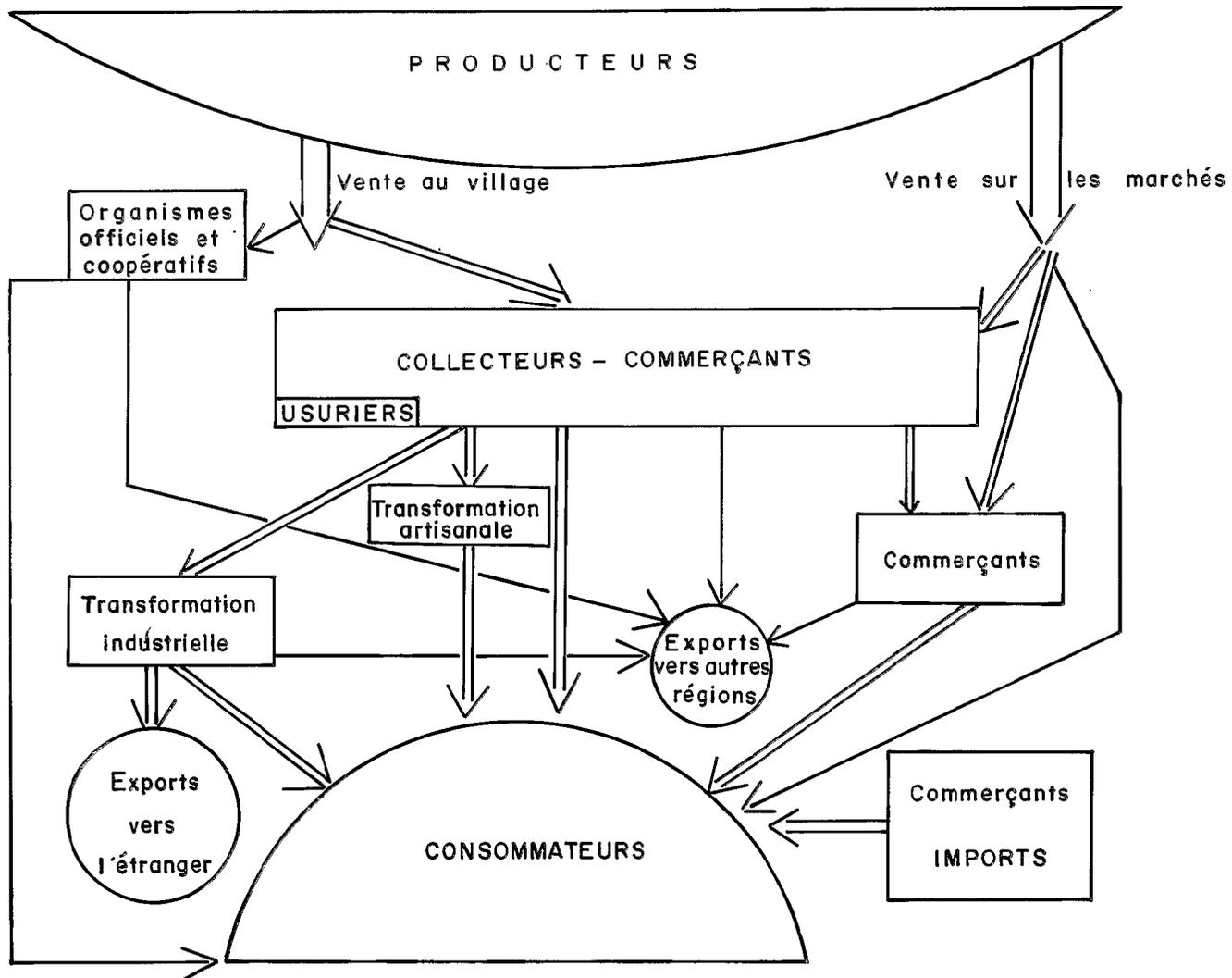


Figure 9 - Commercialisation de la production agricole (les flèches indiquent la circulation des produits)

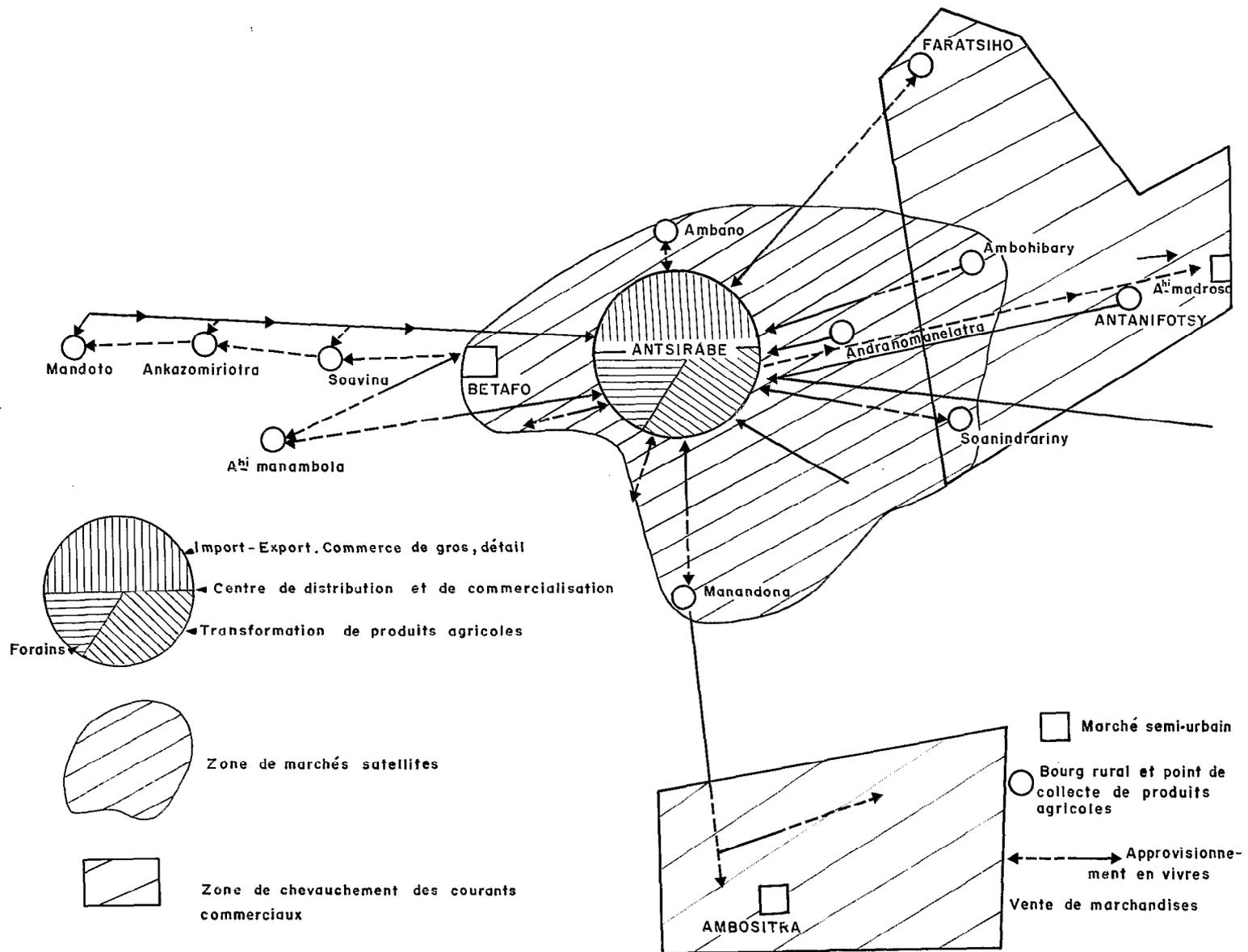


Figure 10 - Courants commerciaux - place de la ville d'Antsirabé dans le commerce régional

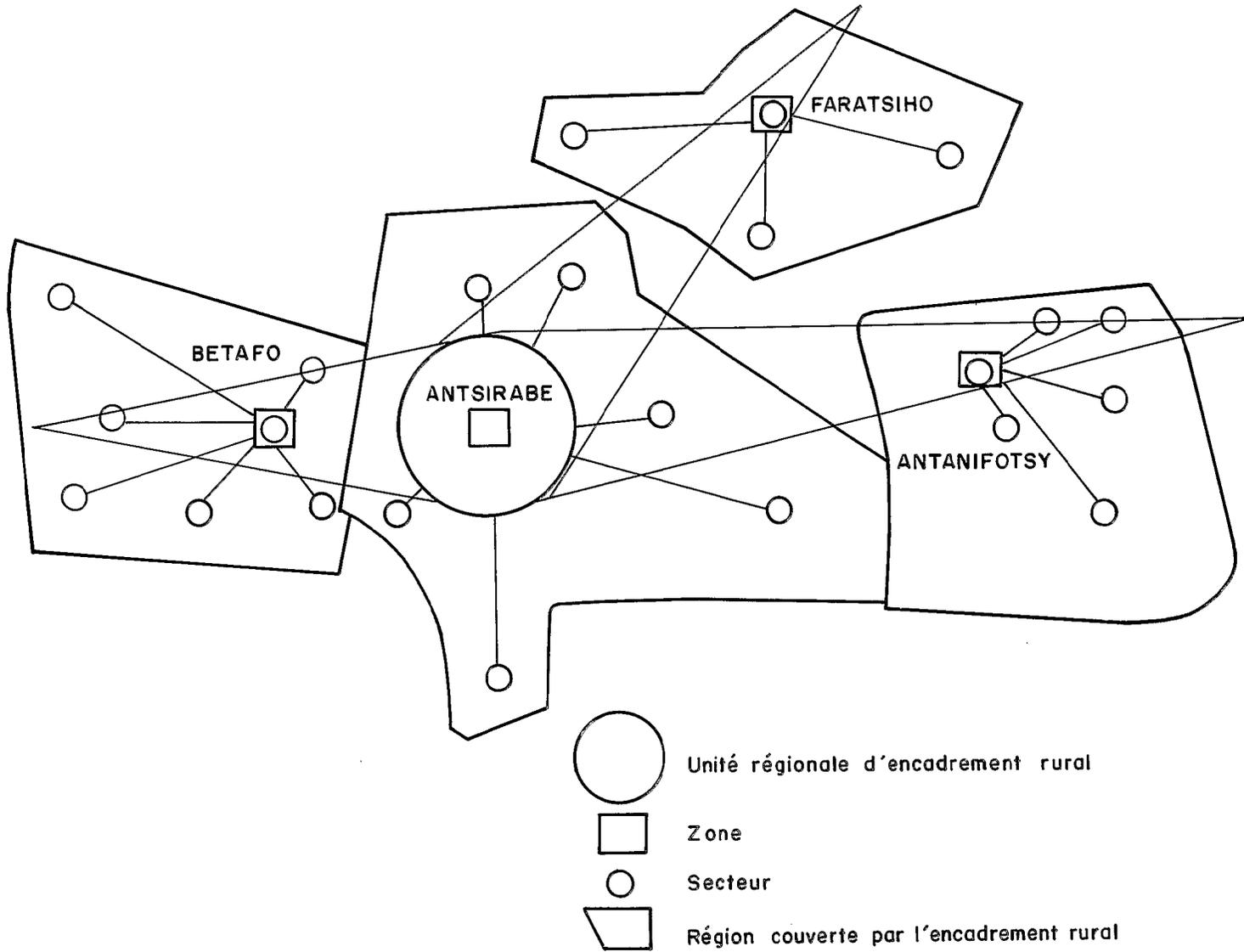


Figure 11 - Encadrement rural

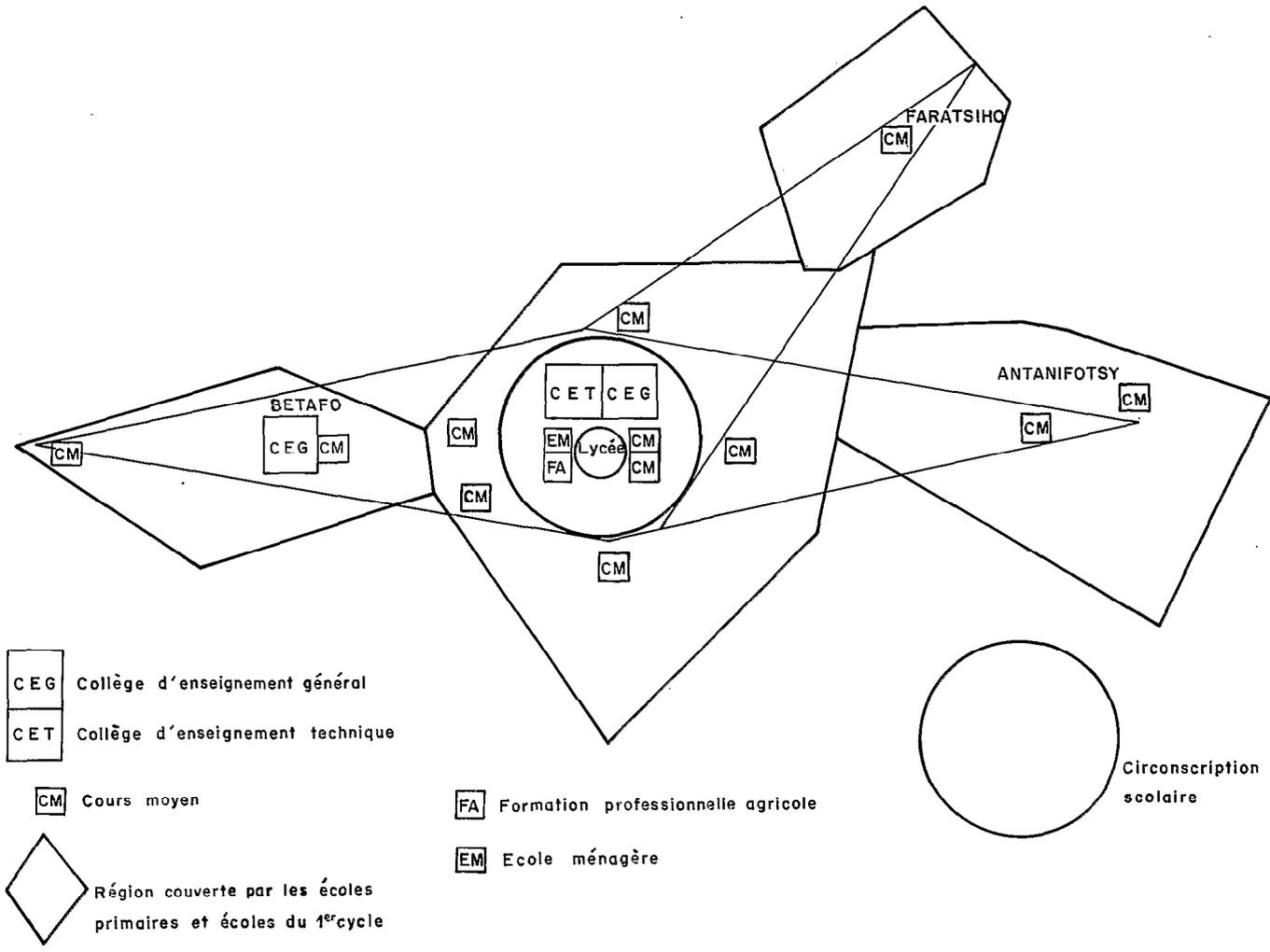


Figure 12 - Infrastructure de l'Enseignement

culturel et l'infrastructure de transports nettement insuffisants à l'heure actuelle (53). Rappelons que le développement de l'hinterland est la condition première du rayonnement spatial d'Antsirabé. L'armature urbaine sera mieux structurée à partir de ce rayonnement spatial.

Du reste de Madagascar, Antsirabé a pu tirer pleinement parti : c'est lui qui assure à la fois l'approvisionnement en matières premières de ses industries et les débouchés pour leurs marchandises.

Le tableau ci-après nous montre qu'à lui seul le reste de Madagascar fait la richesse de tous les partenaires d'Antsirabe ainsi que d'Antsirabe elle-même, puisque la balance des paiements de la ville est déficitaire par rapport à tous ses autres partenaires et qu'en définitive cette balance est excédentaire grâce au seul excédent réalisé sur le reste de Madagascar.

Tableau 11
Balance extérieure nette d'Antsirabe (en millions de FMG)

	Flux réel	Flux financier	Balance
Avec l'hinterland	+ 139,4	- 156,7	- 17,3
Avec Tananarive	+ 121,7	- 256,6	- 134,9
Avec l'étranger	- 1 126,0	- 310,9	- 1 436,9
Ensemble	- 864,9	- 724,2	- 1 589,1
Avec le reste de Madagascar	+ 2 454,6	- 154,4	+ 2 300,2
Compte final	+ 1 589,7	- 878,6	+ 711,1
dont Opérations sur le territoire de Madagascar	+ 2 715,7	- 567,7	+ 2 148,0

4 - Structuration de l'environnement spatial

La structuration de l'environnement spatial (croquis ci-après) doit orienter la circulation des flux et la transmission des effets de la croissance ; l'une et l'autre doivent à leur tour faciliter la réforme de structure.

Trois actions sont à envisager :

- en premier lieu, asseoir la base régionale par le développement de l'hinterland qui doit à la fois servir de relais entre la ville et la campagne et contribuer plus efficacement à la relance motrice de l'économie urbaine (54). Le développement de l'hinterland dépend essentiellement de la diversification et de l'augmentation de la production rurale dont la ville a besoin, de l'augmentation des flux monétaires sous forme de salaires et achats de produits par la ville et, enfin, de l'équipement que la ville doit mettre en place dans son arrière pays ;

(53) Un instituteur pour 83 élèves, un infirmier pour 5 172 habitants, il existe seulement trois dispensaires pour l'ensemble de l'hinterland avec 42 000 habitants, l'hinterland est relié au centre par des pistes mal entretenues.

(54) Les propositions détaillées sont mises en annexe.

- en second lieu, créer et élargir les couloirs de flux entre Tananarive - Antsirabé - Fianarantsoa, pour combler le vide actuel ;
- et, enfin, diversifier les productions de la ville pour maintenir son taux de croissance et éventuellement "lui donner un second souffle", étant donné que la croissance soutenue de l'industrie moderne est la condition fondamentale de toute action à entreprendre notamment en ce qui concerne la rénovation de la structure urbaine.

Ces trois actions devront permettre à Antsirabé de consolider sa propre zone satellite et son système urbain, puis d'étendre son rayon d'action pour relier les deux autres centres auxquels il servira de plaque tournante. A partir de ces différentes promotions, Antsirabé pourra dès lors transformer sa position de dépendance en interdépendance dans la hiérarchie urbaine et dans les relations de flux. Etant indépendante, l'économie urbaine sera en mesure de renforcer son système de production et de développer sa consommation : sa contribution à l'économie nationale en sera d'autant plus grande.

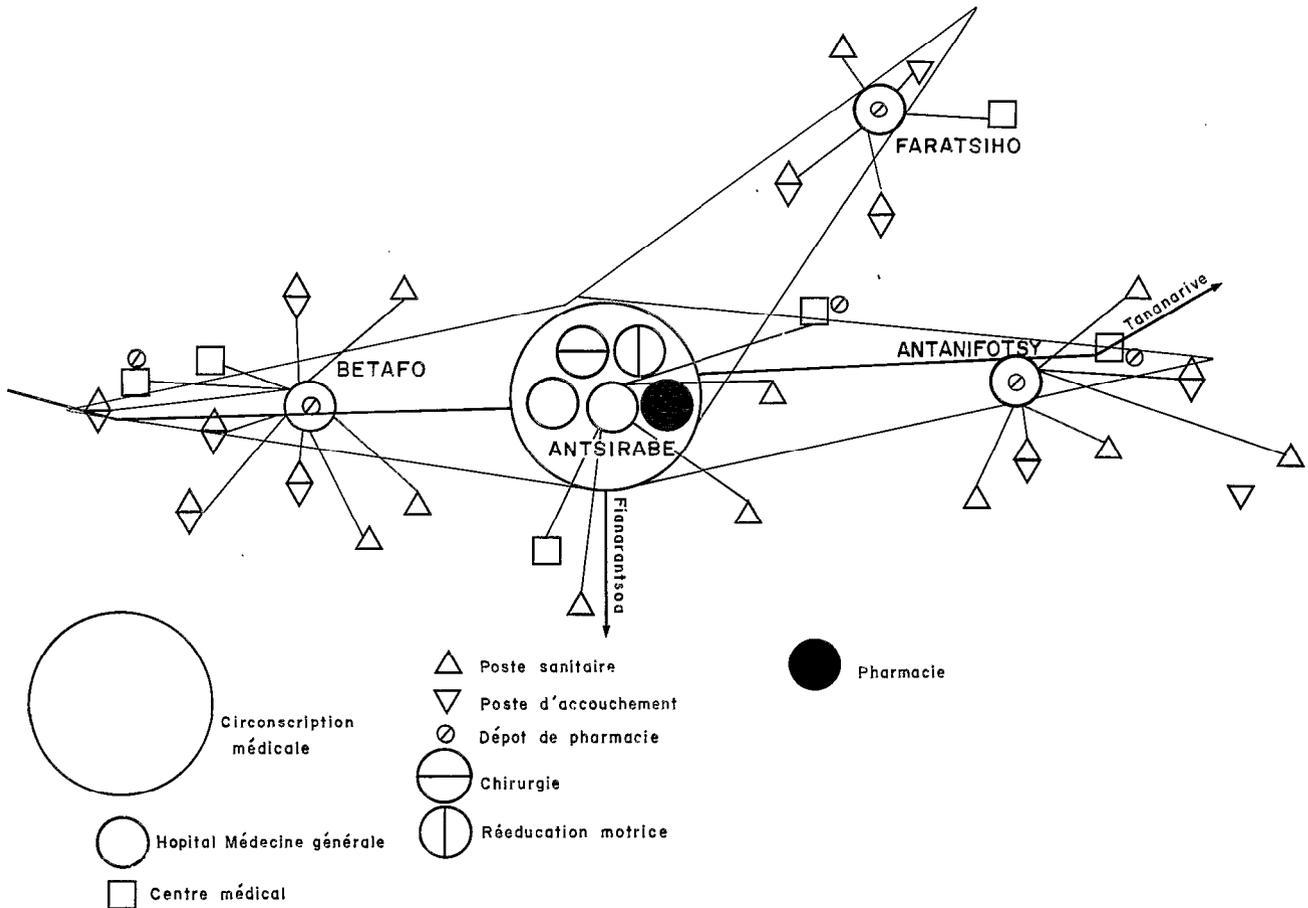


Figure 13 - Equipement sanitaire

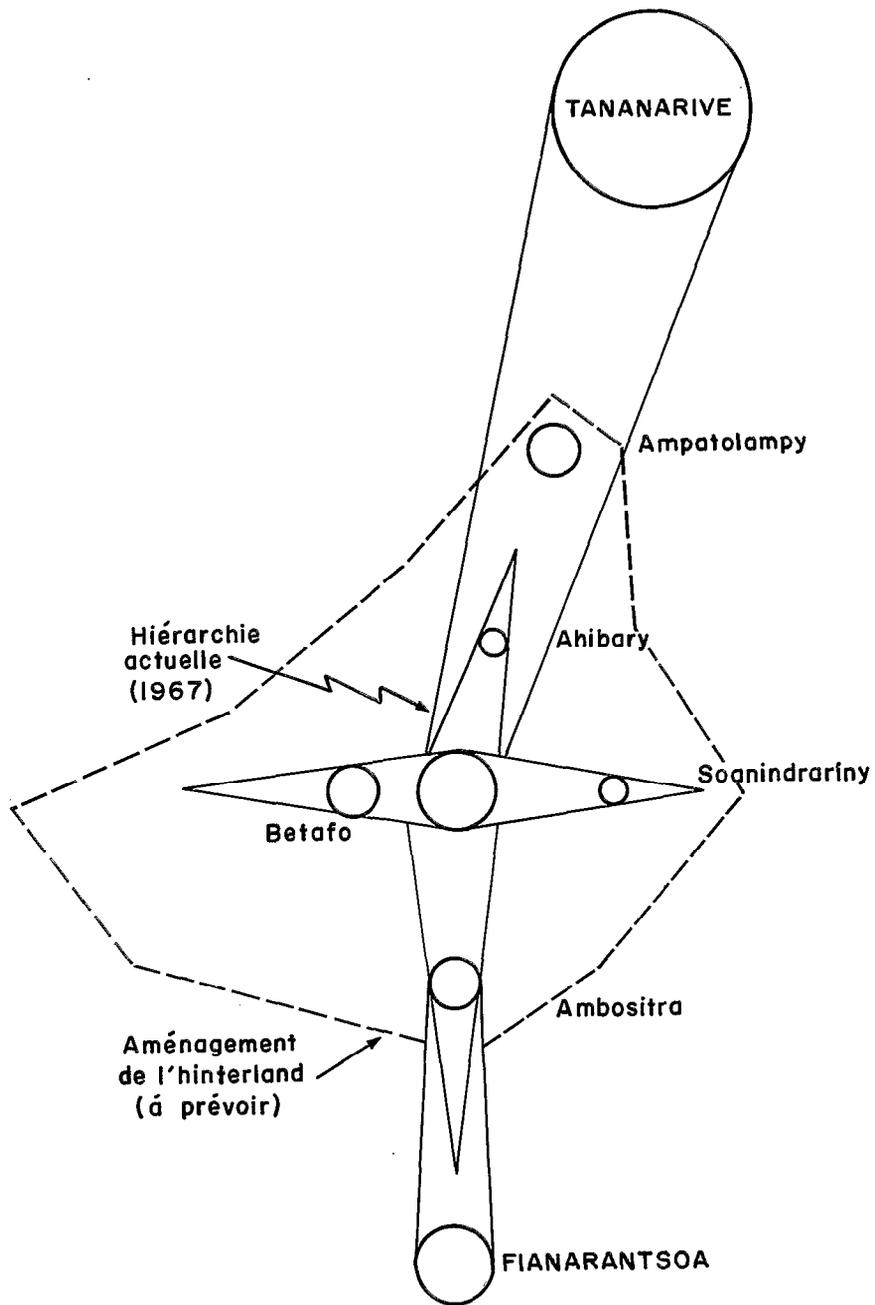


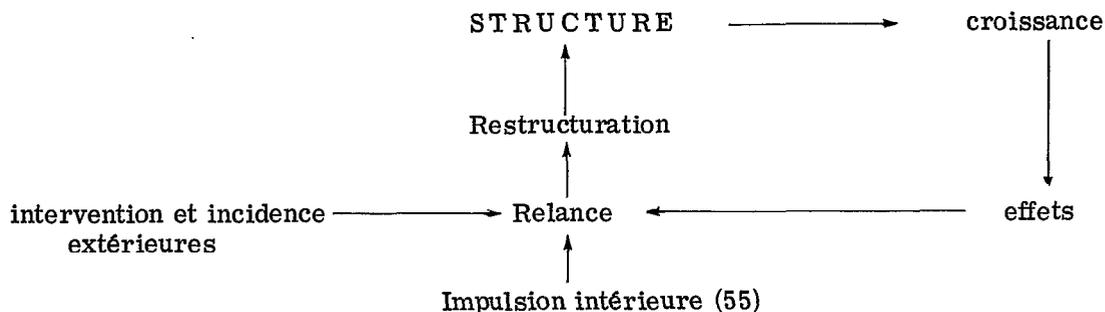
Figure 14 - Organisation spatiale

CONCLUSION

S'il fallait résumer tous les problèmes par un seul mot, nous proposerions celui de structure :

- . la structure de production et de consommation détermine le rythme de la croissance et l'impact des effets de la croissance ;
- . la structure spatiale complète cet impact et favorise la relance motrice, étant donné l'ouverture à l'extérieur de l'économie urbaine.

Ces deux aspects, étroitement liés et indissociables, sont susceptibles ou non d'engendrer le processus cumulatif de croissance. A son tour, ce processus permettra la restructuration de l'économie à la fois pour corriger ses défauts et pour préparer une nouvelle phase de croissance.



Bien que l'industrialisation de la ville ait :

- modifié quelque peu l'ancienne structure de production essentiellement centrée auparavant sur les compagnies commerciales et les anciennes industries alimentaires,
 - distribué davantage de salaires et de revenus aux ménages urbains,
 - diminué la dépendance de la ville à l'égard de l'étranger et de la métropole nationale,
- elle n'a pas transformé la structure.

Il est donc indispensable et urgent de remodeler cet ensemble économique et spatial par une restructuration radicale :

- abolir le cloisonnement des secteurs de production, des catégories d'entreprises et des groupes de revenus,

(55) Nouveaux produits riches, nouvelle production issue du progrès technique, nouvelles sources d'énergie, structure de consommation, volume de la demande urbaine...

- renforcer le rayonnement spatial en consolidant la zone satellite de l'hinterland et en orientant le sens des flux (56).

La décentralisation industrielle, financière, technique voire même académique de la métropole nationale ainsi que l'aide extérieure en matière d'infrastructure et d'encadrement sont également des conditions indispensables à la restructuration. Cette dernière est urgente en ce sens que l'actuel niveau de production de la ville (activités exportatrices en particulier) situe l'économie urbaine dans sa phase de transition sur le plan structurel. A défaut de cette restructuration, la phase transitoire sera dépassée et remplacée par la sclérose dont la thérapie deviendra de plus en plus difficile et coûteuse.

(56) "La croissance économique régionale est surtout une compétition" selon John FRIEDMANN in "Regional Development Polycy, a case study of Venezuela", p. 24, MIT Press and London, 1966.

ANNEXES

Annexe 1

Perspectives de développement

Capacité des entreprises modernes non encore employée

- Investissements annuels x 2 par rapport à 1966
- Productions x 1, 2 sans investissements supplémentaires
- Facilité de modernisation de la gestion et de la distribution.

Potentiel économique non employé ou partiellement exploité

- Mines de calcaire et de cristal de roche à ciel ouvert et à proximité de sources d'énergie à exploiter
- Produits laitiers et élevage
- Culture de céréales riches (blé, orge, avoine) et de pommes de terre à exploiter
- Cultures maraichères et agrumes
- Sources naturelles d'eau gazeuse abondantes
- Main-d'œuvre stable.

Position géographique privilégiée

- Plaque tournante entre le nord et le sud du pays
- Zone rurale périphérique fertile
- Site touristique et de résidence

Objectifs recherchés	Productions ou problèmes à résoudre	Solutions proposées
<p>1 - ACTIVITES EXPORTATRICES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des exportations pour maintenir le rythme de croissance - Diversification de la production 	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre les marchés urbains de Madagascar et les marchés étrangers de l'Océan Indien et de l'Est Africain - Exploitation à grande échelle des carrières de calcaire (dolomite), d'ardoise et de cristal de roche - Produits alimentaires : conserveries, jus de fruits (agrumes), produits laitiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Progrès technique → amélioration de la qualité des produits et augmentation de la productivité - Mise en place d'une infrastructure routière et d'une centrale électrique à proximité des carrières - Protection de ces industries par rapport à la concurrence étrangère
<p>2 - ACTIVITES SATELLITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration du système de production - Consolidation de la structure de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de construction et bâtiment - Emballage, visserie, boulonnerie, petite quincaillerie, travail du bois - Développement des services aux entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisation de l'artisanat - Avantages fiscaux à accorder aux nouvelles entreprises - Infrastructure d'accueil et équipement à mettre en place par les pouvoirs publics - Formation professionnelle sur place
<p>3 - ACTIVITES URBAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement et modernisation des services aux ménages : réparation d'appareils électroménagers, entretien de bâtiments, autres services touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification technique et gestion des entreprises, formation
<p>4 - SYSTEME URBAIN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effets induits et intégration urbaine - Assainissement du système urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation de la structure de consommation du groupe des "modernes" - Augmentation du salaire horaire pour permettre aux pauvres d'améliorer leurs conditions matérielles - Contrôle de migration - Baisse du loyer malgache, normalisation de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la taxe sur les produits dits "de luxe" - Contrôle des prix des produits de première nécessité - Action de l'Administration et des services urbains
<p>5 - ENVIRONNEMENT SPATIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une zone satellite de l'hinterland - Consolider le système urbain - Restructuration de l'armature urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement rural : élevage, cultures maraîchères, produits laitiers, agrumes, - Culture de blé, orge, avoine, pomme de terre - Augmentation des revenus (salaires et prix) - Développement des équipements socio-culturels, de l'infrastructure du transport et des transports en commun - Implantation de l'enseignement technique et si possible supérieur - Plan à long terme d'urbanisme et d'habitat - Développement des localités de jonction : <ul style="list-style-type: none"> . Ambohibary, Ambohimandroso (liaison avec Tananarive) . Manandona, Ambositra (avec Fianarantsoa) . Soanindrariny, Tritriva, Ambohimambola (liaison avec les zones rurales périphériques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrement rural, aménagement hydro-agricole - Augmentation du pouvoir d'échange de produits ruraux par la suppression des intermédiaires et stabilisation des prix des produits de première nécessité - Transformation des bourgs ruraux en centres semi-urbains - Aide étrangère - Décentralisation de Tananarive - Efforts de la municipalité et de l'administration - Politique de développement urbain du pouvoir central

Annexe 2

Données démographiques

Démographie de la région

- Population très jeune : 63,6 % de la population âgée entre 0 et 20 ans.
- Densité élevée : 413 habitants au km² contre 27 pour la préfecture du Vakinankaratra et 11 pour l'ensemble de Madagascar.
- % des étrangers : 1,4 %.
- % des élèves adultes/ total des adultes : 9 %.
- Le taux d'augmentation démographique de la ville est particulièrement élevé par rapport à ses possibilités d'emploi. En effet, depuis cinq ans (1962-1967), 1 333 Malgaches s'ajoutent tous les ans à la population urbaine, soit un taux moyen annuel de 5,56 % dont 2,50 % de croissance naturelle et 3,06 % de surplus de migration. Seulement 291 emplois ont été créés par an durant ces mêmes cinq années, ce qui représente 21 % des bras disponibles ou un emploi nouveau pour 4,6 personnes.

Chiffres moyens comparés

	Centre urbain	région suburbaine	ensemble	autres régions
Taille des ménages	5,8 personnes	7,0	6,5	5,1 (province de Tananarive)
Taux d'augmentation démographique	5,56 (moyenne 1962-1967) 4,7 en 1968	3,0	3,7	2,5 (moyenne de Madagascar)
Nombre d'actifs par ménage	2,2	3,7	3,0	2,2 (Madagascar)

Distinction entre population active et travailleurs

Population active : population adulte apte au travail sans distinction du genre d'activité et comprenant également les chômeurs partiels et les ménagères. Les retraités, infirmes, détenus, vieillards et élèves adultes sont exclus des actifs.

Travailleurs ou Forces de travail : Salariés, exploitants individuels, propriétaires d'entreprises et aides familiales (1).

La population active représente 82,8% de la population adulte alors que les travailleurs occupés par une activité économique de façon permanente ne s'élèvent qu'à 43,4% de la population adulte et 52,4% de la population active.

Les forces de travail directement productrices de la ville d'Antsirabé représentent 45,5% de la population active et se répartissent comme suit :

- 3 844 salariés	69 %
- 1 274 exploitants individuels et propriétaires d'entreprises	23 %
- 441 aides familiales	8 %
total : 5 559	100 %

Tableau 1
Population par classe d'âge
(décembre 1966)

Zones	Nombre de ménages	Sexe masculin					Sexe féminin					Total SM + SF
		0-15	15-20	21-60	> 60	Total	0-15	15-20	21-60	> 60	Total	
Zone incorporée	3 865	5 234	3 183	3 711	648	12 836	5 573	3 390	4 091	744	13 798	26 634
	%o	408	248	294	50	1 000	404	246	296	54	1 000	
	*	196	119	143	24	482	209	127	154	28	518	1 000
Zone agglomérée	2 010	3 125	1 723	2 157	361	7 366	2 759	1 997	2 129	489	7 374	14 740
	%o	424	234	293	49	1 000	374	271	288	67	1 000	
	*	212	117	146	24	499	188	135	145	33	501	1 000
Total région suburbaine	5 875	8 359	4 906	5 928	1 009	20 202	8 332	5 387	6 220	1 233	21 172	41 374
	%o	414	243	294	49	1 000	393	254	294	59	1 000	
	*	202	118	144	24	488	203	130	150	29	512	1 000
centre urbain	5 527	8 175	2 047	5 524	330	16 076	7 822	1 749	5 979	586	16 136	32 212
	%o	508	127	344	21	1 000	485	108	371	36	1 000	
	*	254	63	172	10	499	243	54	186	18	501	1 000
Ensemble	11 402	16 534	6 953	11 452	1 339	36 278	16 154	7 136	12 199	1 819	37 308	73 586
	%o	455	192	316	37	1 000	433	192	327	48	1 000	
	*	225	95	155	18	493	219	97	165	26	507	1 000
* %o du total Sexe masculin + Sexe féminin												

(1) Dans le texte de l'étude, le terme "actifs" remplace celui de "travailleurs".

Tableau 2
Répartition de la population par résidence

Zones	Nationalité	Résidence habituelle			Population comptée à part			Ensemble	‰
		Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total		
centre urbain	Malgaches	13 472	14 291	27 763	2 102	1 320	3 422	31 185	968
	Etrangers	320	350	670	182	175	357	1 027	32
	Ensemble centre urbain	13 792	14 641	28 433	2 284	1 495	3 779	32 212	1 000
	‰	428	455	883	71	46	117	1 000	
région suburbaine	Malgaches	19 695	21 022	40 717	499	143	642	41 359	1 000
	Etrangers	3	3	6	5	4	9	15	
	Ensemble zone suburbaine	19 698	21 025	40 723	504	147	651	41 374	1 000
	‰	476	508	984	12	4	16	1 000	
Ensemble	Malgaches	33 167	35 313	68 480	2 601	1 463	4 064	72 544	986
	Etrangers	323	353	676	187	179	366	1 042	14
	Total	33 490	35 666	69 256	2 788	1 642	4 430	73 586	1 000
	‰	455	485	940	38	22	60	1 000	

Tableau 3
Densité au km²

Zones	Population	Superficie en km ²	Densité au km ²
Zone incorporée	26 634	99	269
Zone agglomérée	14 740	63	233
Total région suburbaine	41 374	162	255
centre urbain	32 212	16	2 013
Ensemble	75 586	178	413

Tableau 4
Population adulte, Population non active et Population active

Désignation	Région suburbaine			Centre urbain			Total		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Population adulte	11 843	12 840	24 683	7 901	8 314	16 215	19 744	21 154	40 898
Elèves adultes	317	413	730	1 878	1 073	2 951	2 195	1 486	3 681
% ₀₀	27	32	30	237	136	181	111	70	90
Inaptes au travail*	1 009	1 233	2 242	490	586	1 076	1 499	1 819	3 318
Total non actifs	1 326	1 646	2 972	2 368	1 659	4 027	3 694	3 305	6 999
Population active	10 517	11 194	21 711	5 533	6 655	12 188	16 050	17 849	33 899
Actifs/adultes	888	872	879	703	800	752	812	843	828
% ₀₀	888	872	879	703	800	752	812	843	828
% ₀₀ par sexe des actifs	484	516	1 000	455	545	1 000	473	527	1 000
% ₀₀ par sexe des non-actifs	446	554	1 000	588	412	1 000	528	472	1 000
% ₀₀ par sexe des élèves adultes	434	566	1 000	636	364	1 000	596	404	1 000
* Retraités, infirmes, détenus, vieillards.									

Tableau 5
Population active et salariée

Zones	ménages	Population totale			Population active			Salariés			Moyenne/ménage		
		Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Public	Privé	Total	Pers.	Actifs	Salar.
Zone in-corporée	3 865	12 836	13 798	26 634	6 737	7 307	14 044	318	1 024	1 342	6,90	3,66	0,35
	% ₀₀	482	518	1 000	479	521	1 000	237	763	1 000			
	% ₀₀			1 000			527			50			
Zone agglomérée	2 010	7 366	7 374	14 741	3 780	3 887	7 667	35	194	229	7,32	3,81	0,11
	% ₀₀	499	501	1 000	493	507	1 000	153	847	1 000			
	% ₀₀			1 000			520			15			
Total région suburbaine	5 875	20 202	21 172	41 374	10 517	11 194	21 711	353	1 218	1 571	7,03	3,69	0,27
	% ₀₀	488	512	1 000	485	515	1 000	225	775	1 000			
	% ₀₀			1 000			526			38			
Centre urbain	5 527	16 076	16 136	32 212	5 535	6 655	12 188	937	2 907	3 844	5,80	2,20	0,70
	% ₀₀	499	501	1 000	455	545	1 000	244	756	1 000			
	% ₀₀			1 000		*		379		119			
Ensemble	11 402	36 278	37 308	73 586	16 050	17 849	33 899	1 290	4 125	5 415**	6,45	2,97	0,37
	% ₀₀	493	507	1 000	474	526	1 000	238	762	1 000			
	% ₀₀			1 000			461			73			
* Les ménagères résidant en ville sont considérées ici comme actives.													
** A ce chiffre, il convient d'ajouter 589 salariés payés par le Centre urbain mais résidant ou travaillant en dehors de la région étudiée.													

Salariés : Les salariés qui habitent en ville représentent 64 % des salariés employés par la ville. Le pourcentage de salariés résidant en ville est proportionnel aux catégories socio-professionnelles :

- 98 % de cadres supérieurs et moyens,
- 35 % de manoeuvres.

Pourcentage de salariés par rapport à la population active :

- 16 % pour l'ensemble de la région d'étude,
- 31,5 % pour le centre urbain,
- 7,2 % pour la région suburbaine.

Les femmes comptent pour 18 % des salariés employés par la ville.

Structure d'emploi :

- 1,9 % de cadres supérieurs (exclusivement dans l'administration ; à partir de 1967 seulement il y a 2 ingénieurs malgaches dans le secteur privé),
- 11,7 % de cadres moyens,
- 32,1 % de cadres subalternes,
- 54,3 % d'ouvriers non spécialisés et manoeuvres.

Les salariés étrangers ne représentent que 3,4 % de l'ensemble des salariés et 3,3 % des ménages de salariés. Ils résident tous dans la ville.

Les forces de travail exerçant leurs activités en ville (sans distinction de lieu de résidence, Secteur public + Privé) peuvent être réparties comme suit :

- 56 % dans les services et 44 % dans les branches de production de biens physiques (Agriculture, Artisanat de fabrication, Industrie, Mines, TP et Bâtiment),
- 50,6 % contribuent aux activités intéressant la ville et sa banlieue ,
- 10,8 % travaillent pour l'ensemble de la région d'Antsirabé (hinterland), et
- 38,6 % produisent des biens et services à exporter en dehors de la région.

Structure d'emploi et lieu de résidence des salariés

Les annexes "salariés" regroupent les catégories socio-professionnelles en cinq grandes catégories, compte-tenu à la fois du niveau de responsabilité et de salaire, de connaissances

Catégories	Secteur public	Secteur privé	Salaires et traitements moyens annuels (10 ³ FMG)
Cadres supérieurs	Catégorie E et A ou cadres supérieurs de la Fonction publique (hauts fonctionnaires)	Cadres de Direction étrangers, Ingénieurs et cadres techniques étrangers (contre-maîtres chefs)	977 pour les Malgaches 1 800 pour les Etrangers
Cadres moyens	Catégorie B et C ou cadres moyens	Contremaîtres étrangers, cadres malgaches	490 pour les Malgaches 1 600 pour les Etrangers
Cadres subalternes	Catégorie D et ELD (employés de longue durée)	Employés et OS étrangers. Employés, Maîtrise et OS malgaches	196 pour les Malgaches 540 pour les Etrangers
Ouv. non sp. *		ONS malgaches	110
Manoeuvres	Manoeuvres et journaliers permanents	Manoeuvres et journaliers permanents	81
* Les ouvriers non spécialisés peuvent être regroupés avec les manoeuvres. Toutefois, en raison de leur importance numérique (1 007 ONS, soit près du quart des salariés du secteur privé), ils constituent une catégorie à part.			

professionnelle et technique. Cette classification permet d'une part d'assembler les salariés des deux secteurs public et privé, d'autre part d'en comparer les revenus.

Etant donné la vieillesse de l'équipement industriel dans nombre d'entreprises, le pourcentage des salariés sans qualification professionnelle est important : 57 % des salariés sont ONS et manoeuvres. Les ONS sont presque exclusivement des vieux manoeuvres promus à ces postes par leur ancienneté et leur connaissance pratique du travail.

Les cadres supérieurs dans le secteur privé sont exclusivement des étrangers. A partir de 1968 seulement, il y a eu deux ingénieurs malgaches dans les industries d'Antsirabé. Tous les contremaîtres chefs sont également étrangers. Les cadres supérieurs malgaches sont exclusivement des fonctionnaires. Dans le secteur privé les Malgaches dénommés "cadres" sont des "anciens" de l'entreprise, souvent des hommes de confiance qui sont surtout gestionnaires, chefs du personnel ou comptables.

La résidence en ville des salariés est fonction de leurs catégories sociales. La totalité des cadres supérieurs et des étrangers ainsi que la quasi totalité des cadres moyens habitent en ville. Par contre, la majorité des cadres subalternes, des ONS et des manoeuvres restent domiciliés en banlieue.

La ville abrite donc 64 % des salariés (63 % des salariés malgaches) et 71 % d'exploitants individuels non agricoles (1 661 sur 2 337).

La région suburbaine reçoit donc 16 % de salariés (27 % de salariés malgaches) avec la répartition suivante :

- cadres moyens	1,3 %
- cadres subalternes	15,9 %
- ONS et manoeuvres	82,8 %
	<hr/>
	100,0 %

Les salariés domiciliés à l'extérieur de la région d'étude sont surtout des manoeuvres travaillant sur les chantiers des TP et les stations expérimentales agronomiques (82 %). Une faible partie de non-résidents est, soit en mission à l'extérieur, soit en poste fixe dans les agences commerciales des entreprises d'Antsirabé. Quant aux salariés résidant habituellement à l'extérieur de la région d'étude (bourgs ruraux de Betafo et Tritriva à l'ouest, région Ambano au nord, Andranomanelatra au nord-ouest, région Vinanikarena et Manandona au sud), ils sont au nombre de 480, soit 8 % du total des salariés employés par la ville d'Antsirabé : les plus éloignés parcourent 30 km pour aller à leur travail.

Malgré le trajet effectué par les salariés domiciliés en dehors du centre urbain (25 % des salariés avec un parcours moyen de 6 km) il n'y a pas de concentration excessive des salariés en ville comme dans beaucoup d'autres pays en voie d'industrialisation. Ceci est dû à plusieurs facteurs économiques et sociaux (faible revenu salarial, la parcelle de culture pour l'auto-consommation est donc indispensable, cherté de la vie en ville, attachement à la terre des ancêtres, vie communautaire).

L'implantation géographique des salariés dans la région suburbaine est donc assez bien répartie, sauf dans la proche banlieue qui, en réalité, fait partie de la ville à cause des commodités de déplacement du domicile au lieu de travail (voir figures 15 et 16).

Tableau 8
Salariés employés par la ville d'Antsirabé sans distinction de lieu de résidence
(Secteur Public + Privé)

	cadres supér.	cadr. moyens	cadr. subalt.	ouvr. non sp.	manceuvres	Total	%o
Privé							
Malgaches		17	1 359	1 007	1 873	4 256	708
Etrangers	76	21	57	1	-	155	27
Total	76	38	1 426	1 008	1 873	4 411	735
Public							
Malgaches	29	598	376		547	1 550	258
Etrangers	-	29	14		-	43	7
Total	29	627	390		547	1 593	265
Ensemble							
Malgaches	29	615	1 735	1 007	2 420	5 806	966
Etrangers	76	50	71	1	-	198	34
Total	105	665	1 806	1 008	2 420	6 004	1 000
%o	18	111	301	168	402	1 000	

Tableau 9
Forces de travail (3) employées par la ville d'Antsirabé
et destination finale de leur production

	Destination finale des Produits et Services			Total				Observat.
	Locale	Régionale	Nationale	Travail.	%o	Salariés	%o	
Secteur privé	3 118	665	2 376	6 159	780	4 411	718	
Secteur public	706	861	168	1 735	220	1 735*	282	*
Ensemble	3 824	1 526	2 544	7 894	1 000	6 146*	1 000	*
%o	484	194	322	1 000		779		

* Dont 142 élèves et stagiaires militaires et para-militaires qui ne sont pas considérés comme en "résidence habituelle" à Antsirabé.

(3) Ensemble des travailleurs directement productifs.

Tableau 10

Travailleurs du Secteur privé de la ville d'Antsirabé par branche de production
et par destination finale de la production

Branches	Destination finale de la production			Total			
	Locale	Régionale	Nationale	Travail.	‰	Salariés	‰
Agriculture, Viticulture, Forêt	409	-	13	422	69	33	72
Artisanat d'outillages métalliques et d'articles ménagers	55	9	-	64	10	3	1
Industrie et Mine	90	221	1 978	2 279	370	2 266	514
T. P. -Bâtiment et Menuiserie	381	38	-	419	68	326	74
Transformation de produits agricoles	162	62	61	285	46	185	42
Hôtellerie	117	46	145	308	50	156	35
Transports	309	158	64	531	86	278	63
Commerce	643	125	75	843	137	370	84
Services modernes	65	7	18	90	15	76	17
Services urbains	887	9	22	918	149	718	163
Total	3 118	665	2 376	6 159	1 000	4 411	1 000
‰	506	108	386	1 000		716	

Tableau 11

Travailleurs des Services Publics et Collectivités locales

Services	Destination finale des Services				‰	Observations
	Locale	Régionale	Nationale	Total		
Services administratifs	234	28	-	262	151	
Services économiques et financiers	34	48	-	82	48	
Production rurale	43	311	-	354	204	
Infrastructure, télécommunications et transports	267	216	24	507	292	
Enseignement et Santé	83	232	8	323	186	
Sécurité publique et Armée	45	26	136	207	119	
Total	706	861	168	1 735	1 000	*
‰	407	496	97	1 000	-	
Secteur privé	3 118	665	2 376	6 159	780	
Ensemble	3 824	1 526	2 544	7 894	1 000	**
‰	485	193	322	1 000		

* dont 142 stagiaires et élèves militaires non considérés comme salariés en résidence habituelle à Antsirabé.

** salariés, chefs d'entreprises, exploitants individuels et aides familiales exerçant leurs activités dans la ville d'Antsirabé.

Ménages à double salaire

Seulement 8,1 % de salariés sont à double salaire (8,4 % de Malgaches et 0,8 % d'étrangers, soit 7,2 % dans le secteur public et 8,4 % dans le secteur privé).

	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Région suburbaine	5,2 %	4,9 %	5,0 %
Centre urbain	8,4	10,1	9,8
Ensemble de la région d'étude	7,8	8,6	8,4
dont : Malgaches	7,5	8,8	8,4
Etrangers	13,9	6,5	8,0
Cadres supérieurs	20,7	0	5,7
Cadres moyens	7,7	10,5	8,0
Cadres subalternes	10,3	7,2	7,8
ONS et manoeuvres	3,3	9,6	8,9
Résidents	5,2	6,2	5,7
Ensemble des salariés employés par la ville d'Antsirabé	7,2	8,4	8,1

Les ménages à double salaire chez les Malgaches sont encore très peu nombreux. Le mariage entre salariés n'est pas encore très courant, le mouvement vient de s'amorcer ces dernières années.

En ce qui concerne les étrangers, tous les ménages de cadres supérieurs sont à salaire unique, les épouses de ces cadres n'ont aucune autre activité rémunératrice. Par contre la presque totalité des cadres moyens et subalternes européens a un revenu familial provenant du travail des conjointes (salaire, commerce, profession libérale ou autres services urbains).

Tableau 12
Répartition géographique des ménages de salariés
(Secteur Public + Privé)

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Cadres subaltern.	O. N. S.	Manceuvres	Total	%
Malgaches							
Antsirabé-ville							
Salariés	29	561	1 415	798	843	3 646	628
Ménages	26	543	1 359	782	755	3 465	622
Région suburbaine							
Salariés		21	250	148	1 152	1 571	271
Ménages		19	241	145	1 127	1 532	275
Ensemble de la région d'étude (ville + banlieue)							
Salariés	29	582	1 665	946	1 995	5 217	899
Ménages	26	562	1 600	927	1 882	4 997	897
Extérieur							
Salariés		33	70	61	425	589	101
Ménages		30	66	60	416	572	103
Total							
Salariés	29	615	1 735	1 007	2 420	5 806	1 000
Ménages	26	592	1 666	987	2 298	5 569	1 000
% Salariés	5	106	299	173	417	1 000	
% Ménages	5	106	299	177	413	1 000	
Etrangers							
Antsirabé-ville exclusiv.							
Salariés	76	50	71	1		198	34
Ménages	76	45	68	1		190	33
% Salariés	384	253	358	5		1 000	
% Ménages	400	237	358	5		1 000	
Ensemble Malgaches-et Etrangers							
Toute résidence							
Salariés	122	744	1 710	1 008	2 420	6 004	1 000
Ménages	199	716	1 638	988	2 298	5 759	1 000
% Salariés	20	124	285	168	403	1 000	
% Ménages	21	124	284	172	399	1 000	
Antsirabé-ville							
Salariés	121	689	1 392	799	843	3 844	640
Ménages	118	666	1 333	783	755	3 655	635
% Salariés	31	179	362	208	220	1 000	
% Ménages	32	182	365	214	207	1 000	
Ensemble de la région d'étude (ville + banlieue)							
Salariés	122	710	1 641	947	1 995	5 415	902
Ménages	119	685	1 573	928	1 882	5 187	901
% Salariés	23	131	303	175	368	1 000	
% Ménages	23	132	303	179	363	1 000	

Tableau 13
Répartition géographique des ménages de salariés
Secteur privé

	Direction	Cadres	Maîtrise	Employés	OS	ONS	Mancœuv.	Total	%
Malgaches									
Antsirabé-ville									
Salariés		16	94	707	344	798	793	2 752	647
Ménages		16	94	672	338	782	707	2 609	640
Région suburbaine									
Salariés		1	1	97	70	148	901	1 218	286
Ménages		1	1	93	69	145	879	1 188	292
Ensemble de la rég. d'étude (ville+banl.)									
Salariés		17	95	804	414	946	1 694	3 970	933
Ménages		17	95	765	407	927	1 586	3 797	932
Extérieur									
Salariés			1	36	9	61	179	286	67
Ménages			1	33	8	60	175	277	68
Total									
Salariés		17	96	840	423	1 007	1 873	4 256	1 000
Ménages		17	96	798	415	987	1 761	4 074	1 000
% Salariés		4	23	197	99	237	440	1 000	
% Ménages		4	24	196	102	242	432	1 000	
Etrangers									
Antsirabé-ville (excl.)									
Total Salariés	29	47	21	52	5	1		155	35
Ménages	29	47	19	49	5	1		150	35
% Salariés	187	303	136	336	32	6		1 000	
% Ménages	193	313	127	327	33	7		1 000	
Ensemble Malgaches et Etrangers									
Toute résidence									
Total Salariés	29	64	117	892	428	1 008	1 873	4 411	1 000
Ménages	29	64	115	847	420	988	1 761	4 224	1 000
% Salariés	7	15	26	202	97	229	424	1 000	
% Ménages	7	15	27	201	99	234	417	1 000	
Antsirabé-ville									
Total Salariés	29	63	115	759	349	799	793	2 907	659
Ménages	29	63	113	721	343	783	707	2 759	653
% Salariés	10	22	39	261	120	275	273	1 000	
% Ménages	11	23	44	261	124	284	256	1 000	
Ville et Banlieue (région d'étude)									
Total Salariés	29	64	116	856	419	947	1 694	4 125	935
Ménages	29	64	114	814	412	928	1 586	3 947	934
% Salariés	7	15	28	208	102	229	411	1 000	
% Ménages	7	16	29	207	104	235	402	1 000	

Tableau 14
Répartition géographique des ménages de salariés
Secteur public

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Cadres subaltern.	Manceuvres	Total	%
Malgaches						
Antsirabé-ville						
Salariés	29	545	270	50	894	577
Ménages	26	527	255	48	856	573
Région suburbaine						
Salariés		20	82	251	353	228
Ménages		18	78	248	344	230
Ensemble de la région d'étude (ville + banlieue)						
Salariés	29	565	352	301	1 247	805
Ménages	26	545	333	296	1 200	803
Extérieur						
Salariés		33	24	246	303	195
Ménages		30	24	241	295	197
Total						
Salariés	29	598	376	547	1 550	1 000
Ménages	26	575	357	537	1 495	1 000
% Salariés	19	386	242	353	1 000	
% Ménages	17	385	239	359	1 000	
Etrangers						
Antsirabé-ville exclusivement						
Salariés		29	14		43	27
Ménages		26	14		40	26
% Salariés		674	326		1 000	
% Ménages		650	350		1 000	
Ensemble Malgaches et Etrangers						
Toute résidence						
Salariés	29	627	390	547	1 593	1 000
Ménages	26	601	371	537	1 535	1 000
% Salariés	18	394	245	343	1 000	
% Ménages	17	392	242	349	1 000	
Antsirabé-ville						
Salariés	29	574	284	50	937	588
Ménages	26	553	269	48	896	584
% Salariés	31	613	303	53	1 000	
% Ménages	29	617	300	54	1 000	
Ensemble de la région d'étude (ville et banlieue)						
Salariés	29	594	366	301	1 290	810
Ménages	26	571	347	296	1 240	808
% Salariés	23	460	284	233	1 000	
% Ménages	21	460	280	239	1 000	

Tableau 15
Salariés et ménages malgaches à double salaire
(Secteur Privé + Public)

Localités de résidence	Public			Privé			Total			Observations
	Salariés	Ménages	‰	Salariés	Ménages	‰	Salariés	Ménages	‰	
Région suburbaine	353	344	26	1 218	1 188	25	1 571	1 532	25	Malgaches exclusivement
Centre urbain	894	856	42	2 752	2 609	52	3 646	3 465	50	Malgaches
	43	40	69	155	150	32	198	190	40	Etrangers
	937	896	44	2 907	2 759	51	3 844	3 655	49	Total
Ensemble de la région d'étude	1 247	1 200	38	3 970	3 797	43	5 217	4 997	42	Malgaches
	43	40	69	155	150	32	198	190	40	Etrangers
	1 290	1 240	39	4 125	3 947	43	5 415	5 187	42	Total
Extérieur	303	295	26	286	277	31	589	572	29	Malgaches
Ensemble des salariés employés par la ville d'Antsirabé	1 550	1 495	35	4 256	4 074	43	5 806	5 569	41	Malgaches
	43	40	69	155	150	32	198	190	40	Etrangers
	1 593	1 535	36	4 411	4 224	42	6 004	5 759	41	Total

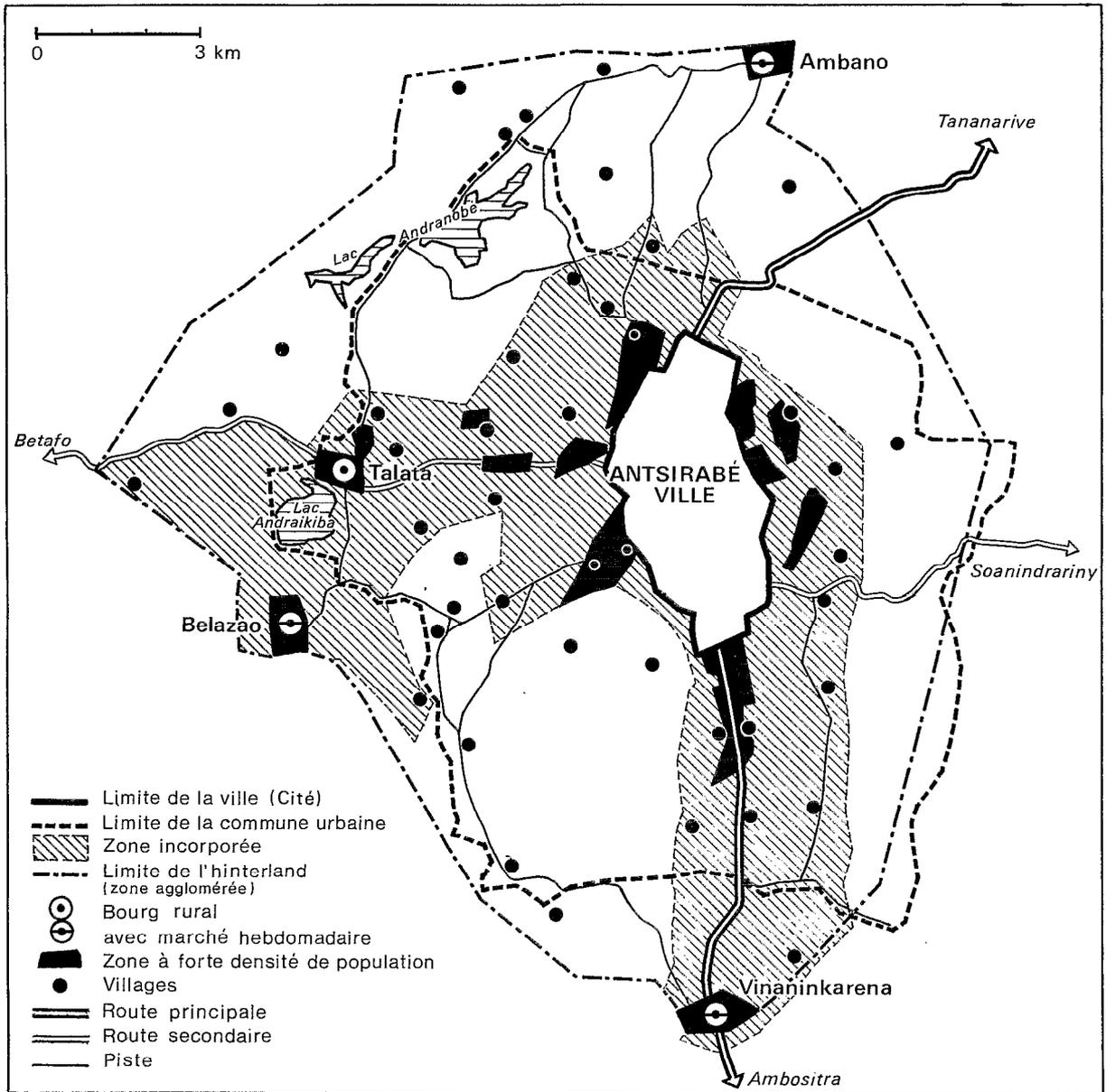


Figure 15 - Antsirabé, délimitation des zones urbaine et suburbaine

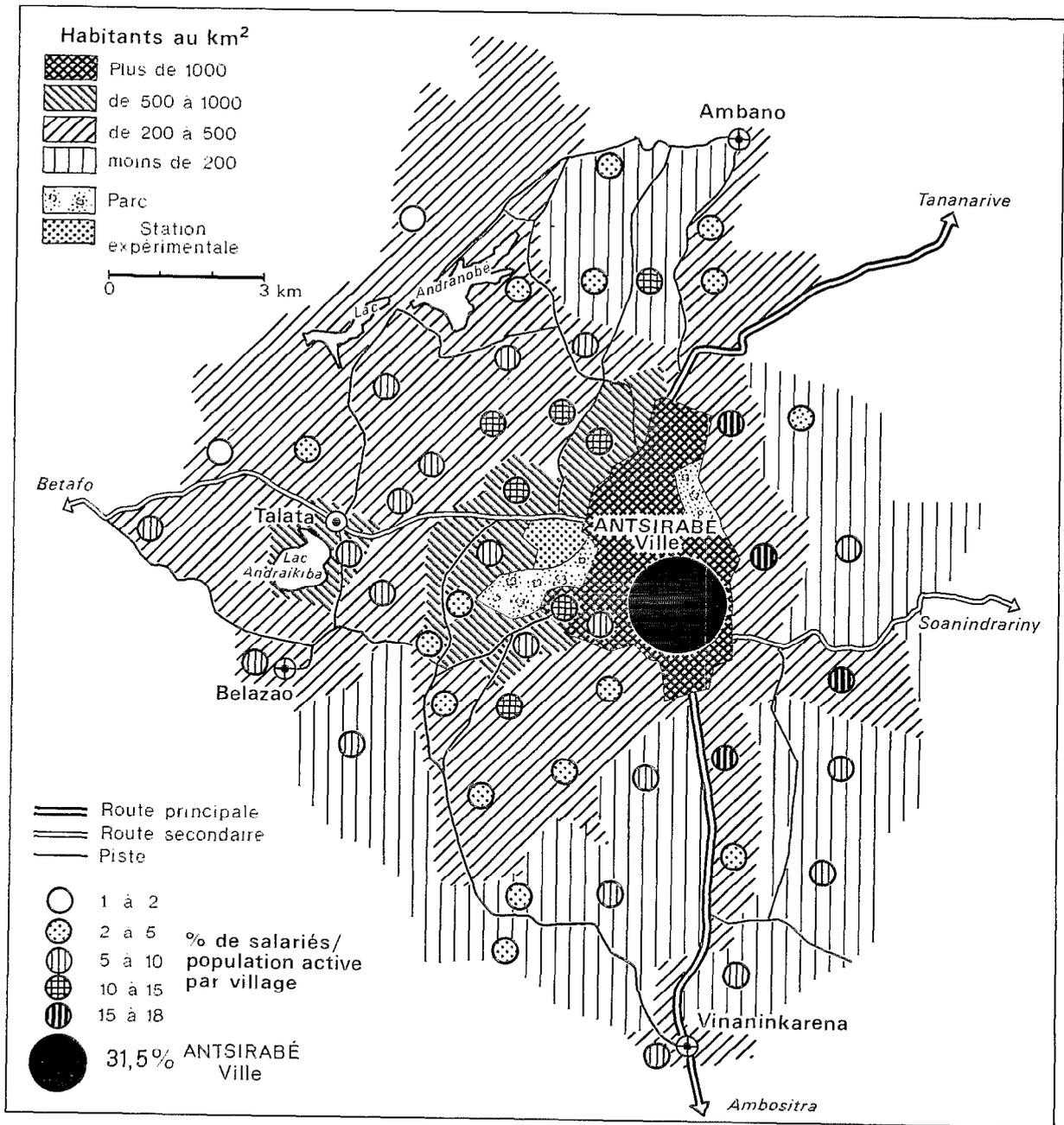


Figure 16 - Antsirabé, densité moyenne de population par village

Annexe 3

Données économiques

Capital et investissements

Le coefficient de capital est particulièrement faible : 0,9 avant l'amortissement et 0,6 après l'amortissement. Inversement, l'efficacité du capital est élevée et représente respectivement 1,1 et 1,8. Il en résulte que la rentabilité nette du capital est fort appréciable : 37 % avant l'amortissement et 61 % après l'amortissement. Ces chiffres doivent refléter de façon fidèle le bas niveau des techniques de production.

La structure capitaliste est à dominance Industrie-TP (2/3) et Services (près du tiers).

Plus de la moitié des immobilisations est déjà amortie malgré l'industrialisation récente de la ville (72,6 % des investissements ont été faits entre 1960 et 1966).

Le capital est partagé entre les immobilisations (73,9 %), les stocks (25,3 %) et les crédits à court terme (0,8 %).

Tableau 1
Capital et investissements du secteur privé (en millions de FMG)

Désignation	Branche ou Secteur	Immobilisations			Financement		Capital		Investissements bruts	
		Immobilisations totales	Amortis.	Valeur résid.	Stock	Balance crédits *	.Après amortiss.	Avant amortiss.	1966	1960-66
Par genre d'activité	Production rurale	17,1	9,4	7,7	7,6	-	15,3	24,7	-	0,4
	Artisanat et Industrie de transformation	2 352,0	1 100,3	1 251,7	329,4	- 130,8	1 711,9	2 812,2	494,0	2 989,8
	TP-Bâtiment - Energie	310,6	125,8	184,8	20,3	- 2,1	207,2	333,0	27,1	95,7
	Services	720,1	538,9	181,2	805,8	+ 95,8	891,2	1 430,1	48,8	254,4
	Total	3 399,8	1 774,4	1 625,4	1 163,1	- 37,1	2 825,6	4 600,0	569,9	3 340,3
Par Secteur	Production rurale	17,1	9,4	7,7	7,6	-	15,3	24,7	-	0,4
	Artisanat	15,8	12,0	3,8	4,2	-	8,0	20,0	1,0	4,2
	Industrie et TP	2 656,6	1 221,5	1 435,1	346,5	- 132,9	1 914,5	3 136,0	520,6	3 083,6
	Services à l'exclusion de l'artisanat	710,3	531,5	178,8	804,8	+ 95,8	887,8	1 419,3	48,3	252,1
	Total	3 399,8	1 774,4	1 625,4	1 163,1	- 37,1	2 825,6	4 600,0	569,9	3 340,3
Par taille	Entreprises modernes	2 833,6	1 400,2	1 433,4	731,6	- 28,6	2 383,6	3 783,8	516,0	3 165,7
	Entreprises moyennes	472,4	332,2	140,2	403,6	+ 158,0	385,8	718,0	33,8	157,1
	Exploitations individ.	93,8	42,0	51,8	27,9	+ 23,5	56,2	98,2	20,1	17,5
	Total	3 399,8	1 774,4	1 625,4	1 163,1	- 37,1	2 825,6	4 600,0	569,9	3 340,3

* Crédits consentis par les fournisseurs moins crédits de vente accordés aux clients. Les crédits d'opérations saisonnières (120 millions) octroyés par les banques ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

Tableau 2
Capital et Investissements du Secteur privé (en %)o)

Désignation	Branche ou Secteur	Capital		Investissements bruts	
		Après amortiss.	Avant amortiss.	1966	1960-66
Par genre d'activité	Production rurale	6	5	0	€
	Artisanat et Industrie de transformation	606	611	867	895
	TP-Bâtiment et Energie	73	73	47	29
	Services	315	311	86	76
	Total	1 000	1 000	1 000	1 000
Par Secteur	Production rurale	6	5	0	€
	Artisanat	2	4	2	1
	Industrie et TP	678	682	913	923
	Services à l'exclusion de l'artisanat	314	309	85	76
	Total	1 000	1 000	1 000	1 000
Par taille	Entreprises modernes	844	823	906	948
	Entreprises moyennes	136	156	59	47
	Exploitations individuelles	20	21	35	5
	Total	1 000	1 000	1 000	1 000

Tableau 3
Capital et investissements du secteur privé par branche de production
(en millions de FMG)

Branche	Immobilisations			Financement		Capital		Investissements bruts	
	Immobilisations totales	Amortis.	Valeur résid.	Stock	Balance crédits	Après amortiss.	Avant amortiss.	1966	1960-66
Agriculture - Viticulture - Forêt	17,1	9,4	7,7	7,6	-	15,3	24,7	-	0,4
Artisanat d'outillage métallique et d'articles ménagers	2,4	2,0	0,4	1,4	-	1,8	3,8	0,5	1,2
Industrie et Mine	2 525,0	1 144,9	1 380,1	309,1	- 124,8	1 814,0	2 958,9	501,1	2 998,5
TP-Bâtiment - Menuiserie	52,1	28,3	23,8	20,3	- 2,1	46,2	74,5	6,1	24,7
Industrie de transformation	83,1	50,9	32,2	18,9	- 6,0	57,1	108,0	13,4	61,1
Hôtellerie	123,7	103,5	20,2	2,0	- 1,1	23,3	126,8	2,7	5,9
Transports	189,8	120,1	69,7	3,0	+ 21,5	51,2	171,3	22,0	122,3
Commerce	300,8	232,6	68,2	789,7	+ 75,8	782,1	1 014,7	19,9	103,5
Services modernes	33,5	21,7	11,8	10,1	- 0,4	22,3	44,0	1,4	9,1
Services urbains	72,3	61,0	11,3	1,0	-	12,3	73,3	2,8	9,6
Total	3 399,8	1 774,4	1 625,4	1 163,1	- 37,1	2 825,6	4 600,0	569,9	3 340,3
	1 000	522	478						
‰			570	407	13	1 000			
	739			253	8		1 000	124	726

Tableau 4
Capital et investissements du secteur privé par branche de production
 (%)

Branche	Capital		Investissements bruts	
	Après amortiss.	Avant amortiss.	1966	1960-1966
Agriculture - Viticulture - Forêt	5	5		2
Artisanat d'outillage métallique et d'articles ménagers	1	1	1	1
Industrie et Mine	642	643	879	898
TP-Bâtiment - Menuiserie	16	16	11	7
Industrie de transformation	20	24	23	18
Hôtellerie	8	28	5	2
Transports	18	37	39	37
Commerce	277	220	35	31
Services modernes	8	10	2	3
Services urbains	5	16	5	3
Total	1 000	1 000	1 000	1 000

Comptes d'exploitation des entreprises

La production de la ville peut être partagée en trois grands chapitres à part égale : Solde - Matières premières et Salaires - Autres Dépenses de production. C'est le caractère propre aux industries de transformation.

Le solde net ou la marge nette s'élève à plus du tiers de la production totale (36,6%).

Le chiffre d'affaires est composé de la production (70,0%), des achats pour revente (29,5%) et des sorties de stocks (0,5%).

Les stocks qui représentent 14,7% du chiffre d'affaires, comportent surtout des pièces de rechange, tandis que le stock des produits finis est particulièrement faible (5% de la production).

Les Industries-TP et les Services représentent la presque totalité de la production de la ville (73,4 et 24,5% respectivement).

Le secteur des Services est la plus rentable des activités économiques. Toutefois, les services n'ont pas atteint le même rythme de croissance que le secteur industriel : 5,7% contre 19,6% en moyenne par an de 1960 à 1966.

Tableau 5
Compte d'exploitation des entreprises du secteur privé par branche de production
(en millions de FMG)

	Production			Bilan					
	Consomm. intermédi.	Valeur ajoutée	Total	Chiffre d'affaires	Achat de marchand.	Solde		Variation stock**	Stocks finals
						Total	dont AC*		
Agriculture - Viticulture - Forêt	2,1	12,4	14,5	17,4		4,2	1,2	- 2,9	7,6
Artisanat de fabrication d'outil- lage métallique et d'articles ménagères	5,3	6,9	12,2	12,7		5,9	0,6	- 0,5	1,4
Industrie - Mine	1 633,3	1 956,9	3 589,9	3 626,9		981,0	0,7	- 37,0	309,1
TP-Bâtiment - Menuiserie	45,3	105,5	180,8	181,6		43,2	0,1	- 0,8	20,3
Industrie de transformation	156,9	180,9	337,8	339,8		125,4	0,5	- 2,0	18,9
Hôtellerie	15,1	92,2	107,3	136,1	28,8	67,3	0,3	-	2,0
Transports	81,0	140,2	221,2	221,2		65,2	-	-	3,0
Commerce	140,5	382,1	522,6	2 815,6	2 301,5	227,5	8,5	+ 8,5	789,7
Services modernes	35,8	99,6	135,4	444,6	309,2***	78,5	-	- 2,9	10,1
Services urbains	18,6	80,9	99,5	99,5		63,4	-		1,0
Total	2 163,9	3 057,3	5 221,2	7 895,4	2 639,5	1 711,6	11,9	- 37,6	1 163,1

* Autoconsommation ou autofourniture.
** Signe + : mise en stock - signe - : sortie de stock.
*** Opérations financières

Tableau 6
Compte d'exploitation des entreprises du secteur privé par catégorie d'entreprises
(en millions de FMG)

Catégories	Production					Bilan			
	Consomm. interméd.	Valeur ajoutée	Total	Chiffre d'affaires	Achat de marchand.	Solde		Variation stocks	Stocks finals
						Total	dont A.C.		
Par genre d'activité									
Production rurale	2,1	12,4	14,5	17,4	-	4,2	1,2	- 2,9	7,6
Artisanat et industrie de transformation	1 791,2	1 905,3	3 696,5	3 736,0	-	900,7	1,8	- 39,5	330,4
TP-Bâtiment - Energie	89,9	370,9	460,8	461,6	-	276,9	0,1	- 0,8	20,3
Services	280,7	768,7	1 049,4	3 680,4	2 639,5*	529,8	8,8	+ 5,6	804,8
Total	2 163,9	3 057,3	5 221,2	7 895,4	2 639,5	1 711,6	11,9	- 37,6	1 163,1
Par secteur									
Production rurale	2,1	12,4	14,5	17,4	-	4,2	1,2	- 2,9	7,6
Artisanat	25,8	74,0	99,8	100,3	-	64,3	1,3	- 0,5	3,8
Industries et TP	1 855,3	2 202,2	4 057,5	4 097,3	-	1 113,3	0,6	- 39,8	346,9
Services à l'exclusion de l'artisanat	280,7	768,7	1 049,4	3 680,4	2 639,5*	529,8	8,8	+ 5,6	804,8
Total	2 163,9	3 057,3	5 221,2	7 895,4	2 639,5	1 711,6	11,9	- 37,6	1 163,1
Par taille									
Grandes entreprises	1 860,1	2 499,9	4 360,0	5 901,4	1 510,1**	1 316,4	0,4	- 34,2	735,6
Entreprises moyennes	149,8	218,8	368,6	972,3	603,7***	144,1	2,1	- 0,1	408,5
Exploitations individuelles	154,0	338,6	492,6	1 021,7	525,7****	251,1	9,4	- 3,3	19,0
Total	2 163,9	3 057,3	5 221,2	7 895,4	2 639,5	1 711,6	11,9	- 37,6	804,8
* dont 309,2 d'opération financière					** dont 290,4 d'opération financière				
*** dont 9,0 d'opération financière					**** dont 9,8 d'opération financière				

Tableau 7
Structure de production du secteur privé par branche de production
(en millions de FMG)

Catégories	Nombre d'exploitation	Consommation intermédiaire						Valeur ajoutée					Production	
		Matières prem.	Energie	Entretien	Services	Autres	Total	Salaires	Assurance	Taxes div.	Amort. fiscal	Solde		Total
Agriculture - Viticulture - Forêt	135	1,2	0,3	0,2	0,2	0,2	2,1	5,4	-	2,6	0,2	4,2	12,4	14,5
Artisanat de fabrication d'outillage métallique et d'articles ménagers	45	4,3	0,3	-	0,4	0,3	5,3	0,7	-	0,3	-	5,9	6,9	12,2
Industrie - Mines	14	1 140,1	181,5	121,0	121,2	69,5	1 633,3	474,3	47,0	177,7	276,6	981,0	1 956,6	3 589,9
TP-Bâtiment - Menuiserie	79	45,2	6,1	17,6	2,0	4,4	75,3	48,0	3,7	6,5	4,1	43,2	105,5	180,8
Industries de transformation	65	132,4	9,9	3,4	5,5	5,7	156,9	28,6	10,1	10,1	6,7	125,4	180,9	337,8
Hôtellerie	131	5,2	6,6	0,9	0,1	2,3	15,1	19,3	0,3	3,2	2,1	67,3	92,2	107,3
Transports	340	-	47,2	13,6	17,7	2,5	81,0	26,0	3,9	26,3	18,8	65,2	140,2	221,2
Commerce	411	-	18,8	2,4	38,5	80,8	140,5	56,6	24,7	19,9	3,4	277,5	382,1	522,6
Services modernes	15	28,1	0,7	0,3	1,1	5,6	35,8	18,4	0,9	0,6	1,2	78,5	99,6	135,4
Services urbains	543	8,9	1,6	0,4	0,9	6,8	18,6	15,0	-	0,9	1,6	63,4	80,9	99,5
Total	1 778	1 365,4	273,0	159,8	187,6	178,1	2 163,9	692,3	90,6	248,1	314,7	1 711,6	3 057,3	5 221,2
<i>‰</i>		631	126	74	87	82	1 000	206	27	74	93	600	1 000	
		247	49	29	34	32	391	125	17	45	57	365	609	1 000

Tableau 8
Structure de production du secteur privé par catégorie d'entreprises
(en millions de FMG)

Catégories	Nomb. d'ex- ploita- tions	Consommation intermédiaire						Valeur ajoutée						Bilan				
		Matiè- res pre- mières	Ener- gie	En- retien	Ser- vices	Autre	Total	Sa- laires	Assu- ranc.	Taxes div.	Amor- tiss. fiscal	Solde	Total	Vente	Pro- duction	A. C.	Achat marchan- dises	Stocks
Par genre d'activité																		
Production rur.	135	1,2	0,3	0,2	0,2	0,2	2,1	5,4	-	2,6	0,2	4,2	12,4	17,4	14,5	1,2		7,6
Artisanat et in- dustrie de trans- formation	274	1283,5	184,9	119,9	126,2	76,7	1791,2	489,2	56,5	183,3	270,6	900,7	1905,3	3736,5	3696,5	1,8		330,4
TP-Bâtiment- Energie	80	45,2	14,1	22,1	3,1	5,4	89,9	65,6	4,3	7,0	17,1	276,9	370,9	461,6	460,8	0,1		20,3
Services	1289	35,5	73,7	17,6	58,1	95,8	280,7	132,1	29,8	50,2	26,8	529,8	768,7	3680,4	1049,4	8,8	2639,5*	804,8
Total	1778	1365,4	273,0	159,8	187,6	178,1	2163,9	692,3	90,6	248,1	314,7	1711,6	3057,3	7895,4	5221,2	11,9	2639,5	1163,1
Par secteur																		
Production rur.	135	1,2	0,3	0,2	0,2	0,2	2,1	5,4	-	2,6	0,2	4,2	12,4	17,4	14,5	1,2		7,6
Artisanat	331	19,1	2,4	-	1,1	3,2	25,8	6,5	-	2,2	1,0	64,3	74,0	100,3	99,8	1,3		3,8
Industries- TP	23	1309,6	196,6	142,0	128,2	78,9	1855,3	548,3	60,8	193,1	286,7	1113,3	2202,2	4097,3	4057,5	0,6		346,9
Services à l'ex- clusion de l'artisanat	1289	35,5	73,7	17,6	58,1	95,8	280,7	132,1	29,8	50,2	26,8	529,8	768,7	3680,4	1049,4	8,8	2639,5**	804,8
Total	1778	1365,4	273,0	159,8	187,6	178,1	2163,9	692,3	90,6	248,1	314,7	1711,6	3057,3	7895,4	5221,2	11,9	2639,5	1163,1
Par taille																		
Entreprises modernes	26	1252,0	210,5	153,0	163,9	80,7	1860,1	598,2	84,9	206,1	294,3	1316,4	2499,9	5901,4	4360,0	0,4	1510,1**	735,6
Entreprises moyennes	87	88,3	19,5	5,2	4,0	32,8	149,8	50,3	5,4	9,9	9,1	144,1	218,8	972,3	368,6	2,1	603,7***	408,5
Exploitations individuelles	1665	25,1	43,0	1,6	19,7	64,6	154,0	43,8	0,3	32,1	11,3	251,1	338,6	1021,7	492,6	9,4	525,7****	19,0
Total	1778	1365,4	273,0	159,8	187,6	178,1	2163,9	692,3	90,6	248,1	314,7	1711,6	3057,3	7895,4	5221,2	11,9	2639,5	1163,1
* dont 309,2 d'opération financière										** dont 290,4 d'opération financière								
*** dont 9,0 d'opération financière										**** dont 9,8 d'opération financière								

Revenu "urbain"

Le Revenu urbain par habitant de la ville est élevé par rapport à l'ensemble de Madagascar :

FMG/an	Production I. B.	Produit I. B.	Revenu "urbain"
Antsirabé-ville	94 500	117 500	72 700
Banlieue	8 700	11 000	-
Madagascar	21 000	26 000	-

Le revenu "urbain" ne représente que 61 % du produit intérieur brut à cause des flux financiers vers l'extérieur.

Malgré l'industrialisation de la ville, le revenu "urbain" situe encore Antsirabé parmi les niveaux de revenu des pays en voie de développement : 290 US dollars par tête alors que le seuil de 400 US dollars est considéré comme revenu des "développés".

Le produit intérieur *per capita* de la ville est onze fois plus élevé que celui de sa banlieue et quatre fois plus que la moyenne générale de Madagascar.

Toutefois, les calculs globaux de revenu ci-dessus ne peuvent servir qu'à une comparaison des activités économiques entre les différentes régions ou entre pays. La répartition de ce revenu par la moyenne arithmétique cache en réalité l'écart des ressources par catégorie sociale, inconvénient auquel l'étude des budgets va essayer de remédier.

Tableau 9
Revenu "urbain" (en millions de FMG) (4)

Production intérieure brute au prix du marché	3 090,6
+ Services des administrations	+ 613,6
+ Services domestiques	+ 10,0
+ Services financiers	+ 70,8
= Produit intérieur brut au prix du marché	= 3 785,0
- Flux financiers avec l'extérieur	- 878,6
+ Production des régionaux hors de la région	+ 9,8
- Production des non-résidents réalisée dans la région	- 16,4
= Produit "urbain" brut au prix du marché	= 2 899,8
- Amortissements	- 314,7
= Produit "urbain" net au prix du marché	= 2 585,1
- Fiscalité indirecte nette des subventions	- 242,3
= Produit "urbain" net au coût des facteurs ou Revenu "urbain" net	= 2 342,8

(4) Revenu "urbain" ou revenu national de la comptabilité française.

Tableau 10
Compte d'équilibre des ressources et emplois de biens et services
(en millions de FMG)

Production totale des branches	5 012,9
- Consommation intermédiaire	- 2 164,6
= Production intérieure brute au coût des facteurs	= 2 848,3
+ Fiscalité indirecte nette des subventions	+ 242,3
= Production intérieure brute au prix du marché	= 3 090,6
+ Solde des exportations	+ 1 255,0
+ Sorties des stocks	+ 37,6
= Total des ressources	= 4 383,2
Consommation des ménages	= 1 217,8
+ Consommation des administrations	+ 827,4
+ Consommation des institutions financières	+ 15,2
+ Solde débiteur des services extérieurs	+ 5,5
+ Formation des stocks	+ p.m.
+ Formation brute de capital fixe	+ 2 317,3 *
= Total des emplois	= 4 383,2
* dont 314,7 d'amortissement	

Tableau 11
Centre urbain - Compte des opérations avec l'extérieur
(en millions de FMG)

Ressources		
- Exportations		= 4 687,9
- à l'étranger	= 270,8	
- à Madagascar	= 4 117,8	
- réexport de vivres	= 239,3	
- Ressources financières provenant de l'étranger		= 155,6
- aide financière	= 72,0	
- personnel de la coopération technique*	= 55,9	
- pensions et retraite	= 27,7	
- Dépenses de l'administration centrale et provinciale		= 655,0
- salaires et charges	= 464,6	
- dépenses de fonctionnement	= 190,4	
- Autres ressources extérieures		= 48,1
- recettes des communes rurales	= 3,4	
- crédits consentis aux particuliers	= 44,7 **	
- Subventions et prêt d'équipement		= 14,8
- subventions	= 5,8	
- équipement	= 9,0	
Total des ressources ***		= 5 561,4
Emplois		
- Importations de biens et services		= 3 098,2
- produits vivriers locaux destinés à la consommation des ménages	= 309,6	
- produits vivriers locaux destinés à la réexportation	= 234,3	
- produits manufacturés et services destinés à la consommation des ménages		
- Madagascar	= 158,1	
- Etranger	= 357,6	
- consommation intermédiaire - Madagascar	= 971,9	
- Etranger	= 839,7	
- équipement industriel - Etranger	= 163,0	
- importation de l'administration - Madagascar	= 27,5	
- Etranger	= 36,5	
- Dépenses à l'extérieur		= 458,5
- fonctionnement de services administratifs	= 132,0	
- infrastructure et équipements	= 74,5	
- entreprises industrielles	= 25,0	
- main-d'œuvre salariale	= 227,0	
- Dettes extérieures		= 40,6
- collectivités locales	= 6,0	
- particuliers	= 31,3	
- intérêts	= 3,3	
- Recettes versées à l'administration centrale et provinciale		= 735,9
- taxes et impôts	= 621,6	
- cotisations sociales	= 24,0	
- entreprises publiques	= 90,3	
- Revenus transférés à l'extérieur		= 517,1
- ménages	= 89,3	
- entreprises	= 427,8	
- Capacité de financement		= 711,1
Total des emplois		= 5 561,4

* somme dépensée à Antsirabé par le personnel de la coopération technique

** crédit immobilier et crédit d'achat

*** mouvement de fonds bancaires non compris (entrées 300 et sorties 600 millions de FMG/an)

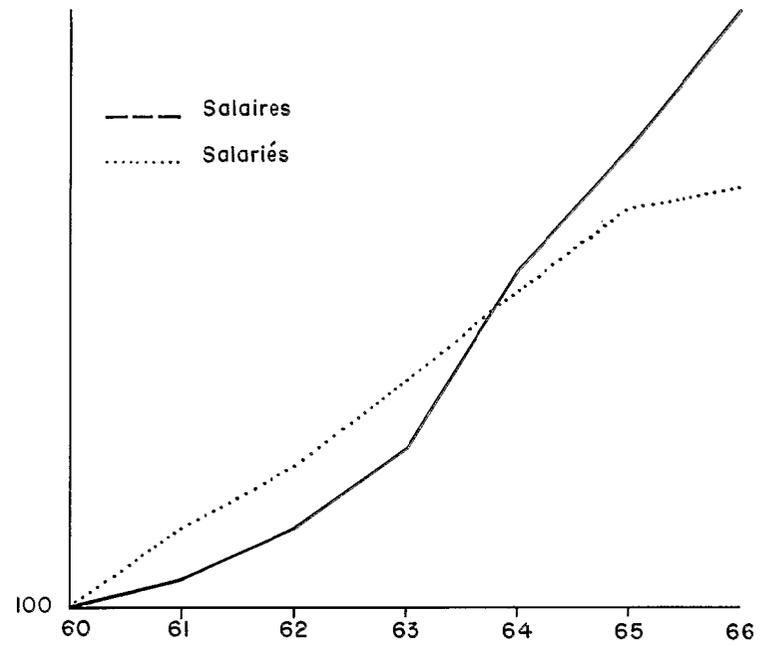
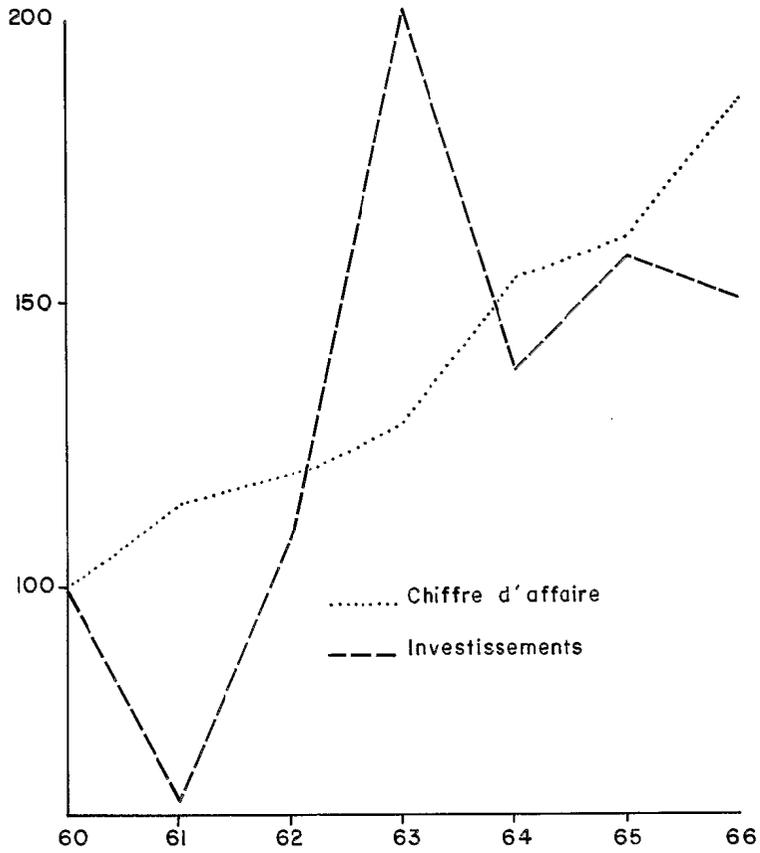


Figure 17 - Développement du secteur moderne
Indice 100 - Année 1960

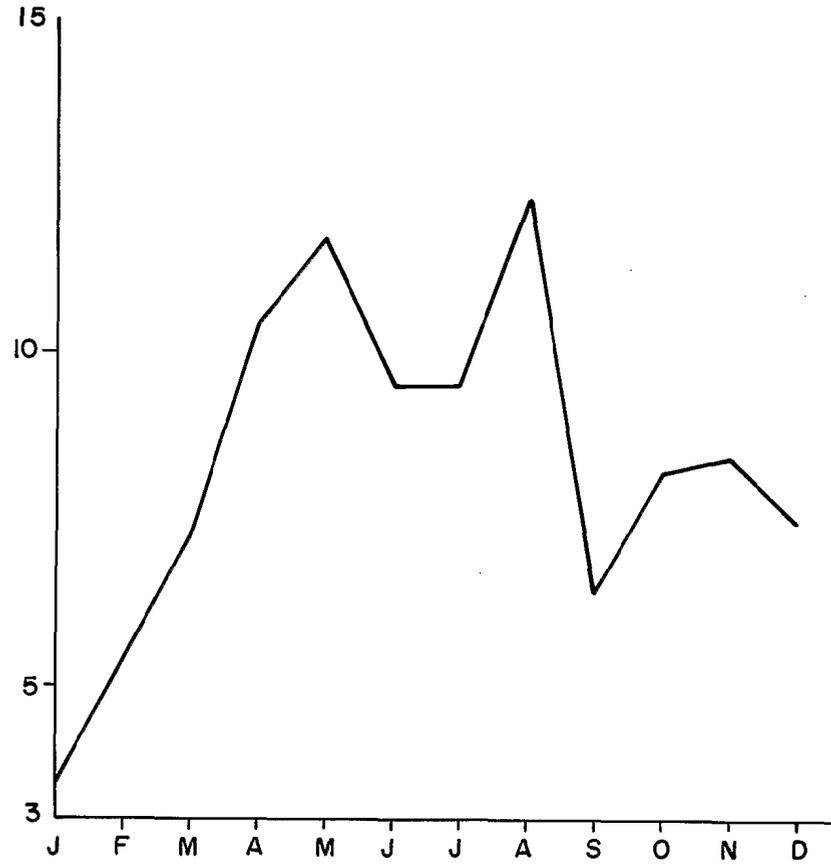


Figure 18 - Circulation fiduciaire (mouvements de fonds - entrées + sorties)
 Mouvements de fonds, entrées + sorties
 (en % par mois en 1966)

Annexe 4

Agriculture

Pour la région suburbaine

- Les cultures d'appoint et de soudure (maïs, haricots, tubercules) représentent 70 % des surfaces cultivées et les cultures maraichères, cultures commercialisées qui procurent des revenus monétaires, n'occupent que 0,8 % des surfaces de cultures vivrières.

Le riz, aliment principal du pays, représente 28,8 % des surfaces cultivées. Avec un aménagement hydro-agricole, les rizières pourront augmenter d'un tiers environ. Le paddy est à la fois une culture de subsistance et une source de revenu monétaire.

La forte densité démographique (255 habitants au km²) accompagnée du bas niveau des techniques agricoles a pour conséquence la dotation très réduite par habitant en surface cultivée (14 a) : ce qui explique la prédominance des cultures d'appoint et de soudure.

Il existe un bœuf dressé pour quatre exploitations et un outil agricole amélioré (angady ou houe malgache exclue) pour trois exploitations.

La superficie des parcelles est très limitée :

- 10 ares pour les rizières,
- 15 ares pour les cultures associées,
- 17 ares pour le maïs,
- 16 ares pour les tubercules,

soit une moyenne générale de 14 ares par parcelle de culture de subsistance et 30 ca pour les parcelles de cultures maraichères.

Les revenus agricoles annuels (prix au producteur) s'élèvent à 36 000 FMG par ménage ou 5 200 FMG par tête ou 12 200 FMG par travailleur actif (3,0 actif agricole par ménage). Admettons que dans un ménage d'agriculteur, la femme et l'adolescent actifs comptent pour un travailleur à plein temps, ce qui ramène le nombre de travailleurs à 2 par ménage. Le revenu agricole par travailleur s'élèvera donc à 18 250 FMG soit 11,4 % du revenu salarial du travailleur urbain. Ce qui veut dire que le travail salarial est près de neuf fois mieux rémunéré que le travail agricole.

Production et consommation de la région d'Antsirabe

(ville et banlieue)

La structure de consommation nous amène à calculer les quantités consommées en aliments de base (5). Il en est de même pour les quantités produites.

(5) 4 kg de tubercules valent 1 kg de céréales.

	Banlieue	Ville	Total
Production	11 603 T	522 T	12 125 T
Consommation	7 543 T	5 604 T	13 147 T
Balance	+ 4 060 T	- 5 082 T	- 1 022 T

soit un déficit d'environ mille tonnes d'aliments de base ou l'équivalent de la production de 320 ha à mettre en valeur. Ce qui représente seulement 5,2% des superficies cultivées actuellement.

Exploitations et ménages

Environ 88 ménages suburbains, soit 1,5% du total des ménages, ne possèdent pas en propre d'exploitations agricoles séparées de la famille de tutelle.

Exemple :

La famille A a son propre budget dont les ressources principales proviennent d'un revenu extra-agricole (artisanat, commerce, salariat urbain). Cette famille A travaille dans l'exploitation agricole de la famille B (père, mère ou tuteur de A) ; la famille B est propriétaire *de jure et de facto* de l'exploitation dont elle assure la culture, les investissements et le partage des revenus.

La famille A reçoit en contre-partie, soit une quantité de produits de l'exploitation, soit de la nourriture durant l'année entière. Dans le deuxième cas, la ménagère et les filles de la famille A participent à la préparation des repas et, le cas échéant, la famille A achète également des produits alimentaires pendant la période de soudure. La consommation reste toujours communautaire mais la famille B est toujours responsable des problèmes d'ordre vital.

Autre régime de partage de revenus moins fréquent : le partage 1/3 - 2/3. La famille A reçoit le tiers de la production nette (toutes charges déduites).

Quel que soit le système de gestion et d'exploitation, la famille B est le chef d'exploitation, tant aux points de vue juridique et économique que social. Par contre, sur le plan "budget de ménage", la famille A dispose d'une partie des ressources qui lui est propre. Aussi le nombre d'exploitations agricoles ne s'élève qu'à 98,5% du nombre de ménages suburbains.

Occupation du sol et calendrier agricole

Les impératifs techniques font que les genres de cultures doivent s'adapter au relief du sol :

- riz (culture principale) en bas-fond ;
- cultures associées (maïs + haricot, cultures d'appoint) : culture sèche en pente ;
- tubercules (taro, manioc, patate, culture de soudure) : culture en pente ou sur les hauteurs ;
- cultures maraîchères (culture de rapport) : sur les berges des rivières ou dans les bas-fonds irrigués en permanence.

Ainsi, même à l'intérieur de la ville d'Antsirabé (figure 25 h.t.) dans certains quartiers, le paysage est plutôt rural qu'urbain.

La viticulture est pratiquée par les étrangers (Grecs en particulier). C'est une culture de rapport où la rentabilité du capital est appréciable mais qui exige par contre un cer-

tain degré de technicité et une mise de fonds "importante" par rapport à toutes les autres cultures (0,3 millions de capital à l'hectare et 35,4% d'efficacité nette du capital immobilisé).

Les cultures maraîchères rapportent environ 270 000 FMG/ha, prix au producteur, soit environ 400 000 FMG/ha aux prix de marché (8,4 fois plus rentables que la riziculture avec cinq fois plus de travail). Les cultures maraîchères de la région étudiée ne représentent que 12% des demandes actuelles du marché :

"Exportations" vers d'autres régions :	5,5 millions de FMG		
"Vente en ville" :	$\frac{163,9}{169,4}$	" "	" (prix au producteur)

L'arboriculture, la pisciculture ainsi que l'élevage de volailles sont encore à l'état embryonnaire chez le paysan malgré les demandes du marché (222 millions de FMG, pour la ville seule, soit les deux tiers de la valeur totale de la production vivrière d'origine végétale de la région). En général, ce sont les grandes exploitations appartenant aux étrangers qui pratiquent l'arboriculture, la pisciculture et l'élevage de volailles.

Le calendrier agricole de la région peut être divisé en cinq périodes distinctes :

- préparation de la terre et des pépinières = septembre-octobre ;
- semis et repiquage = novembre-janvier ;
- entretien et récolte de cultures d'appoint = février-octobre ;
- récolte principale = avril-mai ;
- période creuse = juin-juillet-août qui donnent lieu à des fêtes traditionnelles de Famadihana (exhumation).

Notons que la période de soudure s'étale durant trois mois de l'année : novembre à janvier. Les phénomènes de la nature imposent donc aux paysans le rythme de travail tant que les techniques restent au stade actuel, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'eau.

Rentabilité de la maîtrise d'eau

Plus de la moitié des rizières a besoin d'eau (1183 ha/2 226 ha dans la région suburbaine sans compter les 44 ha laissés en friches). Avec l'apport des 24 millions de m³ d'eau par an on peut irriguer ces 1 227 ha et donner la possibilité aux paysans de pratiquer une culture de contre-saison sur la même superficie.

	Superficie (ha)	Revenus supplém. (millions de FMG)	Eau nécessaire (millions de FMG)
- rizières insuffisamment irriguées	635	5,3	6,7
- rizières arrosées par des pluies et ayant besoin d'un appoint d'eau	548	11,5	8,5
- jachères pouvant être remises en riziculture	44	1,8	1,2
- culture de contre-saison	1 227	9,8	6,4
- pépinières	111		1,1

Soit au total de 1 338 ha à irriguer pendant deux à quatre mois par an, avec un volume d'eau de 23,9 millions de m³ qui procureront un revenu supplémentaire de 28,4 millions de FMG, soit 28% de la valeur de la production rizicole actuelle ou 12,4% de la totalité de la production vivrière en zone suburbaine.

Tableau 1
Terroirs des villages (en ha)

Désignation	Zone incorporée	Zone agglomérée	Total
1 - Rizières	11 335	891	2 226
2 - Cultures associées	1 222	715	1 937
3 - Maïs	633	328	961
4 - Cultures maraichères	39	26	65
5 - Tubercules	392	201	593
6 - Total cultures vivrières	3 621	2 161	5 782
7 - Superficie totale	9 900	6 300	16 200
8 - Nombre de ménages paysans	3 865	2 010	5 875
9 - Nombre d'exploitations agricoles	3 787	2 000	5 787
10 - ‰ 6/7	366	343	357
11 - Superficies cultivées (en hectares), par :			
- ménages paysans	0,94	1,07	0,98
- exploitants agricoles	0,96	1,08	1,00
- tête d'habitant	0,13	0,15	0,14
12 - Viticulture	9	10	19
13 - Jachères récentes	380	94	474
14 - Surfaces exploitables en rizières avec la maîtrise de l'eau	483	294	777

Tableau 2
Outillage agricole et bétail

Désignation	Zone incorporée	Zone agglomérée	Total
Charrettes à bœufs	373	260	633
Herses	292	196	488
Charrues	235	210	445
Roues rotatives (sarclouses)	137	144	281
Total	1 037	810	1 847
Bœufs dressés	887	628	1 515
Bœufs non dressés	1 170	475	1 645
Caprins	83	93	176
Porcins	503	193	696
Total	2 643	1 389	4 032
Nombre de ménages paysans	3 865	2 010	5 875
Nombre d'exploitations agricoles	3 787	2 000	5 787
Superficies cultivées de cultures vivrières (en ha)	3 621	2 161	5 782
Outillage agricole, par			
- ménage de paysans	0,27	0,40	0,31
- exploitant agricole	0,27	0,40	0,32
- hectare cultivé	0,28	0,37	0,32
Bœufs dressés, par			
- exploitant agricole	0,23	0,31	0,26
- hectare cultivé	0,24	0,29	0,26
Têtes de bétail, par			
- ménage de paysans	0,69	0,69	0,69
- exploitant agricole	0,69	0,69	0,70

Tableau 3
 Valeur de la production agricole de la région d'Antsirabé
 (ville et banlieue - prix au producteur)

Cultures	Surfaces cultivées (ha)	Production Tonnes	Valeur en millions de FMG	Observations
Paysannat				
Paddy	2 323	6 974	102,2	
Maïs	3 030 *	2 880	24,0	* dont 2 056 ha de cultures associées
Haricot (culture associée)	2 056	1 657	46,7	
Tubercules	607	2 428	9,8	
Cultures maraichères	74		19,9	
Autres produits			26,5	
Total paysannat	6 034	13 939	229,1	
Grandes exploitations				
Maïs	30**	90	0,7	** dont 6 ha de cultures associées
Haricot	10**	55	1,7	
Pomme de terre	9	117	1,1	
Autres tubercules	3	30	1,2	
Blé et avoine	21	49	1,6	
Viticulture	45	180 000 l de vin	20,7	
Elevage		60 000 l de lait ***		*** plus la vente de volailles
Total grandes exploitations	112	341 t de vivres 180 000 l de vin 60 000 l de lait	30,6	
Total général	6 146	14 282 180 000 l de vin 60 000 l de lait	259,7	

Tableau 4

Valeur de la production agricole de la zone urbaine
(prix au producteur)

Cultures	Surfaces cultivées (ha)	Rendement à l'hectare (kg)	Production (Tonnes)	Prix unitaire FMG	Valeur en millions FMG
Paysannat					
Paddy	97	3 000	291	16 000	4,7
Maïs (cultures associées)	119	900	107	10 000	1,1
Maïs	13	1 150	15	10 000	0,1
Haricot (cultures associées)	119	800	95	35 000	3,3
Tubercules	14	4 000	56	6 000	0,3
Cultures maraîchères	9				3,6
Pisciculture					1,4
Arboriculture					0,1
Elevage					0,2
Bois de chauffage					0,1
Total paysannat	252		564		14,9
Grandes exploitations					
Viticulture	23	4 000 l de vin	92 000 l	110	10,1
Total général	275		564 92 000 l de vin		25,0

Tableau 5
Valeur de la production agricole de l'hinterland
(zone incorporée + zone agglomérée)

Cultures	Surfaces cultivées (ha)	Production Tonnes	Valeur en millions de FMG *	Observations
Paysannat				* prix au producteur
Paddy	2 226	6 683	97,5	
Maïs	2 898**	2 758	22,8	** dont 1 937 ha de cultures associées (maïs + haricot)
Haricot (cultures associées)	1 937	1 562	43,4	
Tubercules	593	2 372	9,5	
Cultures maraichères	65		16,3	
Autres produits			24,7	
Total paysannat	5 782	13 375	214,2	
Grandes exploitations				
Maïs	34***	90	0,7	*** dont 6 ha de culture associée
Haricot	10***	55	1,7	
Pomme de terre	9	117	1,1	
Autres tubercules	3	30	1,2	
Blé et avoine	21	49	1,6	
Viticulture	22	88 000 l de vin	10,6	
Elevage		60 000 l de lait	3,6	
Total grandes exploitations	89	341 t de vivres	20,5	
Total général	5 871	13 716 t de vivres 88 000 l de vin 60 000 l de lait		

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septemb.	octobre	novemb.	décemb.
Paddy						----	-----
	-----	-----							repiquage (ou plant.)		prépar. de la terre	semis
						-----				entretien		
Maïs et haricots ou cultures associées	-----							-----	-----	-----	-----
Patate	-----	-----	-----	-----	-----					-----	-----
Taro					-----	-----	-----	-----	-----	-----		
Oignon, ail, navet, carotte	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----		
Brèdes et Chou.				-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----		

Calendrier agricole

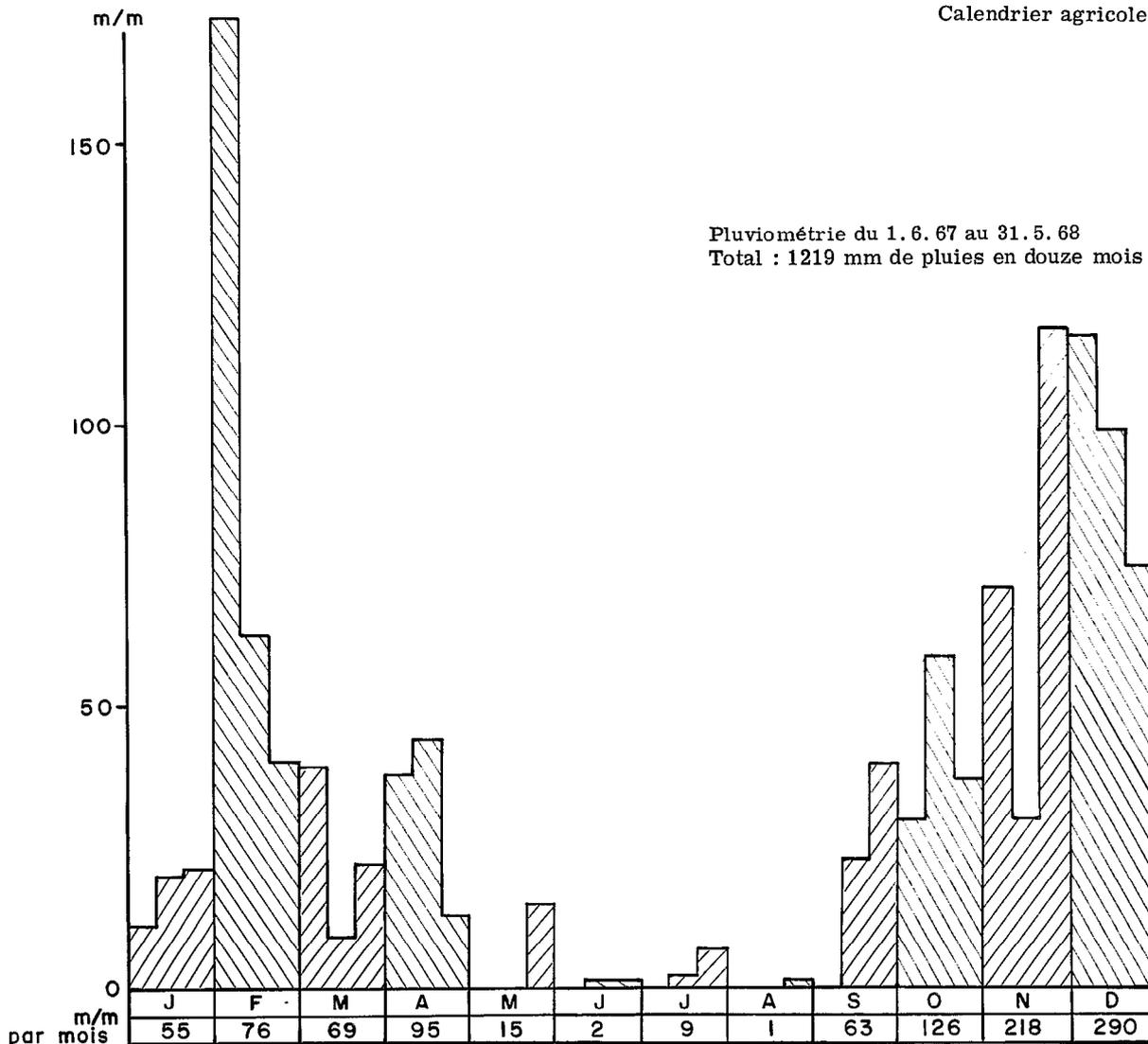


Figure 19 - Calendrier agricole et Pluviométrie

Annexe 5

Commerce et transports

Rôle distributeur de la place d'Antsirabe

Le rôle commercial de la place d'Antsirabé est nettement limité à sa petite région qu'on peut délimiter par les bourgs ruraux Bétafo et Mandoto à l'ouest, Faratsiho et Antanifotsy au nord, Soanindrariny à l'est et Ambositra au sud (voir les figures 1 et 8). En outre, au nord et au sud, il y a une interpénétration du commerce venant des autres centres : Tananarive et Fianarantsoa.

Située très proche de Tananarive (170 km), capitale et centre de distribution inter-régional, Antsirabé est d'autre part "isolée" commercialement des régions du sud par les ports d'importations de chacune de ces régions et coupée de la région occidentale par les difficultés de communications de surface.

Dans ces conditions, les Compagnies et Sociétés commerciales n'ont installé qu'une simple agence à Antsirabé dont les activités se limitent à son périmètre de distribution indiqué ci-dessus. Seule une société familiale avec le siège social à Antsirabé, a mis en place quelques agences de ventes dans le sud, mais le chiffre d'affaires de ces agences est nettement limité.

La vente de produits manufacturés fabriqués par les entreprises industrielles d'Antsirabé dans les autres régions, est assurée par des agences de ces entreprises et non pas des Sociétés commerciales.

Les transports de marchandises et de voyageurs par la route et par le rail subissent les mêmes restrictions que le commerce. Toutefois, l'approvisionnement des entreprises industrielles et la commercialisation de leurs produits permettent un rayonnement inter-régional de transports de marchandises plus ample que les activités du commerce. Cependant, le développement des transports et du commerce progresse beaucoup moins vite que celui des industries : 2,8 % par an de 1960 à 1966 contre 19,6 %.

Commerce et services urbains

Le commerce est la deuxième grande activité de la ville après les industries. Il réalise plus du tiers du chiffre d'affaires mais emploie seulement le onzième des salariés avec le cinquième du capital. Par conséquent, l'efficience nette du capital est appréciable : 27,3 % avant l'amortissement et 35,5 % après l'amortissement. Le bénéfice commercial s'élève à 18,6 % en moyenne générale.

Le commerce à Antsirabé peut être schématisé comme suit :

- commerce de gros : Sociétés étrangères ;
- commerce de détail : Familles étrangères (Chinoises et Indiennes), quelques entreprises familiales malgaches commencent à s'insérer dans le circuit distribution en se livrant à des commerces spécialisés ;
- petit détail : Malgaches ;
- produits ruraux : ramassage et ventes au détail par les Malgaches, transformation et exportation par les étrangers.

Cette situation est générale dans d'autres branches d'activité : bâtiment et TP, hôtellerie et autres services.

Ainsi on assiste à une prolifération des petites entreprises dans le secteur des services, notamment dans les services urbains (nous appelons par services urbains ou services d'utilité urbaine ceux qui sont créés pour les besoins des citadins et dont les productions aboutissent en fin de compte dans l'espace urbain nettement localisé, avec une petite extension vers la région suburbaine). Il existe près de mille exploitations dans les services urbains pour une ville de 32 000 habitants, soit une entreprise pour 32 habitants.

L'ensemble des services urbains occupe 21,7 % des travailleurs mais ne produit que 11 % du chiffre d'affaires de la ville, soit 54 500 FMG par tête et par mois contre 106 800 FMG dans l'ensemble du secteur privé et 183 200 FMG dans les branches des services modernes.

La plus grande partie du chiffre d'affaires commercial concerne l'alimentation, les boissons et le tabac, la quincaillerie et les produits énergétiques. C'est un aspect de la consommation de la ville : produits alimentaires vitaux, construction de bâtiments d'habitation, produits d'entretien et voitures automobiles.

Le bénéfice commercial moyen de 18,6 % cache une certaine réalité. En effet, la marge réelle est plus importante pour le consommateur à faible revenu puisqu'il achète au petit détail : il doit donc payer deux à trois fois la taxe et les bénéfices commerciaux. On peut donc estimer à 30 % la marge commerciale dont 8,2 à 10,4 % de taxe de transaction.

Transports

Antsirabé est un point de passage et non une plaque tournante des transports. Seuls les marchandises, produits et voyageurs allant de Tananarive ou de Tamatave vers Fianarantsoa par chemin de fer transitent par Antsirabé en raison de l'absence de la voie ferrée Antsirabé-Fianarantsoa. Tout le reste ne fait que passer par Antsirabé. Aussi le nombre de voitures en transit à Antsirabé ne s'élève qu'à 8,6 % des voitures empruntant la route du sud (76 sur 883 véhicules par jour). Et le nombre de voyageurs en transit par Antsirabé ne représente que 17,3 % du total des voyageurs dénombré dans les stations des véhicules de transports en commun.

Depuis l'interdiction des transports routiers de marchandises sur la route de Tamatave-Tananarive en 1962, les transports sont orientés vers une certaine "division du travail" :

Chemin de fer - marchandises d'importation et produits d'exportations empruntant le port de Tamatave ainsi qu'une partie des voyageurs sur la ligne Tananarive-Antsirabé (4,8 % seulement du nombre total de voyageurs par rail et par route) ;

Transports routiers de marchandises - marchandises et produits des ports et régions de Majunga et Tuléar ainsi qu'une faible quantité de produits et de marchandises vers la région septentrionale (Fianarantsoa, Fort-Dauphin, Mananjary, Manakara) ;

Transports routiers de voyageurs - avec les autocars et les V.L. familiales (breaks). Ces voitures réalisent le principal de leur chiffre d'affaires pendant les deux jours de grands marchés d'Antsirabé (mercredi et samedi) : 58,4 % du nombre des voyageurs durant la semaine.

Il existe à Antsirabé deux grandes entreprises de transports de marchandises qui appartiennent à des étrangers. Ces deux entreprises représentent à elles seules 82,5 % de la capacité totale de transports de marchandises et 77,5 % du chiffre d'affaires (285 T sur 345 T de C.U. et 65,2 sur 84,2 millions de FMG).

Entreprises	Travailleurs		Chiffre d'affaires	
	Nombre	%	Valeur	%
2 grandes entreprises de transports de marchandises	44	83	65,2	295
4 moyennes - id	36	68	19,0	86
Total transports de marchandises	80	151	84,2	381
72 exploitations de transports de voyageurs "taxi-brousse" (transports régionaux et inter-régionaux)	138	260	72,0	325
81 exploitations de "taxi-ville"	92	173	42,3	192
1 agence de Société de transports *	20	38	4,0	18
Total transports de voyageurs	250	471	118,3	535
180 exploitations de voitures à bras et de cycles**	201	378	18,7	84
Total	531	1 000	221,2	1 000

* Cette agence a pour rôle de faire acheminer les voyageurs et les marchandises (en faibles quantités) entre Tananarive et Fianarantsoa, et qui sont transportées par chemin de fer sur le tronçon Tananarive-Antsirabé.
 ** Location de pousse-pousse et de bicyclettes, tireurs de pousse-pousse et de charrettes à bras.

Seul le tiers de la capacité totale des transports de marchandises est employé :

- manque de fret pendant certaines saisons,
- mauvais état des routes durant trois mois de la saison des pluies (novembre à février),
- accidents, manque de pièces de rechange pour certaines marques de véhicules,
- mauvais entretien pour les petites et moyennes entreprises.

Par contre, il y a des transporteurs extérieurs qui assurent le transport de marchandises pour l'industrie d'Antsirabé. Ceci est le fait de la gestion financière du siège social de Tananarive. Aussi le coût moyen du transport a-t-il baissé depuis 1963 pour tenir la concurrence.

Pour ces différentes raisons (plus les fluctuations saisonnières, voir pages suivantes), les transporteurs ont augmenté la charge utile par véhicule : 15 à 17 t de C.U. contre 6 à 9 t auparavant. Il en résulte donc que le tonnage transporté a augmenté beaucoup plus vite que les bénéfices réalisés par les transporteurs.

Les besoins urbains accaparent une grande partie des activités de transports : 58,2 % des travailleurs et 31,7 % du chiffre d'affaires. Par contre ces activités ne représentent que 15,5 % du capital immobilisé.

Commercialisation de la production rurale

L'absence d'une organisation rationnelle dans cette activité est particulièrement nuisible à la plus grande partie de la population : les agriculteurs. En effet, la marge commerciale est telle que le commerçant gagne presque autant que le producteur. Les coefficients de prix sont les suivants :

. Prix au producteur	100
. Prix de vente par le producteur (6)	135
. Prix de détail à la consommation (6)	236

le commerçant gagne donc 101 et le producteur 135 par unité de produit, soit une marge de 42,8% du chiffre d'affaires.

Coefficient de prix par rapport à l'indice de base ou prix au producteur = 100

	Vente par le producteur	Détail consommateur	Balance
Paddy	106	121	+ 15
Riz pilonné	108	120	+ 12
Maïs	115	214	+ 99
Haricots	115	160	+ 45
Tubercules	125	250	+ 135
Produits maraichers	150	200	+ 50
Volailles	135	150	+ 15
Ensemble (moyenne pondérée)	135	236	+ 101

Le coût de la commercialisation (transports et taxes de marché) représente environ 9% du chiffre d'affaires. Il en résulte donc que si le producteur ne vend pas son produit au marché pour s'approprier une partie de la marge commerciale, il gagnera moins que celui qui ne cultive pas mais qui commercialise le produit du paysan, ceci compte tenu des frais d'exploitation supportés par l'un et par l'autre. Les revenus nets d'exploitations auront donc comme indices :

	Producteurs	Commerçants
Coefficient brut de revenu	135	101
Frais de culture	79	
Frais de commercialisation	9	65
Total des frais d'exploitation	88	65
Coefficient net de revenu d'exploitation par rapport à l'indice de base 100 au prix du producteur	47	36
Coefficient net pour le producteur qui ne commercialise pas lui-même son produit sur les marchés (100 - 79 = 21)	21	

(6) Cette distinction est fondamentale et doit permettre de situer les prix de marché à deux niveaux : revenu réellement obtenu par le producteur qui commercialise son produit et bénéfice commercial réalisé par le commerçant en vendant ce produit aux consommateurs.

Les paysans vendent leurs produits aux collecteurs et aux commerçants sur les marchés et aux villages ainsi qu'aux consommateurs dans les stations de voitures de transports en commun et sur les marchés (vente en demi-gros aux consommateurs en faible quantité : 5 % des ventes totales sur les marchés).

La commercialisation du bétail (bovins, porcins, ovins) a lieu au village sur les marchés. Parfois même, les samedis, jours de grands marchés, le bétail est vendu et revendu plusieurs fois sur le trajet reliant les villages au marché. On peut donc imaginer la cascade d'intermédiaires et de spéculateurs parmi les marchands et les collecteurs de bétail.

Les produits artisanaux sont vendus par les artisans eux-mêmes ou par leur famille. Seule une partie de ces produits qui intéressent les touristes et étrangers est vendue par les commerçants.

Dans l'ensemble, les produits ruraux subissent la loi des intermédiaires. Les plus gros bénéfices réalisés par ceux-ci proviennent d'avances consenties sur récolte. Entre mai et septembre, les besoins monétaires (impôts, fêtes traditionnelles, frais d'exploitation) sont impératifs et le collecteur peut alors "prêter" de l'argent aux paysans qui gagent leurs récoltes au tiers de leur valeur (récolte en avril). Des organismes coopératifs et administratifs ont essayé de remédier à cette situation mais pour des raisons d'ordre politique, juridique et social (surtout social) la situation est restée la même (7).

Fluctuations saisonnières et périodiques

Ainsi que nous l'avons vu, le commerce et les transports ont un taux de croissance nettement inférieur à celui des industries. Toutefois il faut préciser que l'industrie est encore à ses débuts alors que le commerce existait depuis toujours dans la région. Par contre, les transports de marchandises se développent plus vite que le commerce et ceci grâce au développement industriel (12,0 % par an contre 2,5 % pour le commerce).

L'année des activités économiques comporte trois saisons de pointe :

- récoltes d'avril à mai,
- fêtes traditionnelles de juillet à septembre,
- fêtes de fin d'année en décembre.

Pour les industries, la période de pointe des ventes se situe juste après la récolte jusqu'aux fêtes traditionnelles.

Quant aux transports routiers et ferroviaires de marchandises, la période creuse s'étale de juin à septembre. C'est le contraire des industries. Les périodes de pointe des transports se situent pendant les récoltes et, en fin d'année, à la saison des pluies durant laquelle la circulation sur les pistes est difficile et, par voie de conséquence, l'usure du matériel plus rapide.

(7) L'échec subi par les coopératives montre l'inefficacité de ces organismes.

Tableau 1
Transports routiers de voyageurs : transit et arrivées-départs

Jours	Nombre de voitures	Voyageurs avec produits	Voyageurs avec marchand.	Voyageurs avec bagages	Voyageurs sans bagages	Voyageurs non désignés	Total
Arrivée							
moyenne 4 jours ordinaires	808	1 708	480	4 540	4 460	248	11 436
dimanche	57	102	216	264	146	19	747
mercredi	294	615	114	998	1 878	23	3 537
samedi	493	2 559	170	1 884	2 886	45	7 544
moyenne semaine	1 652	4 984	980	7 686	9 279	335	23 264
Total an	85 904	259 168	50 960	399 672	482 508	17 420	1 209 728
Départ							
moyenne 4 jours ordinaires	716	1 232	812	5 068	5 092	304	12 508
dimanche	77	119	86	806	198	13	1 222
mercredi	310	248	179	1 460	2 375	82	4 344
samedi	527	1 161	258	2 658	3 102	66	7 245
moyenne semaine	1 630	2 760	1 335	9 992	10 767	465	25 319
Total an	84 760	143 520	69 420	519 584	559 884	24 180	1 316 588

Tableau 2
Transports routiers de voyageurs en transit à Antsirabé

Jours	Nombre de voitures	Voyageurs avec produits	Voyageurs avec marchand.	Voyageurs avec bagages	Voyageurs sans bagages	Voyageurs non désignés	Total
Arrivée							
moyenne 4 jours ordinaires	194	598	178	1 886	560	136	3 358
dimanche	20	23	77	120	19	-	239
mercredi	40	56	31	433	23	6	549
samedi	12	58	-	82	66	-	206
moyenne semaine	266	735	286	2 521	668	142	4 352
Total an	13 832	38 220	14 872	131 092	34 736	7 384	226 304
Départ							
moyenne 4 jours ordinaires	198	597	216	1 799	512	130	3 254
dimanche	20	13	9	182	41	-	245
mercredi	40	39	30	484	11	11	575
samedi	12	64	-	79	40	2	185
moyenne semaine	270	713	255	2 544	604	143	4 259
Total an	14 040	37 076	13 260	132 288	31 408	7 436	221 468

Tableau 3
Transports routiers de voyageurs : Arrivée-Départ

Jours	Nombre de voitures	Voyageurs avec produits	Voyageurs avec marchand.	Voyageurs avec bagages	Voyageurs sans bagages	Voyageurs non désignés	Total
Arrivée.							
moyenne 4 jours ordinaires	614	110	302	2 654	3 900	112	8 078
dimanche	37	79	139	144	127	19	508
mercredi	254	559	83	565	1 764	17	2 988
samedi	481	2 501	170	1 802	2 820	45	7 338
moyenne semaine	1 386	4 249	694	5 165	8 611	193	18 912
Total an	82 072	220 948	36 088	268 580	447 772	10 036	983 424
Départ							
moyenne 4 jours ordinaires	518	635	596	3 269	4 580	174	9 254
dimanche	57	106	77	624	157	13	977
mercredi	270	209	149	976	2 364	71	3 769
samedi	515	1 097	258	2 579	3 062	64	7 060
moyenne semaine	1 360	2 047	1 080	7 448	10 163	322	21 060
Total an	70 720	106 444	56 160	387 296	528 476	16 744	1 095 120

Tableau 4

Niveau des prix de produits manufacturés et alimentaires à Antsirabé (en FMG)

	Unité	Gros et demi- gros	Détail	Petit détail	Détail Tanana- rive	% de marge moyenne		
						consentie *	détail	petit détail
Riz ordinaire	kg	33	35	40	40	5,0	5,5	10,0
Vary lava	kg	47	50	50	50			
Sucre morceaux	kg	85	110	120	95	15,0	15,0	20,0
poudre	kg	55,5	60	60	60			
Pétrole	litre	27	35	50	35	15,0	15,0	25,0
Sel	kg	27	35	50	33			
Lait Nestlé grande	boîte	55	65	65	60	15,0	15,0	25,0
petite	boîte	17	20	20	16			
Café torréfié graine	kg	250	300	350	250	15,0	15,0	25,0
Savon moyen 400 g	pièce	40	45	50	40			
petit 100 g	pièce	8,5	10	10	10	15,0	15,0	25,0
poudre 25 g	sachet	20	25	25	25			
Huile	litre	130	170	200	150	17,0	30,0	35,0
Ecrus blanc	mètre	140	200	200	170			
Ecrus veloutine	mètre	165	240	275	250	14,0	15,0	35,0
Bougies petite 100 g	paq. de 10	30	35	50	35			
moyenne 150 g	"	50	55	70	50	14,0	15,0	35,0
grande 200 g	"	55	70	100	70			
Mélia rouge	paq. de 20	45	50	50	50	10,0	10,0	12,5
Mélia bleu	"	45	50	50	50			
Bastos	"	45	50	50	50	10,0	10,0	12,5
Pink	"	58,5	65	70	65			
Mentola	"	58,5	65	70	65	10,0	17,0	25,0
Eau gazeuse	65 cl	17	22	30	17			
	33	12	15	20	12	10,0	17,0	25,0
Limonade	90	35	40	45	35			
	65	22	30	35	22	10,0	17,0	25,0
	33	15	20	30	15			
Soda fruit	90	45	60	75	45	10,0	17,0	25,0
	25	17	20	30	17			
Orangina	24	22	30	30	22	10,0	17,0	25,0
Bière 3 CV	65	65	80	95	65			
	33	40	55	60	40			

* par les grossistes.

Tableau 5
Niveau des prix de produits agricoles (en FMG)

Produits	Unité	Jour ordinaire	mercredi	samedi	dimanche	Prix aux product.	Prix à l'extér.
Légumes et salades	kg	25	20	20	25	10	60
Fruits	kg	60	45	45	60	-	-
Volailles	pièce	-	250	250	-	100	250
Oeufs	pièce	-	10	10	-	7,5	10
Riz pilonné	kg	35	30	30	-	25	40
Paddy	kg	-	20	20	-	14	16
Maïs frais	pièce	-	10	10	-	5	10
Maïs sec	kg	-	15	15	-	7	25
Patate	kg	25	25	25	10	4	15
Manioc sec	kg	20	25	20	10	4	15
Pomme de terre	kg	20	15	15	20	10	25
Nattes	pièce	80	80	75	-	50	-
Sobika	pièce	30	30	30	-	20	-
Bois de chauffage	stère	250	250	250	250	150	-

Tableau 6
Commercialisation de la production rurale sur l'ensemble de la place d'Antsirabé
(en millions de FMG/an)

	Vente aux consommateurs				Vente aux commer. gros et demi-gros		Total	
	détail	demi gros	Total		valeur	‰	valeur	‰
			valeur	‰				
Légumes, fruits et salades	361,3	0,8	362,1	393	9,1	213	371,2	385
Volailles	53,3	1,5	54,8	60	5,9	138	60,7	63
Riz et paddy	28,4	1,9	30,3	33	13,1	307	43,4	45
Maïs frais et sec	0,4	0,2	0,6	1	2,0	47	2,6	3
Tubercules	14,3	0,5	14,8	16	2,6	61	17,4	18
Poissons	17,6	-	17,6	19	7,7	180	25,3	26
Produits artisanaux	42,8		42,8	47	0,9	21	43,7	46
Bétail sur pied	154,0		154,0	167			154,0	160
Viande	240,7		240,7	261			240,7	250
Produits de cueillette	2,8	0,1	2,9	3	1,4	33	4,3	4
Total	915,6	5,0	920,6	1 000	42,7	1 000	963,3	1 000

Tableau 7
Vente en gros et demi-gros dans les stations de voitures de transport en commun
(en millions de FMG/an)

	Nombre de vendeurs	Vente aux consommateurs	Vente aux commerçants	Total
Légumes, salades et fruits	5 148	0,8	9,1	9,9
Volailles	3 276	1,5	5,9	7,4
Riz et paddy	3 120	1,9	13,1	15,0
Maïs frais et sec	1 248	0,2	2,0	2,2
Tubercules	1 300	0,5	2,6	3,1
Poissons	260		7,7	7,7
Produits artisanaux	312		0,9	0,9
Bétail sur pied				
Viande				
Produits de cueillette	208	0,1	1,4	1,5
Total	14 872	5,0	42,7	47,7

Tableau 8
Ventes au détail aux consommateurs
Total par an des deux marchés

	Nombre de vendeurs	C.A. par vendeur *	C.A. total **	Observations
Légumes, salades, fruits	93 028	3,9	361,3	* en milliers de FMG
Volailles	15 288	3,5	53,3	** en millions de FMG
Riz et paddy	7 592	3,7	28,4	
Maïs frais et sec	1 092	0,2	0,4	
Tubercules	17 628	0,8	14,3	
Poissons	6 032	2,9	17,6	
Produits artisanaux	32 396	1,3	42,8	
Bétail sur pied	7 488	20,5	154,0	
Viande	11 908	20,2	240,7	
Produits de cueillette	3 016	0,9	2,8	
Total	195 468	4,7	915,6	

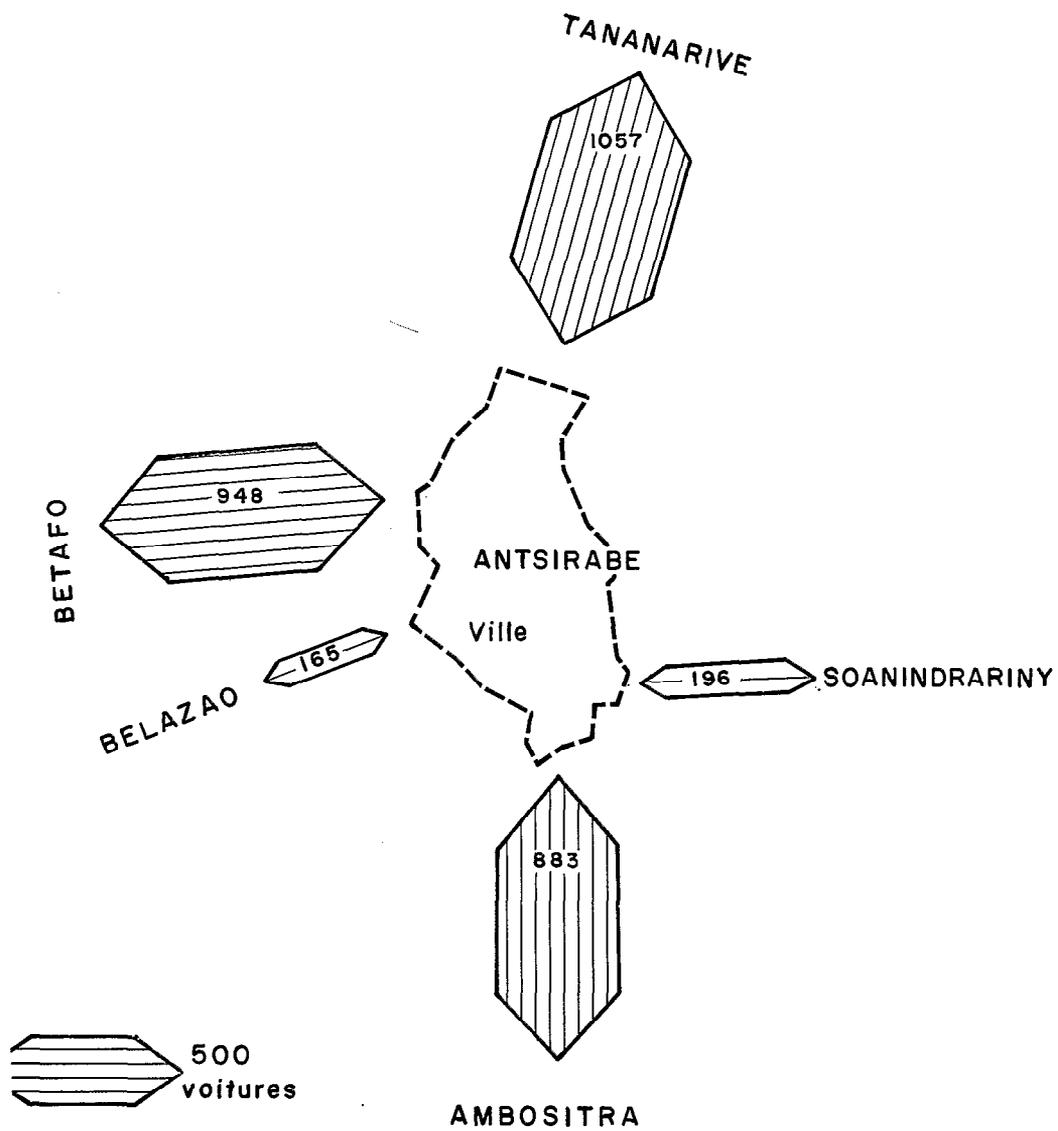


Figure 20 - Circulation sur les axes routiers
 Nombre de voitures par jour - entrées et sorties

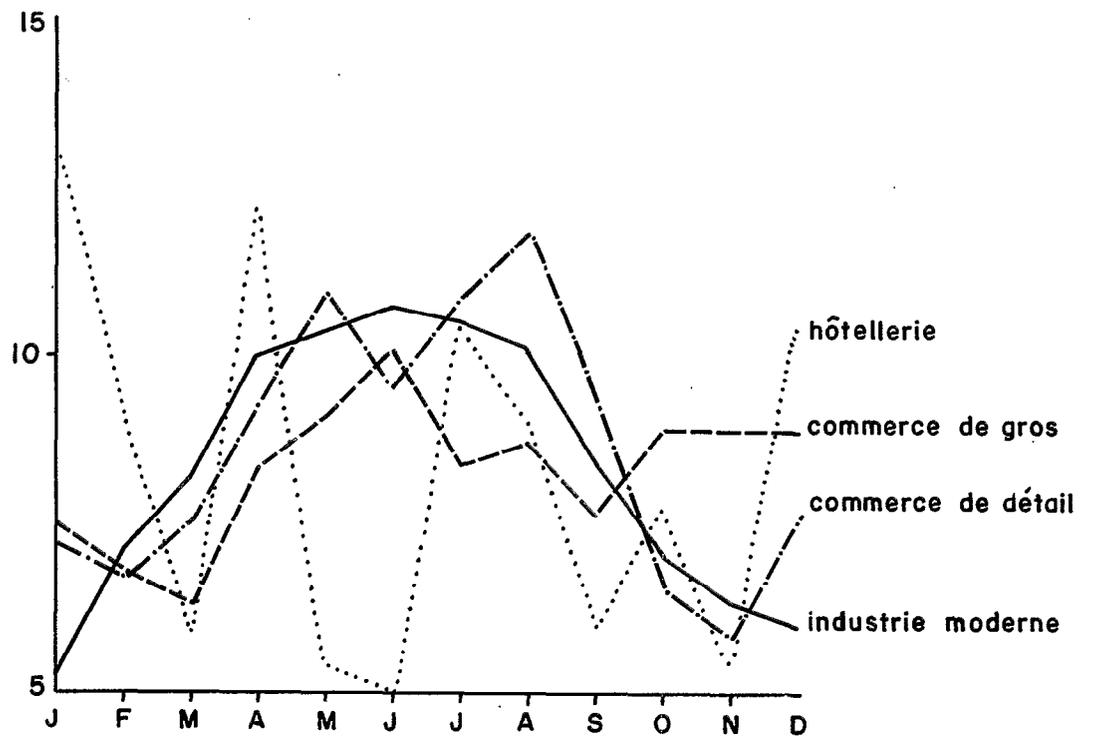


Figure 21 - Fluctuation mensuelle du Chiffre d'Affaires (en % par mois)

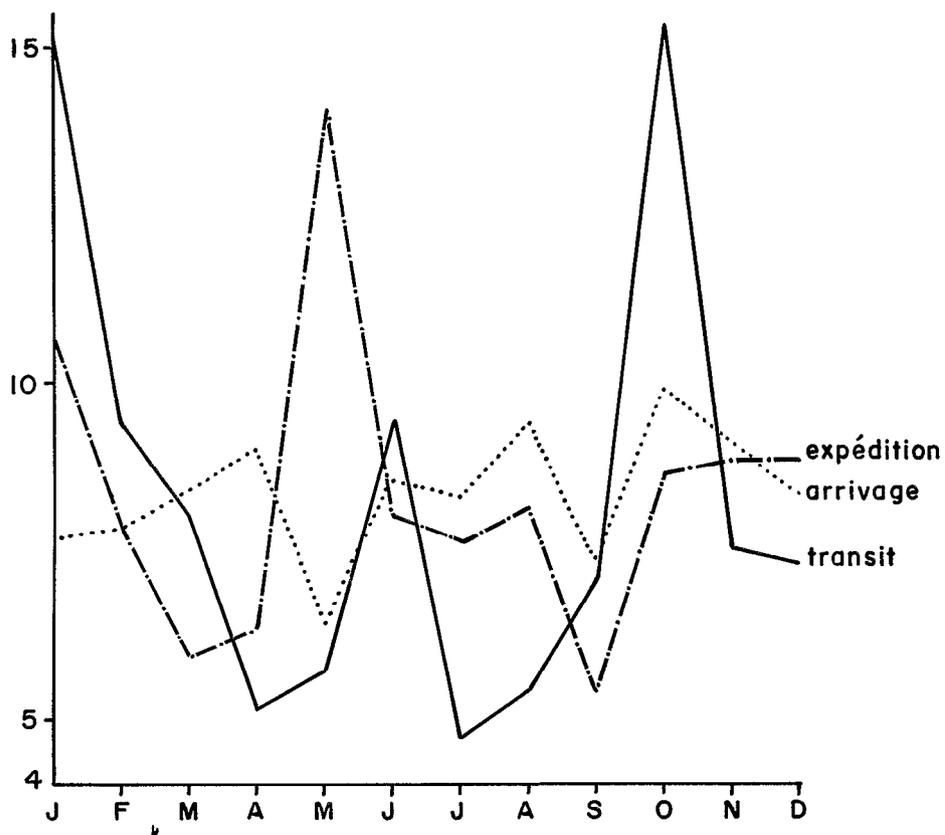


Figure 22 - Fluctuation dans les transports routiers de marchandises
(en % par mois)

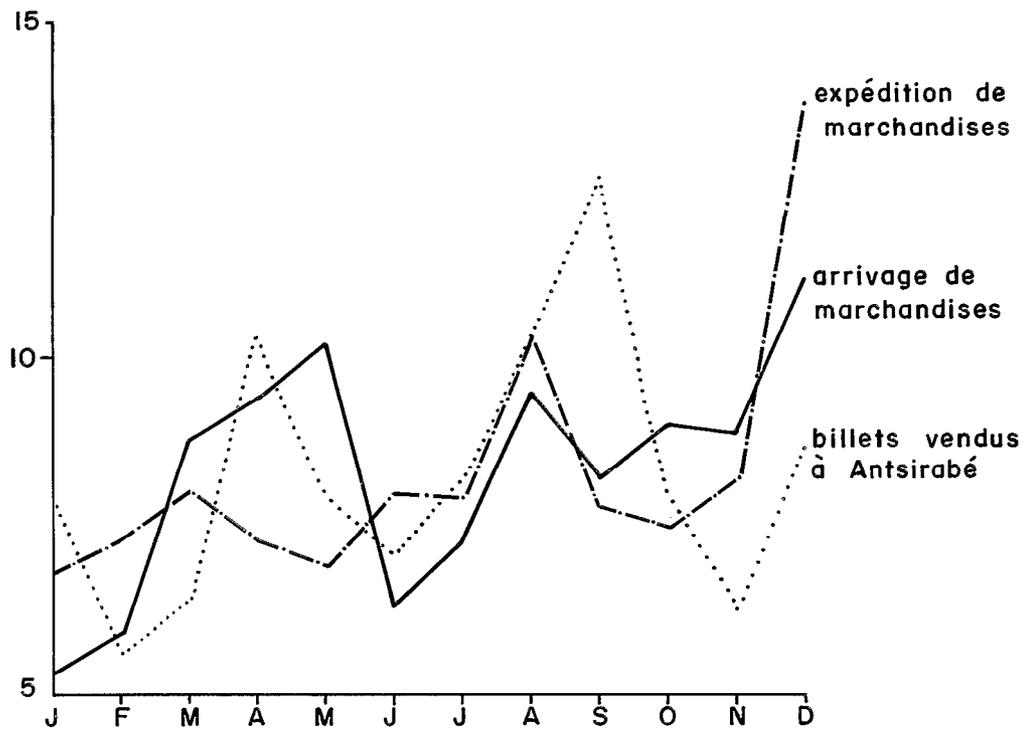


Figure 23 - Fluctuation mensuelle dans les transports par chemin de fer (en % par mois)

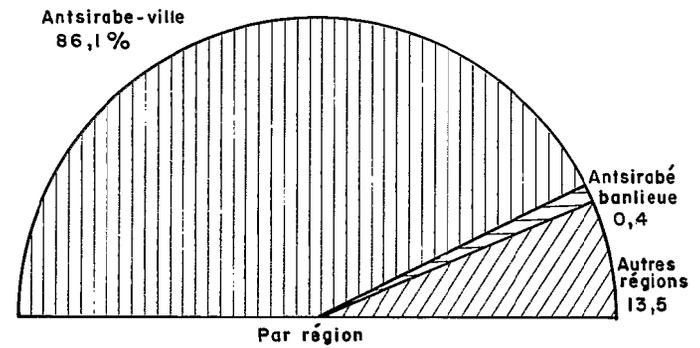
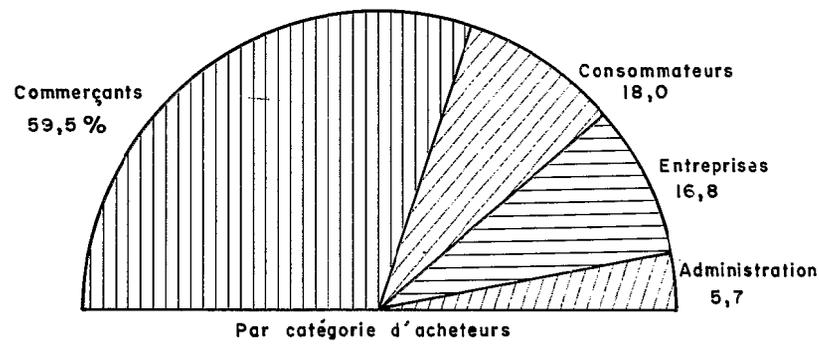
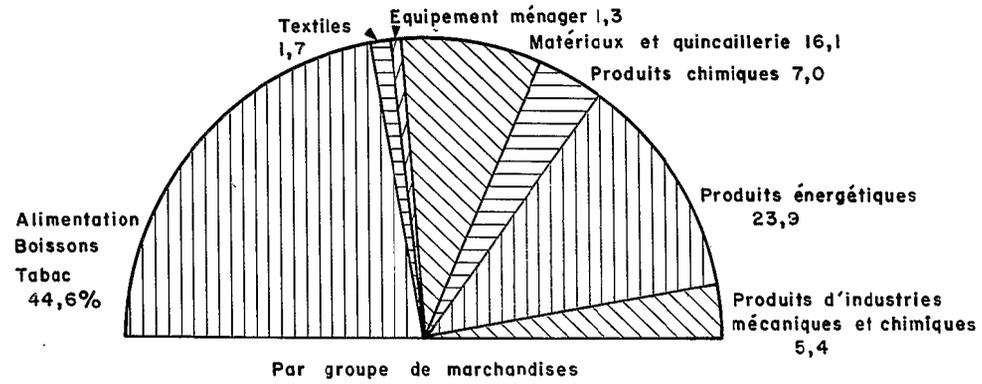


Figure 24 - Structure de vente du Commerce de gros

Annexe 6

Budget et consommation des salariés malgaches

Ensemble des salariés employés par la ville d'Antsirabé
sans distinction de lieu de résidence

Ces tableaux sont présentés ici à titre d'information et de comparaison des données globales concernant le salariat urbain. L'annexe n°7 apporte des précisions sur les salariés résidant dans notre région d'étude.

Les salaires et traitements globaux s'élèvent à 1 253 millions de FMG pour une ville de 30 000 habitants. C'est un chiffre élevé par rapport à tous les autres centres urbains de Madagascar. Toutefois, il convient de signaler que ce raisonnement ne tient pas compte de la région suburbaine.

Les salaires et appointements représentent 8,8 % du chiffre d'affaires du secteur privé et 13,6 % de la production des entreprises industrielles (industrie et TP).

Éventail des salaires et revenus

L'éventail des salaires est plus marqué entre nationalités et à l'intérieur du secteur public. Dans le secteur privé cet éventail n'est que de 1 à 7,5 pour les salariés malgaches alors qu'il s'élève à 15,6 dans le secteur public.

Le salaire moyen des Malgaches du secteur public est de 2,2 fois supérieur à celui du secteur privé. Il en est de même pour l'ensemble des revenus par salarié de ces deux secteurs.

Indice de revenu salarial :

Salaires et traitements	Public	Privé	Ensemble
- Manceuvre	100	100	100
- ONS	-	160	160
- Cadres subalternes	250	320	290
- Cadres moyens	760	750	750
- Cadres supérieurs	1 560	-	1 530

Le revenu salarial des étrangers représente :

- 9,8 fois le salaire moyen des Malgaches (Privé + Public),
- 6,0 fois le salaire moyen des fonctionnaires malgaches,
- 13,6 fois le salaire moyen des Malgaches dans le secteur privé.

Le revenu total des salariés étrangers accuse un écart plus important que les chiffres ci-dessus, soit respectivement 11,5, 6,2 et 14,3 des revenus de Malgaches. Ceci est dû à ce que les revenus de la famille des salariés étrangers sont beaucoup plus importants que ceux des familles malgaches.

Structure de revenus (en pourcentage) :

	Revenu salarial	Autres revenus	Tot. monétaire	Autoconsommation
- Malgaches	92,4	4,8	97,2	2,8
- Etrangers	84,6	15,3	99,9	0,1

Dépenses et consommations de salariés malgaches

	Dépenses indispensables *	Investissements	Autres %
- Secteur public	72,7	3,8	23,5
- Secteur privé	82,2	2,7	15,1
- Ensemble	78,1	3,1	18,8

Les dépenses moyennes par ménage de salariés de 5,7 personnes s'élèvent à 14 624 FMG par mois, soit 2 563 FMG par tête ou 85 FMG par tête et par jour y compris les dépenses d'exploitation qui représentent 47 FMG par tête et par jour, soit un minimum vital de 40 FMG environ par personne et par jour.

	par ménage/mois	par personne/mois	par personne/jour (FMG)
secteur public	23 970	4 205	140
secteur privé	11 225	1 969	66
ensemble	14 624	2 563	85 (dont alimentation : 37 FMG)

La possession d'une habitation est considérée comme indispensable pour les Malgaches mais le très bas niveau de revenu ne leur permet pas d'affronter une telle dépense : seulement 1,3 % des dépenses totales. Par contre les dépenses d'ordre social s'élèvent à 4,8 % et les impôts à 3,3 % des dépenses totales.

L'autoconsommation s'élève à 391 FMG par ménage et par mois, soit 2,7 % des dépenses totales ou 6,1 % des dépenses alimentaires (7 % dans le secteur privé et 11,4 % dans les ménages de manœuvres).

* ou dépenses vitales : Alimentation + dépenses d'entretien + loyer + impôts.

Tableau 1
Revenus moyens par salarié malgache par secteur privé (en FMG)

Catégorie socio-professionnelle	Salaires	Primes	Alloc. familiales	Autres revenus	Total monétaire	Autocon-sommation	Total général
Cadres et techniciens							
par salarié/an	450 067	3 500	26 400	-	479 967	2 000	481 967
par salarié/mois	37 505	292	2 200	-	39 997	166	40 169
Maîtrise							
par salarié/an	285 946	1 500	21 800	16 000	325 246	3 567	328 813
par salarié/mois	23 828	125	1 817	1 333	27 103	297	27 400
Employés de bureau							
par salarié/an	189 448	1 190	9 996	21 420	222 054	952	223 006
par salarié/mois	15 787	99	833	1 785	18 504	79	18 583
Employés de services							
par salarié/an	140 197	1 550	17 340	1 200	160 287	3 265	163 552
par salarié/mois	11 683	129	1 445	100	13 357	272	13 629
Ouvriers spécialisés							
par salarié/an	164 809	2 133	14 800	8 766	190 508	4 766	195 274
par salarié/mois	13 734	178	1 233	730	15 657	397	15 764
Ouvriers non spécialisés							
par salarié/an	91 956	2 284	13 406	8 044	115 690	3 972	119 662
par salarié/mois	7 663	190	1 117	671	9 641	331	9 972
Manœuvres et apprentis							
par salarié/an	59 957	694	11 212	10 892	82 755	6 193	88 948
par salarié/mois	4 996	58	934	908	6 896	516	7 412
Ensemble							
par salarié/an	105 310	1 363	12 829	10 150	129 652	4 605	134 257
par salarié/mois	8 776	114	1 069	845	10 804	384	11 188

Tableau 2
Revenus moyens par salarié malgache du secteur public (en FMG)

Catégories	Salaires	Indemnités	Alloc. familiales	Autres revenus	Total monétaire	Autoconsommation	Total général
Cadre supérieur							
par an	820 200	35 154	20 400		875 754		875 754
par mois	68 350	2 929	1 700	-	72 979	-	72 979
Cadre moyen							
par an	429 431	18 227	26 254	5 685	479 597	2 575	482 172
par mois	35 786	1 519	2 188	474	39 967	214	40 181
Cadre subalterne							
par an	137 766	11 436	29 255	4 255	182 712	4 255	186 967
par mois	11 480	954	2 438	354	15 226	354	15 580
Manoeuvre et assimilé							
par an	47 491	11 735	27 600	3 519	90 345	6 200	96 545
par mois	3 958	978	2 300	293	7 529	517	8 046
Ensemble							
par an	231 161	14 580	27 355	4 452	277 548	4 258	281 806
par mois	19 263	1 215	2 279	371	23 128	355	23 483

Tableau 3
Revenus moyens par salarié malgache (secteurs privé + public ensemble)
(en FMG)

Ressources	Privé		Public		Ensemble		%
	par an	par mois	par an	par mois	par an	par mois	
Salaires	105 310	8 776	231 161	19 263	138 908	11 576	800
Primes et indemnités	1 363	114	14 580	1 215	4 891	407	28
Allocations familiales	12 829	1 069	27 355	2 279	16 707	1 392	96
Autres revenus	10 150	845	4 452	371	8 629	719	50
Total monétaire	129 652	10 804	277 548	23 128	169 135	14 094	974
Autoconsommation	4 605	384	4 258	355	4 513	376	26
Total général	134 257	11 188	281 806	23 483	173 648	14 470	1000

Tableau 4

Revenus moyens par ménage de salariés malgaches (secteurs privé + public ensemble)
(en FMG)

Ressources	Privé		Public		Ensemble	
	par an	par mois	par an	par mois	par an	par mois
Salaires	110 015	9 168	236 502	19 708	144 301	12 025
Primes et indemnités	1 424	119	14 917	1 243	5 081	423
Allocations familiales	13 402	1 117	27 987	2 332	17 355	1 446
Autres revenus	10 604	884	4 554	379	8 964	747
Total monétaire	135 445	11 288	283 960	23 662	175 701	14 641
Autoconsommation	4 811	401	4 356	363	4 688	391
Total général	140 256	11 689	288 316	24 025	180 389	15 032
Dépenses	133 775	11 148	287 656	23 970	175 487	14 624
Balance	+ 6 481	+ 541	+ 660	+ 55	+ 4 902	+ 408

Tableau 5

Dépenses moyennes par ménage de salarié malgache (secteurs public + privé ensemble)
(en FMG)

Produits	Privé		Public		Ensemble		‰
	par an	par mois	par an	par mois	par an	par mois	
Alimentation, boissons, tabac	68 786	5 732	99 538	8 295	76 865	6 405	438
Habillement, chaussures	17 271	1 439	34 917	2 910	22 061	1 838	126
Équipement ménager	705	60	7 987	665	2 684	223	15
Ameublement	951	80	11 089	924	3 668	305	21
Entretien ménager	203 69	864	16 238	1 353	11 863	988	68
Biens semi-durables	762	63	18 680	1 557	5 636	469	32
Bâtiments	2 158	180	2 772	231	2 254	188	13
Exploitation	1 368	124	8 119	676	3 203	270	18
Pharmacie	1 798	150	5 347	446	2 737	228	16
Dépenses scolaires	6 637	553	13 861	1 155	8 481	707	48
Loyer	6 719	560	23 564	1 964	11 272	939	64
Impôts	4 214	351	10 495	874	5 869	489	33
Cotisations et dépenses sociales	5 898	492	14 851	1 237	8 409	701	48
Transports et voyages	5 191	432	6 997	583	5 493	458	31
Autres services	1 080	90	6 204	517	2 487	207	14
Autres dépenses	796	66	6 997	583	2 505	209	15
Total	134 703	11 225	287 656	23 970	175 487	14 624	1 000
‰	767		1 639		1 000		

Tableau 6

Structure des dépenses moyennes par ménage de salarié malgache du secteur privé
par catégorie socio-professionnelle (en FMG)

Produits	Catégories S. P.	Cadres et technic.	Maîtrise	Employés de bureau	Employés de service	Ouvriers spécial.	Ouvriers non spécial.	Manoeuv. et apprentis	Ensemb.	Observ.
Alimentation, boisson, tabac		140 970 11 747	105 980 8 832	94 035 7 837	76 800 6 400	89 775 7 481	67 780 5 648	53 554 4 463	68 786 5 732	p. UB/an p. UB/m.
Habillement, chaussures		64 665 5 389	40 967 3 414	31 423 2 619	21 108 1 759	28 974 2 414	12 883 1 074	11 378 948	17 271 1 439	
Équipement ménager			2 026 169	1 767 147	620 52	511 43	608 51	525 44	705 60	
Ameublement			1 525 127	2 257 188	573 48	1 275 106	1 334 111	373 31	951 80	
Entretien ménager		35 580 2 965	15 903 1 325	18 767 1 564	11 080 923	12 008 1 001	8 923 744	7 957 663	10 369 864	
Biens semi-durables		1 500 125	5 000 417	2 837 236	1 100 92	1 500 125	346 29	96 8	762 63	
Pharmacie		2 400 200	6 675 556	3 510 293	1 941 162	1 682 140	1 821 152	1 090 91	1 798 150	
Bâtiments				13 175 1 098	1 250 104	1 000 83	1 270 106	698 58	2 158 180	
Exploitation			2 500 208	261 22	1 183 99	1 447 121	1 722 143	1 392 116	1 368 124	
Scolaire		79 000 6 583	26 650 2 221	16 956 1 413	8 336 695	13 884 1 157	2 810 234	2 252 188	6 637 553	
Loyer		36 000 3 000	8 340 695	11 940 995	13 470 1 122	11 010 917	4 127 344	4 003 334	6 719 560	
Impôts		23 947 1 996	5 714 476	8 677 723	4 974 415	7 675 640	3 545 295	2 168 181	4 214 351	
Cotisations		600 50	102 9	517 43	435 36	771 64	299 25	203 17	332 28	
Social		6 250 521	1 910 159	15 759 1 313	10 065 839	10 466 872	2 364 197	3 468 289	5 566 464	
Transports, voyages		54 400 4 533	24 158 2 013	16 182 1 348	5 381 448	4 475 373	2 475 206	2 399 200	5 191 432	
Services		2 400 200	1 800 150	1 430 119	1 116 33	1 350 112	1 196 100	780 65	1 080 90	
Autres				3 348 279		2 188 182	214 18	570 47	796 66	
Total		447 712 37 309	249 250 20 771	242 841 20 237	159 432 13 286	189 991 15 831	113 717 9 477	92 906 7 743	134 703 11 225	

Tableau 7

Structure des dépenses moyennes par ménage de salarié malgache du secteur public
par catégorie socio-professionnelle (en FMG)

Produits	Catégories	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Cadres subalternes	Manœuvres et assim.	Ensemble	Observat.
Alimentation, boisson, tabac		346 584	149 920	68 676	55 244	99 538	par UB/an par UB/mo.
		28 882	12 493	5 723	4 604	8 295	
Habillement, chaussures		144 000	62 325	20 342	10 630	34 917	
		12 000	5 194	1 695	886	2 910	
Equipe ment ménager		23 000	19 215	600	587	7 987	
		1 917	1 601	50	49	665	
Ameublement		33 200	25 900	2 150	415	11 089	
		2 766	2 158	179	35	924	
Entretien ménager		40 160	27 220	11 220	6 830	16 238	
		3 346	2 268	935	569	1 353	
Biens semi-durables		35 000	40 870	10 000	106	18 680	
		2 917	3 406	833	9	1 557	
Bâtiments		80 000	2 300	1 000	800	2 772	
		6 667	192	83	67	231	
Exploitation			16 725	5 000	1 545	8 119	
			1 394	417	129	676	
Pharmacie		60 000	7 000	4 950	1 210	5 347	
		5 000	583	412	101	446	
Dépenses scolaires		40 000	22 300	16 000	2 300	13 861	
		3 333	1 858	1 333	192	1 155	
Loyer			51 000	12 000	3 500	23 564	
			4 250	1 000	292	1 964	
Impôts		32 114	18 420	6 278	3 920	10 495	
		2 676	1 535	523	327	874	
Cotisations et dépenses sociales		40 960	20 100	16 620	6 430	14 851	
		3 413	1 675	1 385	536	1 237	
Transports, voyages		36 000	10 000	6 500	2 760	6 997	
		3 000	833	540	230	583	
Autres services		45 000	12 000	1 800	1 200	6 204	
		3 750	1 000	150	100	517	
Autres		35 000	14 150	3 000	900	6 997	
		2 917	1 179	250	75	583	
Total		991 018	499 445	186 136	98 357	287 656	
		82 584	41 619	15 508	8 201	23 970	

Tableau 8

Salaires distribués par le centre urbain et revenus des salariés
(ensemble des salariés sans distinction de lieu de résidence)

Désignation	Salariés			Salaires	Avantages sociaux, primes et indemnités	Autres revenus	Total monétaire	Auto-consommation	Total revenus		
	Nombre	%	%						Valeur	%	%
Malgaches											
Secteur privé *	4 256	733	709	448,2	60,4	43,2	551,8	19,6	571,4	567	411
UB/an **				105,3	14,2	10,1	129,7	4,6	134,3		
UB/mois **				8,8	1,1	0,9	10,8	0,4	11,2	0,8	0,6
%				786	98	80	964	36	1 000		
Secteur public *	1 550	267	258	358,3	65,0	6,9	430,2	6,6	436,8	433	315
UB/an **				231,2	41,9	4,4	277,5	4,3	281,8		
UB/mois **				19,2	3,5	0,4	23,1	0,4	23,5	1,6	1,2
%				817	149	17	983	17	1 000		
Total Malgaches *	5 806	1 000	967	806,5	125,4	50,1	982,0	26,2	1 008,2	1 000	726
UB/an **				138,9	21,6	8,6	169,1	4,5	173,6		
UB/mois **				11,6	1,8	0,7	14,1	0,4	14,5	1,0	0,7
%				800	124	48	972	28	1 000		
Etrangers *	198		33	255,2	66,5	58,4	380,1	0,1	380,2		274
UB/an **				1288,8	336,3	294,4	1919,5	0,5	1920,0		
UB/mois **				107,4	28,0	24,5	159,9	0,1	160,0		8,3
%				671	175	153	999	1	1 000		
Ensemble *	6 004		1 000	1 061,7	191,9	108,5	1 362,1	26,3	1 388,4		1 000
UB/an **				176,8	32,0	18,0	226,8	4,4	231,2		
UB/mois **				14,7	2,7	1,5	18,9	0,4	19,3		1,0
%				761	140	78	979	21	1 000		
* en millions de FMG				** en milliers de FMG							

Annexe 7

Budget et consommation des ménages résidents de la région étudiée

(Centre urbain et hinterland)

Ménages de salariés du centre urbain

Le niveau de revenu des salariés malgaches résidant en ville est nettement plus élevé que celui de l'ensemble des salariés : 18 000 FMG par mois et par ménage contre 15 000. Rappelons que la ville abrite la totalité des salariés étrangers et des cadres supérieurs malgaches, la presque totalité des cadres moyens, alors que la majorité des cadres subalternes, des ONS et des manœuvres habite la banlieue.

% de salariés résidant en ville :		
Malgaches	60,7	
Etrangers	100,0	
Ensemble	64,0	
% de salaires et traitements :		
Malgaches	75,6	
Malgaches et Etrangers	82,0	
% de revenus totaux des salariés :		
Malgaches	74,6	
Etrangers	100,0	
Ensemble	81,6	
% de l'autoconsommation/dépenses totales des salariés malgaches :		
Résidents du centre urbain		2,0
Résidents de la région suburbaine		19,2
Ensemble de salariés malgaches employés par la ville		2,7

Revenus et dépenses de salariés malgaches du centre urbain

Structure de revenus

Salaires et traitements	93,7%
Revenus agricoles	2,4%
Autres revenus (travail de la famille, commerce, artisanat et autres activités secondaires)	3,9%

	Ensemble	Privé/Public	
Eventail des salaires et traitements	1 à 12	1 à 3,0	
Eventail des revenus	1 à 9,8	1 à 2,6	
	Public	Privé	Ensemble
Moyenne par ménage et par mois :			
Salaires (en milliers de FMG)	32,7	11,8	16,9
Revenus " "	33,4	13,0	18,0

Structure des dépenses

courantes : 98,0 % et exploitation : 2,0 %

Alimentation	39,9 %	} dépenses indispensables ou vitales : 76,3 %
Autres dépenses d'entretien	37,4	
Exploitation	2,0	
Autres dépenses	20,7	

A titre de comparaison, la structure des dépenses de l'ensemble des salariés malgaches employés par la ville sans distinction de lieu de résidence est répartie comme suit :

Dépenses indispensables	82,2 %
Exploitation	2,7 %
Autres	15,1 %

Origine des produits (en%)

	Agricult. régionale	Artisanat local	Industries nationales	Importat.	Services	Divers *
Public + Privé	33,0	5,3	15,9	22,5	7,7	15,6
Public	20,7	6,0	15,5	29,4	11,2	17,2
Privé	44,1	4,5	16,3	16,4	4,6	14,1

* Salaires agricoles, loyer, impôts, dépenses vitales.

Provenance de produits (en %)

	Locale et régionale	Industrielle	Diverse
Public	37,9	44,9	17,2
Privé	53,2	32,7	14,1
Ensemble	46,0	38,4	15,6

Le niveau des revenus est directement proportionnel à la consommation de produits manufacturés (importés notamment) et à l'utilisation des services, ceci est à la fois en valeur et en pourcentage.

Théoriquement, chaque ménage de salariés peut épargner 600 FMG par mois. La capacité d'épargne est plus marquée parmi les revenus moyens et inférieurs. Ce qui veut dire que l'orientation de la consommation des hauts revenus annule la capacité théorique d'épargne.

Tableau 1

Budget des ménages de salariés malgaches du centre urbain (Antsirabé-ville)
(ensemble secteurs public + privé, par catégorie socio-professionnelle)

Catégories	Ménages		Revenu princip.	Revenu agricole			Autres	Total revenus		Dépenses				Balance	
	Nbr.	‰		com-merc.	auto-conso.	total		valeur	‰	exploit-ation	entre-tien	total	‰	valeur	‰
Cadres supérieurs	26	7	25,4 976,9	* **	-	-	-	25,4 976,9	34 4,5	-	25,8 991,0	25,8 991,0	36 4,7	- 0,4 - 14,1	- 14
Cadres moyens	543	157	265,9 489,5		1,5 2,8	1,5 2,8	3,1 5,7	270,5 498,0	360 2,3	8,8 10,2	261,6 481,6	270,4 497,8	373 2,4	+ 0,1 + 0,2	+ 3 0,2
Cadres subalternes	1359	392	266,6 196,0	1,6 1,2	4,6 3,4	6,2 4,6	12,5 9,2	285,3 209,8	379 1,0	2,7 2,0	265,7 195,3	268,4 197,3	371 0,9	+ 16,9 + 12,5	+591 1,5
O.N.S.	782	226	85,8 109,7	0,5 0,6	3,2 4,1	3,7 4,7	6,0 7,7	95,5 122,1	127 0,6	1,3 1,7	87,6 112,0	88,9 113,7	123 0,5	+ 6,6 + 8,4	+231 1,0
Manceuvres	755	218	61,2 81,0	1,1 1,4	5,2 6,9	6,3 8,3	7,8 10,3	75,3 99,6	100 0,4	1,1 1,4	68,8 91,1	69,9 92,5	97 0,4	+ 5,4 + 7,1	+189 0,9
Ensemble	3465	1000	704,9 203,0	3,2 0,9	14,5 4,2	17,7 5,1	29,4 8,5	752,0 217,0	1000 1,0	13,9 4,0	709,5 204,8	723,4 208,8	1000 1,0	+ 28,6 + 8,2	1000 1,0
Par mois **			16,9	0,1	0,3	0,4	0,7	18,0		0,3	17,1	17,4		+ 0,6	
‰			937	4	20	24	39	1000		19	981	1000			
* total en millions de FMG				** moyenne par ménage en milliers de FMG											

Tableau 2
Structure des dépenses moyennes par ménage de salarié malgache du centre urbain
(Antsirabé-ville) secteurs public + privé

Provenance Produits	Brut	Trans- forma- tion	Friperie	Arti- sanat	Natio- nal	Importat.	Serv.	Autres	Total
Alimentation, boissons									
tabac *	35,6	32,0			11,2	4,7			83,5
**	170	153			54	22			399
Habillement, chaussu- res *			0,8	3,3	7,8	17,1			29,0
**			4	16	37	82			139
Equipement ménager *				0,1		3,0			3,1
**				1		14			15
Ameublement *				2,7	2,1	2,0			6,8
**				13	10	10			33
Entretien ménager *	1,2			3,9	6,6	2,6			14,3
**	6			18	32	12			68
Biens semi-durables *						8,5			8,5
**						41			41
Bâtiments *				0,8	0,6	0,4	0,3		2,1
**				4	3	2	1		10
Exploitation *				0,2	0,1	0,1		3,6	4,0
**				1	1	1		17	20
Pharmacie *		0,1				2,4	0,5		3,0
**		1				11	2		14
Dépenses scolaires *					4,7	4,2	6,1		15,0
**					22	20	30		72
Loyer *								14,6	14,6
**								70	70
Impôts *								5,3	5,3
**								25	25
Cotisations et dépenses sociales *								8,8	8,8
**								42	42
Transports et voyages *							7,1		7,1
**							34		34
Autres services *							1,0		1,0
**							5		5
Autres dépenses *						1,3	1,0	0,4	2,7
**						6	5	2	13
Total *	36,8	32,1	0,8	11,0	33,1	46,3	16,0	32,7	208,8
**	176	154	4	53	159	221	77	156	1 000

* moyenne par ménage et par an en milliers de FMG

** %

Tableau 3
Structure des dépenses moyennes par ménage de salarié malgache du secteur privé
(Centre urbain)

Produits	Provenance		Friperie	Artisanat	National	Importat.	Serv.	Autres	Total
	Brut	Transformation							
Alimentation, boissons, tabac									
	34,6	28,2			7,6	2,3			72,7
	** 237	** 192			** 52	** 16			** 497
Habillement, chaussures									
			0,5	2,1	5,5	11,6			19,7
			** 3	** 14	** 38	** 79			** 134
Equipement ménager						0,5			0,5
						** 3			** 3
Ameublement				0,4	0,7				1,1
				** 2	** 5				** 7
Entretien ménager	1,6			3,1	4,3	2,8			11,8
	** 11			** 21	** 30	** 19			** 81
Biens semi-durables						1,1			1,1
						** 8			** 8
Bâtiments				1,1	0,9	0,5			2,5
				** 7	** 6	** 4			** 17
Exploitation				0,1	0,1	0,1		1,2	1,5
				** 1	** 1	** 1		** 7	** 10
Pharmacie		0,1				1,7			1,8
		** 1				** 11			** 12
Dépenses scolaires					4,5	3,0			7,5
					** 31	** 20			** 51
Loyer								8,1	8,1
								** 55	** 55
Impôts								4,3	4,3
								** 30	** 30
Cotisations et dépenses sociales								6,7	6,7
								** 45	** 45
Transports et voyages							5,5		5,5
							** 38		** 38
Autres services							1,1		1,1
							** 8		** 8
Autres dépenses								0,6	0,6
								** 4	** 4
Total	36,2	28,3	0,5	6,8	23,6	23,6	6,6	20,9	146,5
	** 248	** 193	** 3	** 45	** 163	** 161	** 46	** 141	** 1 000

* En milliers de FMG par an

** %

Tableau 4
Structure des dépenses moyennes par ménage de salarié malgache du secteur public
(Centre urbain)

Produits	Provenance		Friperie	Artisanat	National	Importat.	Serv.	Autres	Total
	Brut	Transformation							
Alimentation, boissons									
tabac	*	38,7			21,9	11,9			116,3
	**	97			55	30			292
Habillement, chaussures	*		1,6	7,2	14,7	33,9			57,4
	**		4	18	37	85			144
Equipelement ménager	*			0,4		10,7			11,1
	**			1		27			28
Ameublement	*			9,9	6,4	8,0			24,3
	**			25	16	20			61
Entretien ménager	*			6,0	13,6	2,0			21,6
	**			15	34	5			54
Biens semi-durables	*					31,1			31,1
	**					78			78
Bâtiments	*						1,2		1,2
	**						3		3
Exploitation	*			0,4				11,5	11,9
	**			1				29	30
Pharmacie	*					4,8	2,0		6,8
	**					12	5		17
Dépenses scolaires	*				5,2	8,0	24,7		37,9
	**				13	20	62		95
Loyer	*							33,9	33,9
	**							85	85
Impôts	*							8,0	8,0
	**							20	20
Cotisations et dépenses sociales	*							15,1	15,1
	**							38	38
Transports et voyages	*						12,0		12,0
	**						30		30
Autres services	*						0,8		0,8
	**						2		2
Autres dépenses	*					5,2	4,0		9,2
	**					13	10		23
Total	*	38,7		1,6	23,9	61,8	115,6	44,7	398,6
	**	97		4	60	155	290	112	1 000

* En milliers de FMG par an

** %₁₀₀

Ensemble des ménages malgaches du centre urbain

Les salariés représentent les deux tiers des ménages et trois quart des revenus.

Structure des revenus : 91 % de revenu principal, 4 % de revenu agricole et 5 % d'autres ressources.

Structure des dépenses :

Dépenses indispensables	76,5 %	}	100 %
Exploitation	4,2 %		
Autres dépenses	19,3 %		
Agriculture et produits locaux	33,5 %	}	100 %
Artisanat	5,0 %		
Produit des industries nationales	15,7 %		
Produits manufacturés d'importation	22,7 %		
Services	8,2 %		
Autres	14,9 %		

L'épargne potentielle moyenne par ménage est de l'ordre de 1 100 FMG par mois, soit un total de 73 millions pour l'ensemble des ménages. Cependant, vu les constructions non achevées et les dettes à court terme, cette épargne potentielle est pratiquement nulle.

Tableau 5

Budget des ménages malgaches non salariés du centre urbain =(exploitants individuels et retraités)

Catégories	Ménages		Revenu princip. ***	Revenu agricole			Autres	Total revenus		Dépenses				Balance	
	Nbr.	%		com-merc.	auto-conso.	total		valeur	%	exploit-ation	entre-tien	total	%	valeur	%
Agriculture, viticulture	130	73		5,2	2,6	7,8	4,6	12,4	49	0,5	10,8	11,3	54	+ 1,1	25
**				40,0	20,0	60,0	35,0	95,0	0,7	4,0	82,8	86,8	0,7	+ 8,2	
Artisanat de production	117	65	23,5	2,8	0,3	3,1	1,6	28,2	112	3,9	20,7	24,6	118	+ 3,6	81
**			200,9	23,9	2,6	26,5	13,7	241,1	1,7	33,4	176,8	210,2	1,8	+ 30,9	
Artisanat de transformation de prod.	56	31	8,4		2,0	2,0		10,4	41	0,9	7,4	8,3	40	+ 2,1	47
**			150,0		35,7	35,7		185,7	1,3	16,1	132,5	148,6	1,3	+ 37,1	
Artisanat de services	151	85	21,7		0,1	0,1	2,4	24,2	96	0,2	22,0	22,2	107	+ 2,0	45
**			143,7		0,7	0,7	15,9	160,3	1,1	1,3	145,5	146,8	1,3	+ 13,5	
Epicerie-bazar	271	151	34,8		0,5	0,5	5,7	41,0	162	3,6	31,9	35,5	171	+ 5,5	124
**			128,4		1,8	1,8	21,0	151,2	1,1	13,2	117,7	130,9	1,1	+ 20,3	
Commerce de produits ruraux	87	49	14,8		2,8	2,8	0,6	18,2	72	0,8	14,8	15,6	75	+ 2,6	58
**			170,1		32,2	32,2	6,9	209,2	1,5	9,1	169,8	178,9	1,5	+ 30,3	
Hôtellerie	140	78	21,8		2,2	2,2	2,0	26,0	103	0,2	21,1	21,3	102	+ 4,7	106
**			155,7		15,7	15,7	14,3	185,7	1,3	1,4	150,7	152,1	1,3	+ 33,6	
Transports	166	93	30,6					30,6	121	0,2	21,6	21,8	105	+ 8,8	198
**			184,3					184,3	1,3	1,2	129,9	131,1	1,1	+ 53,2	
Autres ****	513	286	14,1		1,0	1,0	2,3	17,4	69	0,2	14,9	15,1	73	+ 2,3	52
**			27,5		1,9	1,9	4,5	33,9	0,2	0,4	29,0	29,4	0,2	+ 4,5	
Professions libérales, re-traités, propriétaires	160	89	40,1	1,4	0,8	2,2	1,8	44,1	175	5,6	26,8	32,4	155	+ 11,7	264
**			250,6	8,7	5,0	13,7	11,3	275,6	2,0	34,6	167,9	202,5	1,7	+ 73,1	
Ensemble	1 791	1 000	209,8	9,4	12,3	21,7	21,0	252,5	1 000	16,1	192,0	208,1	1 000	+ 44,4	1 000
**			117,1	5,2	6,9	12,1	11,7	140,9	1,0	9,0	107,2	116,2	1,0	+ 24,7	
Soit par mois (en milliers de FMG)			9,8	0,4	0,6	1,0	0,9	11,7		0,8	8,9	9,7		+ 2,0	
%			838	34	51	85	77	1 000		82	918	1 000			
* total en millions de FMG				** moyenne par UB en milliers de FMG par an											
*** revenu non agricole				**** gens de maison, tireurs de pousse-pousse											

Tableau 6
Structure des dépenses moyennes par ménage malgache non salarié du centre urbain
(exploitants individuels et retraités)

Provenance Produits	Brut	Trans- forma- tion	Friperie	Arti- sanat	Natio- nal	Importat.	Serv.	Autres	Total
Alimentation, boissons, tabac	22,4	16,6		0,4	8,0	3,5			50,9
**	197	143		4	66	32			442
Habillement, chaussu- res			0,1	1,5	3,1	10,2			14,9
**			-	12	24	89			125
Equipelement ménager				0,1	0,1	0,3			0,5
**				-	1	3			4
Ameublement				0,8	0,7	1,1	0,2		2,8
**				8	6	10	2		26
Entretien ménager	0,8			1,8	4,1	0,4			7,1
**	8			15	30	4			57
Biens semi-durables						1,2			1,2
**						10			10
Bâtiments					0,1	0,4	0,8		1,3
**					-	4	7		11
Exploitation	0,2			0,2	0,5	4,4	1,1	2,6	9,0
**	2			2	5	37	10	23	79
Pharmacie						2,5	0,2		2,7
**						22	3		25
Dépenses scolaires					1,5	2,5	3,0		7,0
**					15	20	27		62
Loyer								4,5	4,5
**								38	38
Impôts								4,6	4,6
**								40	40
Cotisations et dépenses sociales								0,9	0,9
**								2	2
Transports et voyages							4,1		4,1
**							37		37
Autres services							2,3		2,3
**							20		20
Autres dépenses						0,7		1,7	2,4
**						6		16	22
Total	23,4	16,6	0,1	4,8	18,1	27,2	11,7	14,3	116,2
**	207	143	-	41	147	237	106	119	1000

* En milliers de FMG par an

** %
‰

Ménages malgaches non salariés du centre urbain

Plus des trois quarts (83,1 %) des ménages non salariés sont dans le secteur de services urbains avec 80 % des revenus.

Les revenus nets moyens sont inférieurs à ceux des salariés (60,8 %). Seules, les professions libérales ont des revenus supérieurs à celui des salariés (+ 11 %).

Les agriculteurs ont des revenus légèrement plus élevés que ceux de la campagne, grâce à la marge commerciale de leurs produits.

Les collecteurs de produits ruraux et les artisans de production ont des revenus comparables à ceux des cadres subalternes (de l'ordre de 200 000 FMG/an).

Certaines activités telles que traction de pousse-pousse, petits bazars, épicerie, artisanat de service, transformation de produits, sont les "paravents" des chômeurs partiels puisque ceux-ci n'exercent ces activités qu'à défaut d'emploi.

Structure des dépenses

Exploitation	9,0%	}	100 %
Dépenses indispensables	81,9%		
Autres	9,1%		
Produits agricoles	35,0%	}	100 %
Produits manufacturés	38,4%		
Produits artisanaux	4,1%		
Services	10,6%		
Autres dépenses	11,9%		

Tableau 7

Budget des ménages malgaches du centre urbain (ensemble des catégories socio-professionnelles)

Catégories	Ménages		Revenu princip.	Revenu agricole			Autres	Total revenus		Dépenses				Balance		
	Nbr.	%		com-merc.	auto-conso.	total		valeur	%	exploit-tation	entre-tien	total	%	valeur	%	
Salariés secteur public	*	856	163	336,2	0,7	2,9	3,6	3,7	343,5	342	10,2	231,0	341,2	366	+ 2,3	32
	**			392,8	0,8	3,4	4,2	4,3	401,3		11,9	386,7	398,6		+ 2,7	
	***			32,7	0,1	0,2	0,3	0,4	33,4	2,1	1,0	32,2	33,2	2,2	+ 0,2	
	%			979	3	6	9	12	1 000		30	970	1 000			
Salariés secteur privé	*	2 609	496	368,7	2,5	11,6	14,1	25,7	408,5	407	3,7	378,5	382,2	410	+ 26,3	360
	**			141,3	1,0	4,4	5,4	9,9	156,6		1,5	145,0	146,5		+ 10,1	
	***			11,8	0,1	0,3	0,4	0,8	13,0	0,8	0,1	12,1	12,2	0,8	+ 0,8	
	%			908	8	23	31	61	1 000		8	992	1 000			
Ensemble des salariés	*	3 465	659	704,9	3,2	14,5	17,7	29,4	752,0	749	13,9	709,5	723,4	776	+ 28,6	392
	**			203,4	0,9	4,2	5,1	8,5	217,0		4,0	204,8	208,8		+ 8,2	
	***			16,9	0,1	0,3	0,4	0,7	18,0	1,1	0,3	17,1	17,4	1,2	+ 0,6	
	%			939	5	17	22	39	1 000		17	983	1 000			
Non salariés	*	1 791	341	209,8	9,4	12,3	21,7	21,0	252,5	251	16,1	192,0	208,1	224	+ 44,4	608
	**			117,1	5,2	6,9	12,1	11,7	140,9		9,0	107,2	116,2		+ 24,7	
	***			9,8	0,4	0,6	1,0	0,9	11,7	0,7	0,8	8,9	9,7	0,7	+ 2,0	
	%			838	34	51	85	77	1 000		82	918	1 000			
Total	*	5 256	1 000	914,7	12,6	26,8	39,4	50,4	1 004,7	1 000	30,0	901,5	931,5	1 000	+ 73,0	1 000
	**			174,0	2,4	5,1	7,5	9,6	191,1		5,7	171,5	177,2		+ 13,9	
	***			14,5	0,2	0,4	0,6	0,8	15,9	1,0	0,5	14,3	14,8	1,0	+ 1,1	
	%			911	12	27	39	50	1 000		32	968	1 000			

* total en millions de FMG
** moyenne par ménage et par an en milliers de FMG
*** moyenne par ménage et par mois en milliers de FMG

Tableau 8
Structure des dépenses moyennes par ménage malgache du centre urbain
(salariés + non salariés)

Provenance Produits	Brut		Trans- forma- tion	Friperie	Arti- sanat	Natio- nal	Importat.	Serv.	Autres	Total
	Alimentation, boissons, tabac	*	31,1	26,8		0,1	10,1	4,3		
	**	176	151		1	57	24			409
Habillement, chaussu- res	*			0,5	2,7	6,2	14,7			24,1
	**			3	15	35	83			136
Equipe- ment ménager	*				0,1	0,1	2,0			2,2
	**				1	1	11			13
Ameublement	*				2,1	1,6	1,7	0,1		5,5
	**				12	9	11	1		33
Entretien ménager	*	1,1			3,1	5,7	1,9			11,8
	**	6			17	32	11			66
Biens semi-durables	*						6,0			6,0
	**						34			34
Bâtiments	*				0,5	0,4	0,4	0,5		1,8
	**				3	2	2	3		10
Exploitation	*	0,1			0,2	0,2	1,5	0,4	3,3	5,7
	**	1			1	1	8	2	19	32
Pharmacie	*		0,1				2,5	0,4		3,0
	**		1				14	2		17
Dépenses scolaires	*					3,6	3,6	5,1		12,3
	**					20	20	29		69
Loyer	*								11,1	11,1
	**								63	63
Impôts	*								5,0	5,0
	**								28	28
Cotisations et dépenses sociales	*								6,1	6,1
	**								34	34
Transports et voyages	*							6,1		6,1
	**							34		34
Autres services	*							1,5		1,5
	**							8		8
Autres dépenses	*						1,1	0,6	0,9	2,6
	**						6	3	5	14
Total	*	32,3	26,9	0,5	8,8	27,9	39,7	14,7	26,4	177,2
	**	183	152	3	50	157	224	82	149	1000

* moyenne en milliers de FMG

** %

Ménages étrangers

Les ménages étrangers résident exclusivement en ville.

Les revenus nets par ménage étranger sont 13,2 fois supérieurs à ceux du ménage malgache.

L'éventail des revenus nets entre étrangers est de 1 à 10 (chef d'entreprise et retraité).

L'épargne s'élève à plus de 180 millions FMG par an.

Les propriétaires d'entreprises sont des privilégiés : 1/8 des ménages avec plus du tiers des revenus totaux.

Les bénéficiaires d'entreprise représentent près de la moitié des revenus. Les revenus agricoles sont très faibles : 1,5% seulement.

Structure des dépenses

Produits agricoles	12,5%	}	100,0%
Produits artisanaux	1,3%		
Produits manufacturés	36,2% (dont 28,8% d'importation)		
Services	19,4%		
Autres	30,6% (salaires et impôts en particulier)		
Dépenses d'ordre vital	31,7%	}	100,0%
Exploitation	35,6%		
Autres	32,7%		

Tableau 9
Budget des ménages étrangers du centre urbain (ensemble des catégories socio-professionnelles)

Catégories	Ménages		Revenu princip	Revenu agricole			Autres	Total revenus		Dépenses				Balance		
	Nbr.	%		com. merc.	auto-conso.	total		valeur	%	exploit. tation	entre-tien	total	%	valeur	%	
Salariés	*	190	701	321,7	-	0,1	0,1	58,4	380,2	552	1,9	255,6	257,5	508	+122,7	675
	**			1693		1	1	307	2001		10	1345	1355		+646	
	***			141				26	167	0,8	1	112	113	0,7	+ 54	1,0
	%			846				154	1000		7	993	1000			
Propriétaires d'entreprises	*	32	118	153,3				53,7	207,0	301	60,5	111,4	171,9	339	+ 35,1	193
	**			4790				1680	6470		1890	3480	5370		+1100	
	***			399				140	539	2,6	157	290	447	2,9	+ 92	1,7
	%			740				260	1000		351	649	1000			
Exploitants individuels	*	26	96	65,3	10,4	0,1	10,1	2,6	78,0	113	31,2	27,2	58,4	115	+ 19,6	108
	**			2511	385	4	389	100	3000		1200	1048	2248		+752	
	***			210	32		32	8	250	1,2	100	87	187	1,2	+ 63	1,1
	%			837	128	1	129	34	1000		533	467	1000			
Retraités	*	23	85	17,5				5,7	23,2	34	1,6	17,3	18,9	38	+ 4,3	24
	**			760				250	1010		70	751	821		+189	
	***			63				21	84	0,4	6	62	68	0,4	+ 16	0,3
	%			752				248	1000		88	912	1000			
Ensemble	*	271	1000	557,8	10,0	0,2	10,2	120,4	688,4	1000	95,2	411,5	506,7	1000	+181,7	1000
	**			2058	37	1	38	444	2540		351	1519	1870		+670	
	***			171	3		3	37	211	1,0	29	127	156	1,0	+ 55	1,0
	%			810	15		15	175	1000		187	813	1000			

* total en millions de FMG

** moyenne annuelle par ménage en milliers de FMG

*** moyenne mensuelle par ménage en milliers de FMG

¹ revenu principal des viticulteurs

Tableau 10

Structure des dépenses moyennes par ménage étranger
Ensemble des catégories socio-professionnelles (Antsirabé-ville)

Provenance Produits	Brut	Trans- forma- tion	Friperie	Arti- sanat	Natio- nal	Importat.	Serv.	Autres	Total
Alimentation, boissons									
tabac *	191	42		1	43	131			408
**	102	23		1	23	70			219
Habillement, chaussu- res *				7	17	138			162
**				4	9	74			87
Equipement ménager *					2	10			12
**					1	6			7
Ameublement *				1	6	1			8
**				1	3	1			5
Entretien ménager *				1	56	80			137
**				1	30	43			74
Biens semi-durables *						47			47
**						25			25
Bâtiments *							5		5
**							3		3
Exploitation *					8	30	51	262	351
**					4	16	27	140	187
Pharmacie *						31	6		37
**						16	3		19
Dépenses scolaires *					7	18	118	84	227
**					4	9	63	45	121
Loyer *								13	13
**								7	7
Impôts *								122	122
**								65	65
Cotisations et dépenses sociales *								69	69
**								37	37
Transports et voyages *							57		57
**							30		30
Autres services *				7			130		137
**				4			68		72
Autres dépenses *				3		53		22	78
**				2		28		12	42
Total *	191	42		20	139	539	367	572	1 870
**	102	23		13	74	288	194	306	1 000

* moyenne par an en milliers de FMG

** ‰

Ménages malgaches de la région suburbaine

Les revenus nets par ménage ne s'élèvent qu'à 7 100 FMG par mois, soit moins de la moitié de ceux des ménages urbains (46,1 %).

Le ménage de salarié suburbain vit avec 55 % des ressources du salarié urbain.

L'éventail des revenus est de 1 à 2,7 (cultivateur et retraité).

Revenus nets par mois en FMG

	Par personne	Par actif
Cultivateur	771	1 800
Salarié	1 287	3 433
Marafcher	750	2 000
Artisan	1 300	3 250
Commerçant	1 550	4 650
Retraité	2 483	7 450
Ensemble	985	2 213
Centre urbain	2 800	7 334

L'agriculture compte pour près de 40 % des revenus suburbains et l'autoconsommation 19,2 % des dépenses.

Structure des dépenses

Produits et services d'origine locale	65,9 %	} 100,0 %
Produits des industries nationales	23,0 %	
Produits d'importation	11,1 %	
Dépenses d'ordre vital	68,9 %	} 100,0 %
Exploitation	15,0 %	
Autres	16,1 %	

Les achats de biens semi-durables (paramètres du niveau de vie) ne représentent que 0,3 % des dépenses totales, soit 300 FMG par ménage et par an, alors que les impôts s'élèvent à onze fois cette somme.

Les dépenses concernant les médicaments et les soins sont particulièrement faibles, l'état de santé et d'hygiène de la population en souffre (1 300 FMG par an/ménage, soit 15 FMG par tête et par mois).

Tableau 11

Budget des ménages malgaches de la région suburbaine (Antsirabé-banlieue)
(total et moyenne par catégorie socio-professionnelle)

Catégories	Ménages		Revenus					Dépenses				Balance	Observ.
	Nombre	%	Agricult. commercialisée	Auto-consom.	Autres	Total	%	Exploitation	Entretien	Total	%	Valeur	
Cultivateurs	2 765	471	65,5	53,2	90,5	209,2	369	25,4	158,8	184,2	354	+ 25,0	*
moyenne			23,4	19,0	32,3	74,7		9,2	57,4	66,6		+ 8,1	**
Salariés	1 532	261	1,3	20,2	174,3	195,8	345	11,5	166,9	178,4	343	+ 17,4	*
moyenne			0,9	13,5	116,5	130,9		7,5	109,0	116,5		+ 14,4	**
Marafchers	902	153	44,5	15,1	14,8	74,4	131	9,9	65,8	75,7	146	- 1,3	*
moyenne			49,3	16,7	16,4	82,4		11,0	¹ 72,8	83,8		- ¹ 1,4	**
Artisans	359	61	5,1	4,9	31,1	41,1	73	12,8	25,9	38,7	74	+ 2,4	*
moyenne			14,1	13,6	86,6	114,3		35,6	72,6	108,2		+ 6,1	**
Commerçants	208	35	3,1	4,3	17,8	25,2	44	2,0	19,6	21,6	41	+ 3,6	*
moyenne			14,8	20,9	85,6	121,3		9,6	94,4	104,0		+ 17,3	**
Retraités	109	19	2,9	2,1	16,8	21,8	38	2,3	19,6	21,9	42	- 0,1	*
moyenne			26,3	19,4	154,4	200,1		21,1	¹ 179,7	200,8		- ¹ 0,7	**
Total	5 875	1 000	122,4	99,8	345,3	567,5	1 000	63,9	456,6	520,5	1 000	+ 47,0	*
moyenne			20,8	17,0	58,8	96,6		10,9	77,7	88,6		8,0	**
%			215	176	609	1 000		123	877	1 000			

** total en millions de FMG
** moyenne par ménage en millions de FMG
¹ construction d'habitations et achat de terrain financés en partie, soit par l'emprunt, soit par l'épargne antérieure

Tableau 12

Structure des dépenses moyennes par ménage malgache de la région suburbaine (Antsirabé-banlieue)
(ensemble des catégories socio-proportionnelles)

Provenance Produits	Brut		Trans- forma- tion	Friperie	Arti- sanat	Natio- nal	Importat.	Serv.	Autres	Total
Alimentation, boissons										
tabac	*	16,1	11,9		0,4	9,5	0,4			38,2
	**	182	133		5	107	5			432
Habillement, chaussu- res	*			1,3	1,2	6,6	2,2			11,3
	**			15	14	74	25			128
Equipement ménager	*				0,4	0,1	0,1			0,6
	**				5	1	1			7
Ameublement	*				0,2					0,2
	**				2					2
Entretien ménager	*	1,6			0,2	3,4	0,5			5,7
	**	18			2	38	6			64
Biens semi-durables	*						0,3			0,3
	**						3			3
Bâtiments	*				0,3		1,1	0,3	0,7	2,4
	**				3		13	3	8	27
Exploitation	*	0,2			0,6	0,4	1,7	1,5	6,5	10,9
	**	4			7	5	19	17	73	123
Pharmacie	*						0,8	0,5		1,3
	**						9	6		15
Dépenses scolaires	*					0,4	1,3	5,0		6,7
	**					5	15	55		75
Loyer	*									
	**									
Impôts	*								3,6	3,6
	**								41	41
Cotisations et dépenses sociales	*								3,5	3,5
	**								40	40
Transports et voyages	*							2,5		2,5
	**							28		28
Autres services	*							0,7		0,7
	**							8		8
Autres dépenses	*								0,6	0,6
	**								7	7
Total	*	17,9	11,9	1,3	3,3	20,4	8,4	10,5	14,9	88,6
	**	202	133	15	38	230	96	117	169	1 000

* moyenne en milliers de FMG

** %

Cartes hors-texte

Figure 2 - Structure de l'économie urbaine d'Antsirabé

Figure 25 - Carte agricole de la ville d'Antsirabé

Figure 26 - Antsirabé-ville, constructions de bâtiments



Figure 25 - Carte agricole de la ville d'Antsirabé

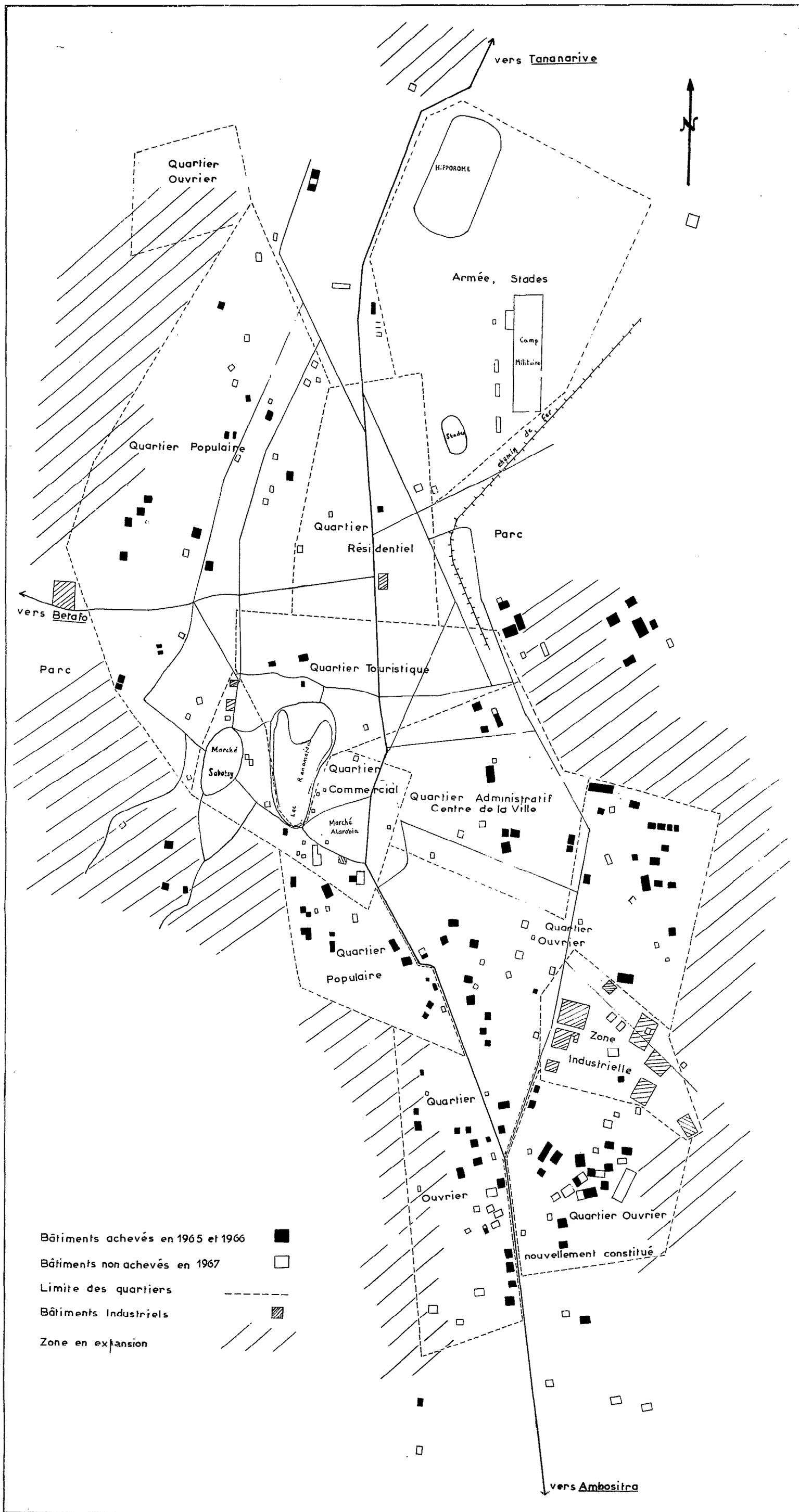


Figure 26 - Antsirabé-ville, constructions de bâtiments

Les Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer tendent à constituer une documentation scientifique de base sur les zones intertropicales et méditerranéennes et les problèmes que pose le développement des pays qui s'y trouvent.

CAHIERS ORSTOM.

Séries périodiques :

- **entomologie médicale et parasitologie** : articles relatifs à l'épidémiologie des grandes endémies tropicales transmises par des invertébrés, à la biologie de leurs vecteurs et des parasites, et aux méthodes de lutte.
- **géologie** : études sur les trois thèmes suivants : altération des roches, géologie marine des marges continentales, tectonique de la région andine.
- **hydrobiologie** : études biologiques des eaux à l'intérieur des terres, principalement dans les zones intertropicales.
- **hydrologie** : études, méthodes d'observation et d'exploitation des données concernant les cours d'eau intertropicaux et leurs régimes en Afrique, Madagascar, Amérique du Sud, Nouvelle-Calédonie...
- **océanographie** : études d'océanographie physique et biologique dans la zone intertropicale, dont une importante partie résulte des campagnes des navires océanographiques de l'ORSTOM ou utilisés par lui.
- **pédologie** : articles relatifs aux problèmes soulevés par l'étude des sols des régions intertropicales et méditerranéennes (morphologie, caractérisation physico-chimique et minéralogique, classification, relations entre sols et géomorphologie, problèmes liés aux sels, à l'eau, à l'érosion, à la fertilité des sols) ; résumés des thèses et notes techniques.
- **sciences humaines** : études géographiques, sociologiques, économiques, démographiques et ethnologiques concernant les milieux et les problèmes humains principalement dans les zones intertropicales.

Séries non périodiques :

- **biologie** : études consacrées à diverses branches de la biologie végétale et animale.
- **géophysique** : données et études concernant la gravimétrie, le magnétisme et la sismologie.

MEMOIRES ORSTOM : consacrés aux études approfondies (synthèses régionales, thèses...) dans les diverses disciplines scientifiques (60 titres parus).

ANNALES HYDROLOGIQUES : depuis 1959, deux séries sont consacrées : l'une, aux Etats africains d'expression française et à Madagascar, l'autre aux Territoires et Départements français d'Outre-Mer.

FAUNE TROPICALE : collection d'ouvrages principalement de systématique, couvrant ou pouvant couvrir tous les domaines géographiques où l'ORSTOM exerce ses activités (18 titres parus).

INITIATIONS/DOCUMENTATIONS TECHNIQUES : mises au point et synthèses au niveau, soit de l'enseignement supérieur, soit d'une vulgarisation scientifiquement sûre (18 titres parus).

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'ORSTOM : cette collection, diverse dans ses aspects et ses possibilités de diffusion, a été conçue pour s'adapter à des textes scientifiques ou techniques très variés quant à leur origine, leur nature, leur portée dans le temps ou l'espace, ou par leur degré de spécialisation (16 titres parus).

L'HOMME D'OUTRE-MER : cette collection, publiée chez Berger-Levrault, est exclusivement consacrée aux sciences de l'homme, et maintenant réservée à des auteurs n'appartenant pas aux structures de l'ORSTOM (9 ouvrages parus).

De nombreuses **CARTES THEMATIQUES**, accompagnées de **NOTICES**, sont éditées chaque année, intéressant des domaines scientifiques ou des régions géographiques très variées.

BULLETIN ANALYTIQUE D'ENTOMOLOGIE MEDICALE ET VETERINAIRE (périodicité mensuelle - ancienne dénomination jusqu'en 1970 : Bulletin signalétique d'entomologie médicale et vétérinaire) (XIX^e année).

O.R.S.T.O.M.

Direction générale :

24, rue Bayard, PARIS 8^e

Services Scientifiques Centraux :

Service Central de Documentation :

70-74, route d'Aulnay - 93 - BONDY